

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences Commerciales

Département des Sciences financières et comptabilité

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences financières et comptabilité

Option : Finance et Assurances

Thème :

Appréciation et évaluation des indicateurs de performance d'une société d'assurance

Cas : société algérienne des assurances

Réalisé par :

M^r MEDJAD Samir

M^r GUERRAB Boudjema

Dirigé par :

M^r LAICHE Mohamed

Devant le Jury composé de :

M^r, CHENANE. Arezki	MC/A, President	UMMTO
M^r, LAICHE Mohamed	MC/A, Rapporteur	UMMTO
M^r, ANICHE. Arezki	MA/A, Examineur	UMMTO

Promotion 2019/2020

Remerciements

Suite à la réalisation de ce travail, nous tenons à remercier, en premier lieu, notre encadreur monsieur LAICHE Mohamed pour son assistance, sa disponibilité, son orientation, son soutien et ses précieux conseils.

Nous tenons à remercier aussi, les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce modeste travail de recherche.

Nous remercions également tous les enseignants de l'université Mouloud Mammeri, qui ont contribué à notre formation durant tout notre cursus universitaire.

Notre reconnaissance va également à tous les responsables de la société SAA de Tizi Ouzou.

Notre reconnaissance va également à tous le personnel de la maison de jeune de Beni douala

Enfin, nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

A l'aide de DIEU le tout puissant ce travail est achevé.

Je dédie ce travail avant tout à mes très chers parents (Youcel et Ouiza) pour leur exprimer tout le respect et l'amour que j'ai pour eux et pour leurs témoigner ma reconnaissance pour tous leurs efforts et sacrifices. À « vous » mes parents, merci de m'avoir aidé et encourager tout le long de mon parcours. Que DIEU vous protèges et vous procures une très bonne santé et longue vie. Que la réussite soit toujours à ma portée pour que je puisse vous combler de bonheur.

A ma chère petite sœur : Chabha (Serine).

A mon chère oncle Ahmed et ma tante Djamila

A toute ma famille du plus loin au plus proche (mes oncles, mes tantes et leurs familles).

A mon chère binôme Boudjema et sa famille.

A tous mes amis : pour notre amitié et tous les bons moments passés et à venir, pour votre présence, vos bons conseils et nos fous rires partagés.

Vers la fin, à toutes les personnes qui me connaissent et que je connais.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin.

Merci à tous et à toutes.

Samir

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents (mustapha et zedjiga)

pour leurs soutiens tout au long de mes études et auxquels je souhaite une longue et heureuse vie.

A mon chère frère :Farid.

A ma chère sœur : Mellila

A mon chère oncle : Rabah

A tous mes chers amis : Bylka, James, Kouceila Habi

A toutes mes chères amies, Kenza, Amina, Yasmine

A mon chère binôme : Samir MEDJAD et sa famille

A TOUTES PERSONNE QUI M'A SOUTENU TOUT AU LONG DE LA REALISATION DE CE MODESTE TRAVAILLE.

Boudjema

*Liste des
abréviations*

Liste des abréviations

AC	Actif Courant.
ANC	Actif Non Courant.
AI	Actif Immobilisé.
AP	Autre Placement.
BFR	Besoin en Fonds de Roulement.
BTA	Bons de Trésor Assimilés.
CA	Chiffre d'Affaire.
CF	Charge Financier.
CD	Cadence de Règlement.
CMS	Coût Moyenne de Sinistre.
CP	Capitaux Propres.
CPE	Capitaux Permanents.
CR	Compte de résultat
DAT	Dépôts A Terme.
DCT	Dette à Court Terme.
DF	Dette Financière.
DLMT	Dette Long et Moyen Terme.
FP	Fonds Propres.
FR	Fonds de Roulement.
FRNG	Fond de Roulement Net Global.
MAN	Marge d'Assurance Nette.
OAT	Obligation Assimilées de Trésor.
PA	Prime Acquise.
PC	Passif Courant.
PNC	Passif Non Courant.
PF	Produit Financier.
RAF	Ration d'Autonomie Financière.
RC	Ratio Combiné.
RCP	Ratio de Capacité Financière.
RFG	Ratio des Frais de Gestion.
RMS	Ratio de la Marge de Solvabilité.

Liste des abréviations

RN	R ésultat N et.
ROE	R eturn o n E quity (R atio de R entabilité F inancière des C apitaux P ropres).
ROI	R atio de R entabilité du C apital.
ROAI	R ésultats O rdinaire A vant I mpôt.
RE	R entabilité E conomique.
REC	R isque E n C ours.
RRE	R atio de R entabilité E conomique.
RRF	R atio de R entabilité F inancière.
RF	R entabilité F inancière.
RF	R ésultat F inancier.
RLG	R atio de S olvabilité G énérale.
RRFC P	R atio de R entabilité F inancière des C apitaux P ropres.
RS	R atio de S inistralité.
RTO	R ésultat T echnique O pérationnel.
SAA	S ociété N ational d'Assurance.
SAP	S inistre A payer
TA	T otal A ctifs.
TA	T résorerie A ctive.
TBF	T ableau d e B ord F inancier.
TCAN	T aux de C roissance des A ffaires N ouvelle.
TD	T otal D ettes.
TN	T résorerie N ette.
TP	T résorerie P assive.
TR	T aux de R ésiliation.
VE	V aleur d' E xploitation.
VR	V aleur R éalisable.

Liste des abréviations

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuels sur la performance financière.....	03
Section 1 : Historique et notion de base sur la performance	03
Section 2 : Généralités et indicateurs de la performance financière.....	08
Section 3 : Les instruments de mesure et modèle d'évaluation de la performance financière.....	17
Chapitre 2 : Evaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance...28	
Section 1 : Aperçue historique et quelques notions fondamentales en assurance.....	28
Section 2 : La particularité de la comptabilité des assurances et Présentation des états financiers d'une Compagni d'assurance.....	38
Section 3 : Analyse de la performance financière d'une société d'assurance par la méthode des indicateurs de structure et de ratios.....	54
Chapitre3 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA.....	70
Section 1 : présentation de la Société Nationale d'Assurance « SAA ».....	70
Section 2 : la présentation des documents financiers de la SAA	78
Section 3 : étude et évaluation des indicateurs de performance de la SAA.....	91
Conclusion générale	98

*Introduction
générale*

Introduction générale

L'assurance est une activité importante dans l'économie nationale de par ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent.

Elle occupe une place importante dans l'économie nationale et mondiale et ce, en terme d'emploi, de chiffre d'affaires et d'investissements, le secteur des assurances se caractérise par rapport aux autres secteurs par :

- La prise d'engagement sur des durées très longues
- Et par un cycle de production inversé.

En commercialisant des risques assurables, la société d'assurance se heurte à divers risques qui peuvent compromettre la rentabilité, voire même sa pérennité

Pour y faire face, elle doit dresser une analyse vis-à-vis de sa situation comptable, sa rentabilité et son équilibre financier. C'est pour ces raisons qu'elle se trouve forcée à la mise en place d'un système d'analyse et de contrôle de son équilibre, de sa solvabilité, pour déterminer ses forces et ses faiblesses, afin de maîtriser les risques auxquels elle est exposée.

Donc, la société d'assurance est amenée à améliorer sa performance, qui est considérée comme la recherche de la maximisation du rapport entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre.

Pour mesurer la performance des sociétés d'assurance, il est nécessaire d'utiliser un certain nombre, d'indicateurs et d'outils présentant par fois un degré de complexité.

En effet, ces indicateurs permettront sans doute d'effectuer une évaluation efficace et une analyse pertinente de la performance financière. Cependant, une mauvaise utilisation de ces indicateurs pourrait entraîner des décisions inadaptées qui auront un impact négatif sur la performance financière.

L'objectif primordial de la société est de maintenir son équilibre financier à travers le temps. Pour atteindre cet objectif, nous utiliserons un certain nombre d'indicateurs permettant d'étudier la santé financière de la société, afin de rechercher les conditions de son équilibre, d'évaluer son état réel et notamment de mesurer la rentabilité de ses capitaux investis, et cela en s'appuyant sur l'analyse du bilan financier, des comptes de résultat, d'une part, et l'analyse des ratios, d'autre part.

La problématique

A ce propos, notre recherche portera sur l'appréciation et l'évaluation des indicateurs de performance financière d'une compagnie d'assurance, en l'occurrence, la SAA de Tizi – Ouzou. Les démarches et les instruments utilisés pourront nous donner une évaluation objective et réelle sur la santé et la situation financière de cette compagnie, ce qui nous amène à poser la problématique suivante :

Les indicateurs de performance sont-ils des outils pertinents dans l'analyse de la performance d'une société d'assurance ?

Introduction générale

Pour qu'on puisse répondre à cette question principale, il serait nécessaire de répondre également, aux questions secondaires suivantes :

- ❖ Comment peut-on définir la performance financière et quelles sont ses indicateurs et ses instruments ?
- ❖ Quelles sont les particularités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- ❖ Comment procéder à la mesure de la performance financière de la SAA ?

Afin de mener à bien notre travail, nous avons structuré notre recherche en trois chapitres :

- ❖ Le premier chapitre aborde le cadre théorique de la performance financière.
- ❖ Le deuxième chapitre donne d'abord un aperçu historique et quelques notions fondamentales de l'assurance dans la première section, ensuite la deuxième section traite la particularité de la comptabilité des assurances, enfin la dernière section donne une présentation des états financiers et une évaluation de la performance d'une compagnie d'assurance.
- ❖ Le troisième chapitre est consacré au cas pratique dans lequel nous étudions la performance financière par l'appréciation et l'évaluation des indicateurs de performance de la compagnie d'assurance (SAA de Tizi ouzou)

*Chapitre 01 : Cadre théorique et
conceptuelle sur la performance
financière*

Introduction

Le terme performance est largement utilisé dans le domaine de la gestion, mais avec une multitude de définitions, comme le souligne à juste titre Adrien PAYETTE : « il n'y a pas de définition universelle et globale de la performance et il est inutile d'en chercher une »¹.

Cependant, la performance financière présente un aspect très important pour l'entreprise en général et pour la compagnie d'assurance en particulier, car elle vise à déterminer comment sont réalisés les objectifs financiers. L'appréciation de cette dernière se fait à travers l'analyse de certains indicateurs financiers liés à son activité et à sa structure financière.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en évidence, tout d'abord, l'historique et la notion générale de performance à travers la présentation de ses différentes définitions et mesure ensuite, nous focalisons sur la performance financière qui constitue l'objet de notre étude.

Section 1 : Historique et notions de base de la performance

1-1-Historique et origine du terme performance

Le concept performance vient de l'ancien français parformer qui signifiait « accomplir, exécuter » au XIII^e siècle (Petit Robert). Le verbe anglais to perform apparaît au XV^e siècle avec une signification plus large.²

Le mot performance entre dans le dictionnaire français en 1839, il est emprunté au mot anglais performance, dérive de « to perform » signifie accomplir une tâche avec régularité, méthode et application, l'exécuter et la mener à son accomplissement d'une manière convenable.³

Le terme de la performance a donc un double sens d'une part il renvoie à la réalisation d'un exploit de rendement d'autre part il équivaut également à un accomplissement des tâches

La performance, depuis le début des années 1980 se programme tend à être pensé de deux façon :

Selon Albert OGIEN : « soit un progrès qui permette plus d'objectivité pour les décisions politique, soit une autre façon concevoir l'action publique »⁴.

¹ .PAYETTE Adrien : « Efficacité des gestionnaires et des organisations », éd papier épuisé, Québec, 1988, p 244

² Stéphane Jacquet « Management de la performance : des concepts aux outils », professeur de management, membre du CREG, 2011

³ <https://journals.openedition.org/ei/483#:~:text=1Le%20mot%20performance%20entre,d'un%20cheval%20de%20course.>

⁴ Ogien Albert , *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public* Versailles, Éditions Quæ, 2013, 120 p.

Ce nouvel esprit gestionnaire légitime une approche instrumentale et comptable des relations entre l'homme et la société et justifié le développement d'une forme de « guerre » économique comme le montre Vincent de GAULEJIAC « au nom de la performance de la qualité, de l'efficacité, de la compétition et de la mobilité, se construit un monde nouveau »⁵.

1-2- Notion de base sur la performance

Le terme performance connaît aujourd'hui un engouement qui s'accompagne d'une certaine imprécision dans son utilisation. Elle peut être définie pour une entreprise comme étant le niveau de réalisation des résultats par rapport aux efforts engagés et aux ressources consommées. C'est pour cela qu'on trouve plusieurs définitions appropriées à ce terme.

1-2-1 Définitions de la performance

Pour éclaircir la définition de la performance, on fait appel aux différentes définitions des différents auteurs. Les définitions serviront d'appui à notre travail

BOURGUIGNON définit la performance en gestion en trois niveaux « la performance résultat, la performance action et la performance succès et lui reconnaît explicitement son caractère polysémique. Ainsi, la performance peut se définir « comme la réalisation des objectifs organisationnels, quelles que soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat, aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action)...»⁶.

Selon MARCHESNAY « la performance de l'entreprise peut se définir comme le degré de réalisation du but recherché.

L'analyse des buts fait apparaître trois mesures de la performance :

- L'efficacité : le résultat obtenu par rapport au niveau du but recherché ;
- L'efficience : le résultat obtenu par rapport aux moyens mis en œuvre ;
- L'effectivité : le niveau de satisfaction obtenu par rapport au résultat réalisé.

De manière générale, la performance est un résultat chiffré obtenu dans le cadre d'une compétition. Dans une entreprise, la performance mesure l'adéquation entre les objectifs stratégiques initialement et les résultats effectivement atteints »⁷.

LEBAS « note que le mot « performance », est largement utilisé dans tous les domaines de la gestion. On trouve notamment dans le domaine du contrôle de gestion, des termes tels que la gestion de la performance, les mesures de la performance, l'évaluation de la performance et l'estimation de la performance.

⁵ GAULEJIAC (de) V. (2005), « *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, » Paris, Éditions du Seuil.

⁶ BOURGUIGNON A. (1997) « sous les pavés la plage...ou les multiples fonctions du vocabulaire comptable, l'exemple performance » comptabilité, contrôle-audit p 89-101

⁷ MARCHESNAY.M, *Economie d'Entreprise, Paris Eyrolles, 1991, P38.*

Par ailleurs, il note aussi que la performance se désigne et s'identifie par un ensemble de caractères communs qui sont liés à la :

- Réalisation d'une activité dans un but déterminé ;
- Réalisation d'un résultat ;
- Comparaison d'un résultat par rapport à une référence interne ou externe ;
- Aptitude à réaliser ou à accomplir un résultat (potentiel de réalisation) ;
- Application des concepts de progrès continus dans un but de compétition ;
- Mesure par un chiffre ou une expression communicable. »⁸

1-2-2 Mesures et principes de la performance

On trouve une multitude de critères d'appréciation de la performance on se focalisera sur l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la pertinence.

1-2-2-1 L'efficacité :

Le concept de performance intègre d'abord la notion d'efficacité qui est « le fait de réaliser les objectifs et finalités poursuivis »⁹

On constate que l'efficacité est le degré de réalisation des objectifs. Une activité est donc efficace si les résultats obtenus sont identiques aux objectifs définis préalablement.

Mais en outre on constate que il existe deux difficultés associées à cette mesure qui sont :

L'identification des objectifs et l'obtention d'un consensus relatif à la multiplicité de ces derniers. Identifier les objectifs d'une organisation n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Dans certains cas, on constate une pluralité d'objectifs, parfois contradictoires, ambigus et non explicites

$$\text{Efficacité} = \text{Résultat atteints} / \text{Objectifs}$$

1-2-2-2 L'efficience :

Le concept de performance intègre ensuite la notion d'efficience, qui est « le fait de maximiser la quantité obtenue des produits ou des services »¹⁰.

Selon cette définition, on constate que l'efficience est le rapport entre les ressources employées et les résultats atteints.

$$\text{Efficience} = \text{Résultats atteints} / \text{Moyens mis en œuvre}$$

⁸ LEBAS : « *oui, il faut définir la performance* », revue française de comptabilité, 1995, p62.

⁹ BOUQUIN.H : « Contrôle de gestion », 8ème édition, collection gestion, Paris, 2008, p75

¹⁰ Idem

1-2-2-3 La cohérence :

(ECOSIP, Cohendet et al) « .La cohérence traduit l'harmonie des composants de base de l'organisation pour mesurer la performance organisationnelle en rapportant les objectifs aux moyens »¹¹

1-2-2-4 La pertinence :

C'est la relation entre les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique, c'est-à-dire l'avantage concurrentiel à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (créateurs de valeur) et les attentes du marché.

1-2-3 Les objectifs de la performance

Un objectif est un résultat précis à atteindre, dans un délai déterminé et avec des moyens spécifiques alloués à sa mise en œuvre.

La mesure de la performance des entreprises ne peut constituer une fin en soi, elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts qui se regroupent comme suit :

- Développer les produits innovants ;
- Récompenser les performances individuelles ;
- Améliorer les processus de fabrication et l'ambiance de travail ;
- Réduire les coûts de fabrication
- Lancer de nouveaux produits et respecter les délais de livraison ;
- Développer la créativité du personnel
- Améliorer le traitement des réclamations
- Développer les parts de marché et fidéliser la clientèle ;
- Renforcer et améliorer la sécurité au travail
- Identifier et évaluer les compétences –clés
- Anticiper les besoins des clients et améliorer la rentabilité ;
- Consolider et développer les savoir –faire

1-3 Typologies de la performance :

Pour évaluer la performance d'une entreprise il est nécessaire d'effectuer des mesures à tous les niveaux : financière, économique, organisationnel ; sociale.

Dans ce qui suit, nous présenterons une définition pour chaque type de performance, que nous avons énumérée plus haut.

¹¹Ecosip, sous la direction de Cohendet P., Jacot J.H. et Louriot Ph, Cohérence, pertinence et évaluation, Economica, 1995.

1-3-1 La performance économique :

Il s'agit de mesurer les composants de la compétitivité de l'entreprise : la compétitivité prix et la compétitivité hors prix.

1-3-1-1 Compétitivité prix : désigne la capacité d'un produit à attirer des clients au détriment des produits concurrents du fait de son prix. Sa mesure permet de situer la place de l'entreprise sur le marché par rapport à ses concurrents.

1-3-1-2 Compétitivité hors – prix : désigne la capacité d'un produit à attirer des clients au détriment des produits concurrents du fait des éléments indépendants du prix. Elle est obtenue grâce à des éléments comme la qualité des produits, l'innovation, le service et le design¹².

1-3-2 La performance organisationnelle

« Elle concerne la manière dont l'entreprise est organisée pour atteindre ses objectifs, et la façon dont elle parvient à les atteindre. »¹³ Il existe quatre facteurs de l'efficacité organisationnelle, à savoir :

- Le respect de la structure formelle ; le non-respect de la structure annoncée par la direction, peut traduire un dysfonctionnement au sein de l'organisation.
- Les relations entre les composants de l'organisation ; la recherche de la minimisation des conflits reflète un besoin de coordination nécessaire à l'efficacité.
- La qualité de la circulation de l'information ; l'organisation doit développer des systèmes d'information permettant l'obtention d'informations fiables et exhaustives, indispensables au bon fonctionnement de l'organisation.
- La flexibilité de la structure. L'aptitude de celle-ci à changer est un facteur déterminant d'adaptation aux contraintes de l'environnement.

Dans cette conception, la performance de l'entreprise résulte de la valeur de son organisation. Cette dernière est déterminante et c'est elle qui impose ses exigences au système social.

1-3-3 La performance sociale

La performance sociale « est la capacité de l'organisation à mobiliser efficacement ses ressources humaines. Pour cela, elle doit s'assurer de leur bien-être. Concrètement, l'organisation va mettre en œuvre des actions visant à améliorer les conditions de travail et rémunération afin de motiver les salariés à s'investir. »¹⁴

Cependant, les conditions de travail influent sur la motivation des salariés et leur comportement au travail et par conséquent sur leur cohésion au profit de l'entreprise. De

¹² <http://sabbar.fr/management/la-performance-de-lentreprise/>

¹³ KALIKA.M : « Structure d'entreprise : réalité, déterminations, performance », éd Economica, Paris, 1995, p340

¹⁴ GERMAIN.C : « La performance globale de l'entreprise et son pilotage : quelques réflexions », revue sociale Lamy n°1186, école de management, paris, 2004, p 37

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuelle sur la performance financière

bonnes conditions de travail permettent aux salariés d'être efficaces, ce qui permet une hausse de productivité du travail.

1-3-4 La performance financière :

C'est la capacité d'une entreprise à créer de la valeur avec des fonds qui lui sont apportés elle est mesurée par plusieurs indicateurs, nous pouvons citer : la rentabilité, la profitabilité et l'auto-financement, l'endettement (voir la deuxième section du 1 chapitre) dans le but d'analyser la rentabilité globale de l'entreprise.

Section 2 : Généralité et indicateurs de la performance financière

2-1 Notions de la performance financière

L'approche financière de la performance consiste à se poser la question suivante : Comment se positionne l'organisation face à ses actionnaires ?

En y répondant par un objectif de maximisation du profit généré et de retour sur investissement. Ainsi, cette performance consistait à réaliser la rentabilité souhaitée par les actionnaires avec le chiffre d'affaires et la part de marché qui préservent la pérennité de l'entreprise.

Les entreprises doivent produire à la fin de chaque exercice comptable des documents de synthèses à savoir : le bilan le compte de résultat et les annexes. Ces derniers contiennent des informations de base pour mesurer et déterminer la performance financière.

2-2 Les déterminants de la performance financière

Il existe de nombreux déterminants de la performance financière : la politique financière, la compétitivité et la création de valeur.

2-2-1 La politique financière

La politique financière consiste à définir le cadre des références des décisions financières en accord avec la politique générale de l'entreprise.

Les principaux axes retenus et autour desquels se définit la politique financière :

- L'indépendance.
- La rentabilité.
- La croissance.

Elle permet de hiérarchiser les priorités, de sélectionner les décisions et de définir les objectifs financiers. Les principales composantes de la politique financière sont :

- Identification des besoins de financement et leur minimisation.
- La recherche des ressources financières au moindre coût et risque supportable.
- La décision d'investissement et la recherche des gains maximaux.

- La décision de distribuer des revenus aux associés.
- La gestion des risques d'investissement et de financement.
- La prévision et la planification financière.
- L'optimisation de la valeur de la firme

En effet, la politique financière est l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les dirigeants d'une entreprise pour appréhender les flux financiers qui la traversent et influencer sur eux dans le sens voulu. Elle est une pratique orientée vers l'accomplissement d'un but ou plus exactement, vers l'atteinte d'un ensemble d'objectifs.

2-2-2 la compétitivité

La compétitivité d'une entreprise analyse ses performances à long terme, sa croissance, en d'autre terme, étudier une entreprise qui est compétitive obtient des résultats supérieurs à la moyenne.

O.MEIER, étudier la compétitivité d'une entreprise 'revient par conséquent à analyser la performance de l'entreprise par rapport à la concurrence, tant dans ses coûts que dans l'obtention de ses avantages concurrentiels. Une telle démarche passe généralement par un diagnostic stratégique qui va consister à analyser le modèle économique de l'entreprise et à apprécier son positionnement stratégique au sein de son environnement »¹⁵. On distingue deux types de compétitivité à savoir la compétitivité prix et la compétitivité hors-prix.

SAUVIN, souligne également « Être compétitif, c'est être capable d'affronter la concurrence tout en se protégeant »¹⁶.

2-2-3 La création de valeur

Rester rentables et concurrentielles est essentiel pour les entreprises. Les challenges sont nombreux pour atteindre les objectifs financiers fixés. La création de valeur consiste à accroître la productivité de l'entreprise pour atteindre la rentabilité.

En effet, la création de valeur est la finalité de toute entreprise, les orientations stratégiques, et les systèmes de rémunération des dirigeants et des employés doivent découler de cette finalité.

Selon Bogliolo « les dirigeants et employés de l'entreprise ne peuvent pas avoir la satisfaction des clients, les parts de marché, la qualité ou la présence internationale, mais plutôt la création de valeur »

La création de valeur doit éveiller un véritable système de gestion par la valeur gouvernant l'ensemble des procédures de toute entreprise, par exemple, le budget et

¹⁵ Meier.O : Diagnostic stratégique : évaluer la compétitivité de l'entreprise, 4e ed.,Dunod, 2015.

¹⁶SAUVIN THIERRY, l'compétitivité de l'entreprise : l'obsession de la firme allégée édition Ellipses, Paris, 2005,p8

l'allocation des ressources. Elle est alors employée au niveau de toute prise de décision pour orienter tout le personnel vers la maximisation de la performance économique.

2- 3-Les indicateurs de la performance financière

2-3-1 Définition caractéristiques et types d'indicateurs

2-3-1-1-Définition d'un indicateur

Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la discision, élaboré à partir d'un élément mesurable ou appréciable permettant de considérer l'évolution d'un processus par rapport à une référence.

2- 3-1-2 Caractéristiques d'un bon indicateur

Un des problèmes posés par la mesure de performance survient lorsque plusieurs entités concourent à la réalisation d'un même résultat. Il est alors nécessaire qu'elles partagent les mêmes indicateurs et que la part de chacune d'elles soit évaluée. Un bon indicateur de performance doit être pertinent, éviter les effets pervers, attribuable, bien défini, disponible en temps utile, fiable, comparable, et vérifiable.

- **Pertinent** : Un indicateur doit être pertinent au regard des objectifs de l'organisation. La facilité de collecte peut conduire à passer à côté de la mesure de la réalisation d'un objectif (exemple : nombre de lettres auxquelles il est répondu, sans considération de la rapidité de réponse ni de la qualité des réponses).
- **Éviter les effets pervers** : L'indicateur doit éviter d'encourager des comportements non désirés ou du gaspillage. Un indicateur peut conduire à des comportements cohérents avec l'indicateur, mais non avec l'objectif. Exemple : la rapidité de réponse au courrier sans mesure de la qualité des réponses.
- **Attribuable** : L'indicateur doit dépendre des actions de l'organisation. Idéalement, la mesure devrait permettre d'indiquer quelle part de la variation de l'indicateur est attribuable à l'organisation. Exemple : – le nombre de plainte reçu peut refléter la qualité d'un service, mais aussi la confiance des plaignants quant à la suite qui sera donnée à leur plainte.
- **Bien défini** : L'indicateur doit être défini clairement, sans ambiguïté, de telle sorte qu'il soit facile à comprendre et à utiliser par les parties intéressées, et que les données nécessaires à son calcul soient collectées de façon cohérente avec l'indicateur.
- **Mesurable** : Un indicateur conceptuellement parfait mais difficilement mesurable a peu d'utilité. Exemple : le Taux net de scolarisation, Effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation exprimé en pourcentage de la population correspondante, est difficile à mesurer dans la mesure où il est

difficile de repérer dans les inscrits d'un niveau d'enseignement ceux qui ont l'âge officiel ; aussi a-t-on recours au Taux brut de scolarisation.

- **Disponible en temps utile** : Les données qui entrent dans le calcul de l'indicateur doivent être produites avec une fréquence suffisante et suffisamment rapidement. La fréquence souhaitable dépend de la rapidité avec laquelle les politiques peuvent être infléchies. Elle dépend aussi de la substitution qui existe entre la qualité des données et leur rapidité, ainsi que du coût de la collecte.
- **Fiable** : L'indicateur doit être adapté à son usage et réactif aux évolutions. Il doit refléter fidèlement ce qu'il a pour but de représenter. Il doit être statistiquement significatif. Exemple : une politique de lutte contre l'alcoolisme au volant ; l'indicateur "nombre de conducteurs dépistés positifs" n'est pas un indicateur fiable car il peut varier dans un sens ou dans un autre sans que l'on puisse en tirer une conclusion ; ainsi, au début de la campagne de dépistage, le nombre de conducteurs dépistés positifs augmente par la suite par crainte des contrôles il diminue.
- **Comparable** : L'indicateur doit permettre des comparaisons dans le temps ou avec d'autres programmes similaires. Pour être comparable dans le temps, il est nécessaire qu'un indicateur ne soit pas trop sensible à l'évolution du contexte. Exemple : une politique d'appui à la production céréalière, par la distribution de semences sélectionnées. L'indicateur "quantité produite par les producteurs bénéficiaires" est trop dépendant de la climatologie pour que les comparaisons temporelles soient significatives.
- **Vérifiable** : La construction de l'indicateur doit être clairement documentée.

Les caractéristiques souhaitables d'un bon indicateur sont souvent rassemblées sous l'acronyme anglais SMART : spécifique, mesurable, accessible, pertinent (relevant), et disponible en temps utile (timely). Comme indiqué ci-dessus, les bonnes caractéristiques d'un indicateur sont cependant plus nombreuses que SMART¹⁷.

2-3-1-3 Les différents types d'indicateurs

Il existe plusieurs types d'indicateurs, selon Mendoza et AL¹⁸ nous avons les indicateurs de moyens, les indicateurs de résultats et les indicateurs de contexte.

Les types d'indicateurs sont présentés comme suite :

- A. **Les indicateurs de moyens** : C'est la mesure de la disponibilité, de l'affectation, du niveau de consommation des moyens humains, matériels, financiers par exemple pour une activité du service. Grâce à ces ratios nous pourrions comprendre quelle a été la

¹⁷ <http://www.gbo.tn/index.php?option=com> 05/03/2021

¹⁸ MENDOZA C& AL, tableau de bord et balance scorecard guide de gestion RF, groupe revue fiduciaire, 2002, p65-67.

disponibilité et l'affectation des ressources de l'entreprise allouée à la réussite de ses objectifs.

- B. **Les indicateurs de résultat** : Ils expriment le niveau de performance atteints grâce aux moyens et aux ressources alloués durant la période mesurée, ils peuvent également être appelés indicateurs de réalisations.
- C. **Les indicateurs de contexte** : Les indicateurs de contexte sont des indicateurs externes à l'entreprise. Ils peuvent indiquer une cause de baisse ou de hausse des indicateurs de moyens et des indicateurs de résultats.

2-3-2 Indicateurs de la performance financière

Nous examinerons quatre (04) indicateurs essentiels qui sont la rentabilité, profitabilité, L'autofinancement et l'endettement.

2-3-2-1 la rentabilité

La rentabilité représente le rapport entre les revenus d'une société et les sommes qu'elle a mobilisées pour les obtenir. Elle constitue un élément privilégié pour évaluer la performance des entreprises. Les analystes économiques distinguent deux types de rentabilité : économique et financière.

A. La rentabilité économique (RE)

C'est la capacité de l'entreprise à obtenir un résultat à partir des capitaux, que ceux-ci soient apportés par des actionnaires, ou prêteurs par une banque, elle est mesurée comme suit :

$$\text{Rentabilité économique} = \frac{\text{resultat d'exploitation}}{\text{Les capitaux engagés}}$$

HOUAROU estime « que la rentabilité économique exerce une influence significative sur la rentabilité des capitaux propres car un niveau élevé de taux de rentabilité économique peut être obtenu par un taux de profitabilité faible et d'une rotation élevée des capitaux investis ou l'inverse. »¹⁹

En effet la rentabilité économique exprime la capacité des capitaux investis à créer un certain niveau de bénéfice avant paiement des éventuels intérêts sur la dette. Elle est donc une mesure de la performance économique de l'entreprise dans l'utilisation de son actif, elle détermine quel revenu l'entreprise parvient à générer en fonction de ce qu'elle a. C'est donc une ration utile pour comparer les entreprises d'un même secteur économique.

B- La rentabilité financière (RF)

La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à rémunérer les associés. Pour attirer les investisseurs ou ne pas « perdre » les associés actuels, l'entreprise a pour objectif de maximiser cet indicateur.

Elle est mesurée comme suit :

¹⁹ HOAREAU, CHRISTIAN, Maitriser le diagnostic financier, 3ème édition, Revue fiduciaire, 2008 p 90

$$\text{Rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Capitaux propres}}$$

La rentabilité financière c'est une référence pour apprécier la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires, et un indicateur pertinent de la mesure du potentielle du financement interne de la croissance de l'entreprise.

L'effet de levier

L'effet de levier mesure l'impact positif ou négatif de la politique d'endettement de l'entreprise. Il se définit comme la différence existant entre le taux de rentabilité financière et le taux de rentabilité économique.

Si $RF > RE$, l'endettement joue un rôle positif.

Si $RF < RE$, l'endettement joue un rôle négatif.²⁰

L'analyse de cet effet de levier permet d'appréhender les effets des éléments qui composent la rentabilité des capitaux propres que sont : la rentabilité économique nette de l'entreprise, du coût du financement par capitaux empruntés et du taux d'endettement. Elle permet de savoir si le financement par endettement a favorisé une amélioration de la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise.

L'en calcule ainsi :

$$\text{Effet de levier} = (\text{résultat d'exploitation} - \text{impôt} - \text{dette financière}) / \text{capitaux propres}$$

2-3-2-2 La profitabilité (rentabilité commerciale)

La profitabilité d'une entreprise est sa capacité à générer des profits à partir de ses ventes. Elle compare le résultat net comptable (bénéfice ou perte) au chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice comptable.²¹

$$\text{Le taux de profitabilité} = \text{Résultat net} / \text{chiffre d'affaire}$$

Selon HOUARAU²², la profitabilité peut être défini « comme l'aptitude de l'entreprise à sécréter un certain niveau de résultat ou revenu pour un volume d'affaire donné ».

²⁰ Mesure de la performance financière de l'entreprise, pierre paucher, OPU, P 130

²¹ GRANDGUILLOT BEATRICE ET FRANCIS, l'analyse financière, 12^{ème} édition gualinolextensio, 2014-2015, p75.

²² HOAREAU CHRISTIAN, op.cit., 2008, p88.

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuelle sur la performance financière

D'après ces définitions nous pouvons distinguer trois ratios d'activité que nous allons présenter dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°01 : La présentation des ratios d'activité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de profitabilité économique	$\frac{\text{EBE}}{\text{CA (HT)}} * 100$	La profitabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, la production ou la valeur ajoutée, compte tenu uniquement de son activité industrielle et commerciale. Une baisse significative de ce ratio dans le temps, due à une diminution de l'excédent brut d'exploitation est préoccupante car elle se répercute sur la rentabilité de l'entreprise et sur le niveau d'autofinancement.
Taux de profitabilité économique nette	$\frac{\text{R EXP}}{\text{CA(HT)}} * 100$	Ce ratio mesure la profitabilité des activités industrielles et commerciales. Indépendamment de la part respective des facteurs de production (travail, capital) et du mode de financement.
Taux de profitabilité financière	$\frac{\text{R CAI}}{\text{CA(HT)}} * 100$	La profitabilité financière représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, en tenant compte des opérations financières. Le taux de profitabilité financière doit être rapproché de celui de profitabilité économique pour analyser les effets de la politique financière de l'entreprise.

Source : Cours 2018, Analyse financière, 3ème année FC,

2-3-2-3 –L'autofinancement :

L'entreprise est financée soit par des ressources internes (activité de l'entreprise) soit par des ressources externes. L'autofinancement est une source de financement interne. Il permet à l'entreprise de financer son développement et sa croissance via ses propres bénéfices.

J. PIERRE et AL définissent l'autofinancement comme « la rétention tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société. »²³

Elle correspond au reste de la capacité d'autofinancement après avoir distribué les dividendes aux associés.

Il est important de préciser que le recours à l'autofinancement a un coût et comporte tout de même certains risques.

En effet, avant de pouvoir se permettre de s'autofinancer, l'entreprise doit disposer de moyens suffisants, qui l'autorisent à investir dans de nouveaux projets. Il est aussi important de savoir que ces projets peuvent se révéler infructueux, et donc générer de grosses pertes pour l'entreprise et ses actionnaires. L'utilisation de ces réserves, principalement destinées à rémunérer les actionnaires, doit donc s'effectuer de façon vigilante et organisée.²⁴

L'autofinancement se détermine par la relation suivante :

$$\text{Autofinancement} = \text{Capacité d'autofinancement} - \text{Dividendes payés en (N)}$$

- La capacité d'autofinancement :

La capacité d'autofinancement (ou CAF) désigne l'ensemble des ressources brutes restant à une entreprise à la fin d'un exercice. Elle permet à l'entreprise de se développer en assumant elle-même ses besoins d'investissement, mais peut être également utilisée à des fins d'épargne, de remboursement d'emprunt ou pour rémunérer les actionnaires sous forme de dividendes. La capacité d'autofinancement entre dans le calcul de certains ratios financiers. Elle permet ainsi de connaître la capacité d'une entreprise à rembourser ses dettes (dettes/capacité d'autofinancement) ainsi que son taux de rentabilité (capacité d'autofinancement/chiffre d'affaires).²⁵

Elle se calcule comme suit :

$$\text{CAF} = \text{produit encaissables} - \text{charge décaissables}$$

²³ GILLET Rolant, JOBERT JEAN.Pierre, NAVATTE Patrick, RAMABOURGE Pilippe: « Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier », Edition dollaz, 1994, p 143

²⁴ <https://www.petite-entreprise.net/>

²⁵ <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198395-capacite-d-autofinancement-definition-calcul-traduction/> 30/04/2021

2-3 2-4 L'endettement²⁶

L'endettement financier net, ou endettement net, ou dette financière nette désigne le montant net de l'ensemble des dettes de l'entreprise. De ce fait, cet indicateur est essentiel à la planification stratégique, car il détermine le solde de l'entreprise hors exploitation.

Calcul de l'endettement net :

Endettement net = dette bancaire (à court, moyen et long terme) + compte courant d'associées – disponibilité – valeur mobilières de placement

Une fois que l'endettement financier net est défini, l'entreprise est en mesure de calculer différents ratios afin de déterminer les meilleures décisions à prendre pour son développement.

- **Le taux d'endettement net** : Le taux d'endettement met en évidence les dettes de l'entreprise par rapport aux capitaux propres.

Taux d'endettement nette = endettement nette / capitaux propre hors provision pour risque et charge

- **La capacité d'endettement** : Ce ratio permet à l'entreprise de déterminer à quel point elle est capable de s'endetter sans remettre en question son niveau de solvabilité.

Capacité d'endettement = capitaux propre - endettement nette

- **La capacité de remboursement** : cet indicateur détermine la somme nécessaire à l'entreprise pour rembourser ses dettes financières.

La capacité de remboursement = endettement net / la capacité d'autofinancement

²⁶ <https://fiches-pratiques.chefdentreprise.com/> 30/04/2021

Section 3 ; Les instruments de mesure et modèles d'évaluation de la performance financière

3-1 Les instruments de mesure de la performance

3-1-1 Le contrôle de gestion :

3-1-1-1 La notion du contrôle et quelques éléments de l'histoire

La notion de contrôle est née avec la révolution industrielle, il est imposé dans l'entreprise lors de l'application de la division du travail et de la répartition de tâches. La mise en place systématique d'un système de contrôle des activités de chaque fonction s'est avérée indispensable pour piloter l'entreprise à atteindre les objectifs prévus entraînant une suprématie de l'objectif d'efficacité économique du contrôle de gestion au détriment de celui de l'efficience.

Au milieu de la décennie 1980, une nouvelle approche cybernétique du contrôle de gestion vient d'apparaître qu'Hugues Boisvert qualifie de « contrôle de gestion renouvelé ». Elle tente de dépasser les limites de l'approche traditionnelle. Elle propose de passer du

Contrôle de gestion par l'amont au contrôle de gestion par l'aval et du coût de revient classique au coût de revient par activité. Les objectifs et les outils d'analyse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Aussi, le contrôle de gestion implique une complémentarité permanente entre gestion stratégique et gestion opérationnelle.

La décennie 1980-1990, marque la remise en cause des méthodes classiques ainsi que, de nouveaux modes d'évaluation des performances sont mis en évidence, le renversement entre une gestion fondée sur le coût et une gestion axée sur la valeur. La représentation économique de l'entreprise doit se structurer autour du couple coût-valeur. Après ce bref aperçu historique sur l'évolution du concept du contrôle de gestion, nous passons à la définition du contrôle de gestion et qui est en conséquence défini par plusieurs auteurs.

3-1-1-2 : Définition du contrôle de gestion

Le contrôle de gestion est particulièrement envisagé « comme une fonction indispensable au pilotage de la performance »²⁷ Plusieurs auteurs en économie ont défini le contrôle de gestion de différentes manière :

Selon Anthony « le contrôle de gestion est le processus par lequel les managers obtiennent l'assurance que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente pour la réalisation des objectifs de l'organisation »²⁸.

Selon F.GIRAUD et autres : Selon ces auteurs (2000) : « le contrôle de gestion est une démarche permettant à une organisation de clarifier ses objectifs de performance et d'en

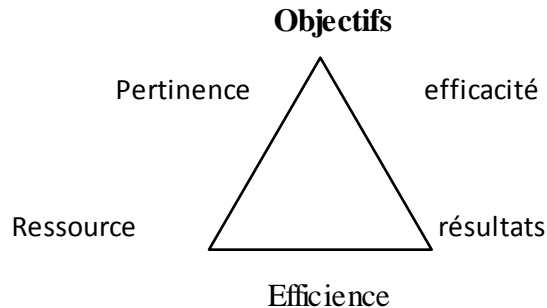
²⁷ LLANGLOIS. C. BONNIER. M. BRINGER, Op-cit, P.13.

²⁸ R.N. Anthony, planning and control systems : a Framework for Analysis, Harvard University, 1965.

piloter la réalisation progressive, en assurant la convergence des actions engagées par les différentes entités de la structure.».²⁹

Le contrôle de gestion peut être expliqué à travers la figure ci-après :

Figure N°1 : Le triangle du contrôle de gestion



Source : LONING. H, « le contrôle de gestion : organisation, outils et pratiques », 3^{ème} édition, Dunod, Paris, 2008, p 06

Selon cette figure un responsable se définit par un « champ d'action » dans lequel son activité consiste à mettre en relation trois éléments :

- les objectifs à atteindre
- les ressources mises à sa disposition
- les résultats obtenus

Ces trois éléments donnent naissance à trois critères d'évaluation pour le responsable

- la pertinence (des moyens mis en œuvre par rapport aux objectifs)
- l'efficacité (la capacité à atteindre l'objectif, c'est-à-dire à atteindre un résultat conforme à l'objectif)
- l'efficience (la mise en œuvre du minimum de ressources nécessaires pour le résultat obtenu)

3-1-1-3 Le positionnement du contrôle de gestion dans l'entreprise

La place et l'exercice du contrôle de gestion dans l'entreprise dépendent de plusieurs facteurs, dont :

- La taille de l'entreprise ;
- De son mode de fonctionnement ;
- Des moyens disponibles ;
- des objectifs poursuivis par la direction générale.

²⁹ GIRAUD (F) et autres : «Contrôle de gestion et pilotage de la performance», édition GUALINO, Paris, 2002, P.34.

Généralement, le contrôle de gestion se situe au sein de la direction financière, soit en tant que responsabilité à part entière, soit en tant que responsabilité partagée quand la fonction est assurée par le directeur financier.

Mais l'évolution la plus récente tend à situer le contrôleur de gestion en dehors de toute hiérarchie et rattacher directement au dirigeant (Directeur Général de l'entreprise). Cette position favorise l'indépendance du contrôleur et lui donne des pouvoirs d'intervention beaucoup plus importants.

Pour mener à bien sa mission, le contrôleur de gestion s'appuie sur tous les moyens disponibles dans l'entreprise, qu'il s'agisse du potentiel technique, des moyens financiers ou encore des ressources humaines.

3-1-1-4 Les objectifs du contrôle de gestion³⁰

Le contrôle de gestion n'indique pas uniquement de vérifier le statut de l'entreprise mais il a une mission beaucoup plus étendue et complexe. Cette dernière consiste à définir les finalités et les objectifs généraux de l'entreprise à long terme d'une part, et d'autre part la stratégie à adopter pour orienter la gestion vers la réalisation des objectifs.

Selon BOUQUIN : « l'objectif du contrôle de gestion est « de permettre aux dirigeants de la hiérarchie d'être assurés de la cohérence entre les actions quotidiennes et les stratégies définies dans le long terme ». ³¹

Pour MOISSET : le contrôle de gestion a pour « objectif l'animation de l'amélioration de la performance des processus opérationnels, il est l'interface avec les centres de services partagés, et l'interlocuteur privilégié du management du métier » ³².

Généralement, le contrôle de gestion au sein de toute entreprise a une multitude d'objectifs

Parmi ces objectifs en trouvons :

a) La performance de l'entreprise :

Le pilotage des performances doit être un compromis entre l'adaptation aux évolutions externes et le maintien d'une cohérence organisationnelle pour utiliser au mieux les ressources et les compétences. On demande alors au contrôleur de gestion d'aider à allouer les ressources aux axes stratégiques du moment. Le contrôle de gestion doit optimiser qualité, coût, délai, en utilisant tous les outils de résolution de problème tels que l'analyse de processus, les outils de gestion de la qualité... Le contrôle de gestion doit aussi aider au pilotage des variables de la performance social demandée par les parties prenantes.

³⁰ ALAZARD C et SEPARI S, « contrôle de gestion », manuel et application, Edition DUNOD, Paris 2007 ; P 20

³¹ BOUQUIN, Henri. « *Contrôle de gestion de l'entreprise* », 3ème éd. Paris, PEF, Gestion, 1997, p.29.

³² MOISSET, Armand. « *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* » 3ème éd. Paris : Dunod, 2009. P. 46.

b) L'amélioration permanente de l'organisation :

Pour utiliser au mieux les ressources et les compétences. L'entreprise doit piloter son organisation comme une variable stratégique. La structuration par les processus semble être une voie pertinente pour la performance ; il s'agit de découper l'organisation en processus opérationnels et en processus supports pour ensuite modifier et améliorer ceux qui ne sont pas rentable. Le contrôle de gestion peut aider à formaliser ces processus et surtout à mesurer les coûts de ces processus pour déterminer les marges et les leviers d'accroissement possible de valeur ajouté.

c) La prise en compte des risques :

Dans le pilotage de la performance, gouvernance d'entreprise et le risque deviennent indissociables, il est nécessaire de connaître les impacts des activités d'une entreprise sur ses parties prenantes en intégrant les risques liés.

3-1-2 Le tableau de bord

Plusieurs spécialistes en gestion ont proposé différentes définitions des tableaux de bord :

Pour (H. BOUQUIN, 2001), le tableau de bord « est un ensemble d'indicateurs peu nombreux conçus pour permettre aux gestionnaires de prendre connaissance de l'état et de l'évolution des systèmes qu'ils pilotent et d'identifier les tendances qui les influenceront sur un horizon cohérent avec la nature de leurs fonctions »³³.

Selon (A. FERNANDEZ, 2005), « un tableau de bord est un instrument de mesure de la performance facilitant le pilotage "proactif" d'une ou plusieurs activités dans le cadre d'une démarche de progrès. Il contribue à réduire l'incertitude et faciliter la prise de risque inhérente à toute décision. C'est un instrument d'aide à la décision »³⁴.

(B. DORIATH, 2005), définit le tableau de bord comme étant : « un ensemble d'indicateurs de pilotage, construits de façon périodique, à l'intention d'un responsable, afin de guider ses décisions et ses actions en vue d'atteindre les objectifs de performance »³⁵.

En effet le tableau de bord est un outil qui permet à l'entreprise de mesurer sa performance, il est aussi un outil d'aide à la prise de décision.

3 1-2-1 Définitions du tableau de bord financier

Le tableau de bord financier et comptable est un outil de constatation qui est essentiellement fondé sur des données financières et comptables. Il est également un instrument ayant pour objectif d'évaluer les performances financières d'une entreprise à un moment précis ou sur une période donnée.

³³ BOUQUIN [2003].H: « Le contrôle de gestion » Ed PUF, 2003 P. 397-398

³⁴ FERNANDEZ,.A [2005] ; « L'essentiel du tableau de bord, » Paris, Éd. d'organisations, P. 178

³⁵ DORIATH,.B [2005] ; « «Contrôle de gestion », 4ème, Ed Dunod.

L'étude et l'analyse régulières des performances permettent de déterminer et d'améliorer sans cesse la stratégie financière de l'entreprise.

Les avantages du tableau de bord financier sont nombreux. À ce titre, il permet de :

- **Suivre l'évolution de la situation financière** : les indicateurs financiers interprétés les uns à la lumière des autres permettent d'avoir une vision précise des résultats de l'entreprise. Grâce à ces indicateurs, il peut notamment prendre connaissance des dépenses de l'entreprise ainsi que de l'évolution de la réalisation des objectifs fixés.
- **Mesurer les performances** : le tableau de bord financier est un instrument incontournable de la stratégie commerciale. Grâce à cet outil, l'entrepreneur dispose d'un véritable aperçu de l'évolution de son entreprise. Il peut suivre l'efficacité des nouveaux projets ainsi que leur rentabilité pour comprendre quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre les objectifs visés.
- **Anticiper les éventuelles difficultés** : grâce à un suivi régulier du tableau de bord financier, l'entrepreneur peut identifier les situations à risques. Ainsi, dès lors qu'apparaît une baisse d'activité, des problèmes de trésorerie ou un écart sur l'un des indicateurs clé, l'entrepreneur peut être réactif et corriger la conjoncture.
- **Prendre des décisions éclairées** : le tableau de bord financier permet d'apprécier statistiquement les risques encourus par la prise de telle ou telle décision. À ce titre, il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui est essentiel pour établir une stratégie financière efficace.
- **Motiver ses équipes** : lorsque les salariés sont impliqués dans le suivi de l'évolution des résultats et dans la réussite des objectifs, ils se sentent investis. Le tableau de bord est donc un outil intéressant pour impliquer et motiver ses équipes. »³⁶

3-1-2-2 Le rôle du tableau de bord

Le tableau de bord a un rôle essentiel dans le fonctionnement d'une entreprise, on peut le considérer comme un outil à dimensions multiples assumant plusieurs fonctionnalités ; le tableau de bord un instrument de contrôle et de comparaison, outil de dialogue et communication et outil qui aide à la décision.

❖ **Le tableau de bord est un instrument de contrôle et de comparaison et d'amélioration**

Le tableau de bord doit offrir à son utilisateur la possibilité de contrôler en permanence les réalisations par rapport aux objectifs fixés dans le cadre de la démarche budgétaire.

³⁶<https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/tableau-de-bord-financier/#ancr1>

❖ Le tableau de bord est un outil de pilotage

Le tableau de bord est un outil de pilotage puisqu'il permet de définir les actions par rapport aux réalisations et aux objectifs fixés, il permet de détecter les points forts et les points faibles et interpréter les écarts (Car connaître ses problèmes, c'est aussi, s'engager à les résoudre), et d'organiser : c'est-à-dire ; rechercher la meilleure combinaison possible des ressources techniques et humaines.

❖ Le tableau de bord est un outil de communication et de dialogue

Nous avons observé que le tableau de bord était un outil d'aide au pilotage des centres de responsabilités. Il a aussi un rôle de coordination essentiel, dans la mesure où il permet aux différents niveaux hiérarchiques de suivre le fonctionnement des entités dont ils ont la Supervision.

Pour sa nature, le tableau de bord doit servir de base au dialogue entre le supérieur et ses subordonnés.

L'utilisation du tableau de bord comme instrument de dialogue entre les différents services de l'organisation pour qu'ils puissent mieux coordonner leurs actions correctives et leurs commentaires sur les résultats exige que les délais d'obtention des documents soient respectés et que les données soient bien comprises par tous. Si ces conditions sont réunies il devient alors, un outil irremplaçable de coopération et outil de dialogue utilisé par tous.

❖ Le tableau de bord est un outil d'aide à la décision et à la prévision

Le tableau de bord permet à son utilisateur, de se projeter en avant et d'obtenir ainsi des informations afin d'établir des prévisions. A ce propos (**LEROY.M, 2001**), souligne que « le tableau de bord constitue le pivot de la gestion prévisionnelle et de contrôle »³⁷ Cet outil contribue à la mise en œuvre des actions correctives de décisions fixées par l'entreprise et à leurs réalisations

3-1-2-3 les étapes d'élaboration d'un tableau de bord

La mise en place d'un tableau de bord se résume en quatre étapes. Tout d'abord, il faut définir les missions et les objectifs de l'organisation. Dans un second temps, on identifie les variables dont la maîtrise conditionne l'atteinte des objectifs, puis on choisit les indicateurs reflétant l'évolution des valeurs clés. Enfin, on établit pour chaque indicateur une base de référence afin de savoir dans quel état est l'indicateur : bon, à surveiller ou mauvais.

a) La définition des objectifs

Le TBG est un outil d'aide à atteindre des objectifs stratégiques. « Si ces objectifs ne sont pas explicités, le pilotage n'a pas de sens (comment « garder le cap » si on ne connaît

³⁷.LEROY .M, [2001], « Le Tableau de Bord au service de l'entreprise », Edition : des Organisation, 2001, .P.37.

pas la destination ?) »³⁸. Pour y parvenir, il faut élaborer un organigramme de gestion précisant les responsabilités et les domaines d'intervention de chaque manager. Pour définir la mission d'un service, il nous faut répondre aux questions suivantes :

- Que fait le service ?
- Pour qui travaille-t-il ?
- Pourquoi travaille-t-il ?

b) identifier les facteurs clés du succès (les variables d'action) :

Les facteurs clés de succès« sont les conditions essentielles permettant d'atteindre les objectifs fixés. Ces leviers d'actions opérationnelles doivent être contrôlables par les responsables de centre ». ³⁹ Les variables d'actions prennent la forme :

- Compétences distinctives non partagées par les concurrents et non reproductibles, qui confèrent à l'entreprise un avantage concurrentiel ;
- Performances minimale sa réaliser donc l'insuffisance compromettrait la position de l'entreprise face à ses concurrents et pourrait conduire à son élimination.

c) Identification et choix d'indicateurs :

Pour être efficace, le TBG doit avoir des indicateurs pertinents, utiles aux membres de la direction générale pour anticiper les problèmes et prendre des décisions. Un TB qui contient trop d'indicateurs n'est pas lue ainsi, la difficulté d'élaboration du TB réside dans la sélection d'indicateurs parmi la masse des informations fournies par le système comptable et le contrôle de gestion.

d) Responsabilité :

Les dirigeants de centre de responsabilité n'ont pas la maîtrise totale sur l'ensemble des indicateurs nécessaires au pilotage d'une entreprise. Lors de la conception des TB, il est souhaitable que les indicateurs soient clairement rattachés à une personne. Les tâches accomplies par cette dernière sont diverses :

- De recueillir l'information nécessaire à la production de l'indicateur lorsqu'il n'est pas automatiquement alimenté par le système d'information ;
- De surveiller l'indicateur et mettre en œuvre les plans d'action prévus par les - procédures lorsqu'un indicateur se rabaisse.

³⁸ BAILLEY (L) et LECLERE (D) : contrôle de gestion (le meilleur du DCG1 11), édition Foucher, 2e édition France, 2001, p.157.

³⁹ LANGLOIS (G), BRINGER (M) et BONNIER (C) : contrôle de gestion : manuel & application, édition Foucher, 4e édition, France, 2010, p.547.

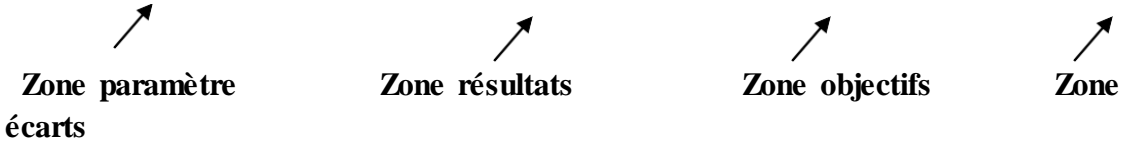
e) La mise en place d'un tableau de bord

Une fois les indicateurs et les responsabilités choisis, il faut soigner la présentation de toutes ces données.

- 1) **Privilégier une présentation standard** : la présentation des différentes pages du tableau de bord doit s'efforcer d'être standard : même caractère et couleur utilisée, même endroit pour inscrire les titres de thème, la date des informations, les commentaires, la définition des indicateurs. Cette standardisation est essentielle à l'agrément et à la facilité de lecture. Le lecteur retrouve toujours la même présentation, ce que lui permet de se consacrer au fond plutôt que de passer son temps à décoder la forme ;
- 2) **Adapter la fréquence des tableaux de bord** : la fréquence des tableaux de bord est en général liée au niveau de responsabilité concernée par le tableau afin de favoriser les prises de décision.
- 3) **Élaboration de plan d'action** : le tableau de bord est orienté vers l'action. Les causes des écarts doivent être analysées et commentées avant d'être éventuellement transmises à la hiérarchie. Cependant, lorsque la valeur de certains indicateurs se situe dans des zones réputées dangereuses, les responsables doivent rapidement mettre en œuvre des plans d'action
- 4) **Présentation d'un tableau de bord** : la forme du tableau de bord doit être claire et accessible par les futurs utilisateurs, sa maquette fait apparaître quatre zones.

Tableau N°02 ; présentation du tableau de bord

Tableau de bord			
	Résultat	Objectif	Ecart
Rubrique 1			
Indicateur A			
Indicateur B			
Rubrique 2			
Indicateur A			
Indicateur B			



Source : LORY (Michel) : le tableau de bord au service de l'entreprise, édition Organisation, paris, 2001.

3-2 Les modèles d'évaluation de la performance financière

Les méthodes d'évaluation de la performance financière sont nombreuse, mais dans le cadre de notre étude en se focalisera sur les deux méthodes suivante qui sont :

- Le modèle d'Altman
- Le modèle d'EVA de J.M. Stern et G.B. Stewart

3-2-1 Le modèle d'Altman

. En 1968, Edward ALTMAN « a développé ce qui est nommé le Z score (Zs) qui porte 5 ratios comptables »⁴⁰

Le z score d'Altman est un instrument de synthèse permettant la prévision de la défaillance d'une entreprise à partir d'un certain nombre de ratios. Cet instrument permet de répondre facilement à la question :

« Est-ce que l'entreprise est susceptible de faire faillite ? ».

⁴⁰HULL, John. Gestion des risques et institutions financière. 2°éd, Paris: Edition Pearson éducation. 2007.

Chapre1 : Cadre théorique et conceptuelle sur la performance financière

Son avantage est la simplicité, ses résultats permettent une réponse par oui ou non. Cette méthode est très intéressante dans la mesure où elle considère des mesures financières jumelées et non séparées.

Cette méthode d'Altman suit la fonction suivante : $Z = V_1X_1 + V_2X_2 + \dots + V_NX_N$, les ratios (X_i) sont pondérés par des valeurs V_i . Pour juger de la situation financière d'une entreprise la régression prend en compte plus d'un aspect à savoir :

La liquidité, la solvabilité, la rentabilité, l'activité et la croissance. Altman voulait que son modèle ne néglige aucun des aspects de la situation financière d'une entreprise. Appliqué sur un échantillon de 66 sociétés américaines, ce modèle a réussi à classer 95% des sociétés en faillite un an avant leur faillite.

« Selon KHOURY Paul, la fonction de Z score est calculée comme suit » :⁴¹

$$Z = 1,2 X_1 + 1,4 X_2 + 3,3 X_3 + 0,6 X_4 + X_5$$

Avec :

X_1 : Fond de roulement / Actif total

X_2 : Réserves / Actif total

X_3 : Excédent brut d'exploitation / Actif total

X_4 : Capitaux propres / Total des dettes

X_5 : Chiffre d'affaire / Actif total

Le résultat obtenu est apprécié comme suite :

- $Z_s > 3$: l'entreprise est saine, c'est-à-dire l'entreprise a peu de chance faire faillite (sauvée)
- $1,8 < Z_s < 3$: l'entreprise est dans la zone neutre
- $Z_s < 1,8$: l'entreprise est potentiellement en défaillance (zone dangereuse), dans ce cas l'entreprise subit des difficultés financières ce qui va engendrer sa faillite.

3-2-2 Le modèle d'EVA (Economic Value Added) de J. M. Stern et G.B. Stewart

EVA (Economic Value Added) ou VAE (valeur ajoutée économique) est apparue dans les années 20 aux Etats-Unis l'idée de création de valeur. Cette notion a été conceptualisée par J. Stern et B. Stewart par la méthode EVA.

Le modèle d'EVA signifie « valeur ajoutée économie », est une méthode qui permet de savoir si l'entreprise crée de la valeur sur une période donnée ou non, et de déterminer les postes créateurs de richesse.

⁴¹HULL, John. op. cit. P 40

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuelle sur la performance financière

Selon C.LAURENT, « L'EVA est un indicateur de la performance annuel. Rien ne garantit qu'une EVA élevée sur un exercice conduit systématiquement à une création de richesse à long terme »⁴².

Pour favoriser la recherche de ressource rare telles que les capitaux, l'entreprise doivent rémunérer leurs actionnaires à un taux égal à celui que ses derniers obtiendraient pour d'autres investissements et compte tenu d'un ajustement lié au risque, un certain niveau de bénéfice net ou de bénéfice par compte tenu d'un ajustement lié au risque.

L'EVA peut être exprimée par⁴³:

$$\text{EVA} = (R - \text{CMPC}) K$$

R : Taux de Rendement des capitaux propres investi ;

CMPC : Coût Moyen Pondéré du Capital ;

K : Total Capitaux Investi.

L'entreprise crée de la valeur économique si son EVA est positive, cela correspond à un enrichissement des actionnaires, une création de richesse additionnelle.

L'EVA négative ou nulle montre que l'entreprise a détruit de la richesse pendant la période considérée, donc amoindrissement de la valeur de l'entreprise.

Conclusion

En conclusion à ce chapitre, nous pouvons dire que :

La performance est au cœur de toutes les organisations. Dans un univers où la concurrence est de plus en plus féroce, les entités ne nulent pas le choix de l'être performant.

La performance est une notion polysémique, complexe et difficile à définir. Elle s'appuie largement sur les notions d'efficacité, d'efficience, de pertinence et de cohérence et elle est la plus part du temps centré sur sa dimension financière.

La performance est mesurée à travers des indicateurs et des modèles permettant à l'entreprise de savoir si elle crée de la valeur.

⁴² LAURENT Cappelletti, Djamel KHOURTA : « Concept et mesure de la création de valeur organisationnelle » Tome 10, 2004, P 127-146

⁴³ KHOURY Paul & Associe, « La maîtrise des états financiers », 1999, p 210.

*Chapitre 02 : Evaluation de la
performance financière d'une
compagnie d'assurance*

Introduction

L'assurance est une opération par laquelle une personne physique ou morale appelé(assureur) s'engage à indemniser une autre personne(assuré) lors de la survenance d'un sinistre et moyennant le paiement d'une cotisation, généralement appelée prime d'assurance.

Le présent chapitre, donne une vue d'ensemble sur le secteur des assurances ; sont historique, les notions de base, la particularité de sa comptabilité et la présentation des états financier d'une compagnie d'assurance et leurs composant et les outils de mesure et d'évaluation de la performance financière en utilisant l'équilibre financier et la méthode des ratios.

Section 01 : Aperçu historique et quelques notions fondamentales sur l'assurance

Depuis longtemps l'homme a émis le besoin de se protégé et de se couvrir des risques auquel il est exposé. C'est dans ce contexte que le concept d'assurance a vu le jour et s'est ensuite développés à travers le temps pour ainsi prendre une place importante dans notre société.

Dans cette section nous allons présenter un bref aperçu historique sur la naissance et l'évolution de l'assurance à travers le temps, ensuite nous allons donner les différentes définitions de l'assurance et les éléments de bases qui la composent.

1-1 Historique et évolution de l'assurance

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'assurance ne date pas d'hier. En effet on retrouve la première notion d'assurance dès 1700 avant Jésus Christ sous le règne du roi Hammourabi de Babylone. Ce n'est pas sans raison si l'on retrouve des traces de l'assurance aussi loin dans le temps. Le risque fait partie de la vie et ça depuis toujours. Pour combattre ce risque l'Homme a toujours cherché un moyen de s'en protéger et donc de s'assurer.

L'assurance en tant que « secours mutuel » ou « recherche de protection » existait dès la plus haute Antiquité. La première forme de l'assurance est « **la caisse de solidarité** »¹. D'après les archéologues il existe des preuves de l'existence des sociétés de secours mutuel chez les tailleurs de pierre de l'ancienne Egypte dès 1400 avant Jésus christ.

Mais ces pratiques restent éloignées de l'assurance moderne qui trouve véritablement ses sources dans le « prêt à la grosse aventure », ce type de prêt est adapté au commerce maritime. Cependant, ce n'est qu'au milieu du XIX siècle que la science actuarielle permettra l'extension du domaine d'application de l'assurance, jusque-là limité à l'assurance maritime, l'assurance incendie et l'assurance vie.

C'est dans les ports de la méditerranée (Gènes, Venise, Marseille, Barcelone puis de l'Atlantique Porto, Bordeaux, Rouen) que les règles essentielles de l'assurance moderne se sont développées.²

¹ DOMINIQUE.H, ROCHER.J, « **micro économie de l'assurance** », Edition Economica, Paris, 2001, page 6

² F.Couilbault, C.Eliashberg « **Les grands principes de l'assurance** », 7ème Edition, Edition l'Argus de l'Assurance

D'après Favier (1987) : « le premier des risques qui tiennent au grand commerce c'est quand même le risque de mer »³.

L'obligation de l'assurance, dont la contrainte juridique est généralement justifiée par une nécessité sociale, voit le jour avec la loi du 27 février 1948 qui institue une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicule terrestre à moteur.

Ces obligations sont également à l'origine du développement croissant que connaissent les sociétés d'assurances modernes.

L'assurance joue un rôle incontournable dans la mobilisation de l'épargne qui est la clé de la croissance économique, elle joue aussi un rôle d'intermédiaire financier, elle constitue un instrument pour la protection des biens et des personnes.

Selon J-F. Carlot, le contrat d'assurance sur la personne humaine se définit comme étant « un contrat par lequel une partie, l'assureur, en échange du paiement des primes par une autre partie, le souscripteur, s'engage à verser à l'assuré ou à un ou plusieurs bénéficiaires désignés,

1-2 Définitions du concept d'assurance et du contrat d'assurance

1-2-1 définition du concept d'assurance

L'assurance est un acte par lequel une personne physique ou morale prescrit, une couverture contre un risque, cet acte se conclut par un contrat qui lie un assureur à son assuré.

Dans ce qui suit nous allons définir l'assurance de façon générale, technique, juridique et économique et aussi définir le contrat d'assurance et ses composants.

A-Définition générale

L'assurance est une opération par laquelle une personne (l'assureur) s'engage à réaliser une prestation, dans le cadre d'un contrat d'assurance, au profit d'un autre individu (l'assuré) lors de la survenance d'un risque et moyennant le paiement d'une cotisation ou d'une prime.

B-Définition technique

L'assurance est une « opération par laquelle un assureur organise en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques, indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées »⁴, cette mutualisation permet aux assureurs d'équilibrer leurs comptes et de les prospérer.

Pour J. Fourastié (1946), « l'assurance est une opération par laquelle un individu, moyennant une contribution, la prime, acquiert pour lui ou pour un tiers, un droit à prestation en cas de réalisation d'un risque, cette indemnité étant versée par une entreprise ou un organisme qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compensent conformément à la loi des statistiques »⁵.

³ Ewald.F, Lorenzi.J «encyclopédie de l'assurance », Edition Economica, Paris, 1998, page 6

⁴ LAMBERT- FAIVER, Y : « Droit des assurances », édition DALLOZ DELTA, 2001, p. 38.

⁵ FOURASITE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999, Page 20.

C-Définition juridique

L'article 2 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances définit l'assurance en référence à l'article 619 du code civil en Algérie comme suit : « l'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat. »⁶

Cependant toute opération d'assurance donne lieu à « un contrat qui lie une société ou compagnie d'assurance dénommée l'assureur, à une personne qui est l'assuré ou souscripteur dans ce contrat, il précise que, moyennant le paiement d'une rémunération appelée prime d'assurance ou, plus brièvement prime, le souscripteur, ou un tiers désigné par lui, recevra des prestations ou des indemnités en cas de réalisation d'un événement redouté appelé sinistre (accident, vol, maladie, décès, etc.), à condition que cet événement se produise durant la période de validité du contrat ».⁷

D- Définition économique

L'assurance est définie sur le plan économique comme étant : « l'activité qui consiste à transformer des risques individuels en risques collectifs en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque ». ⁸ La prestation, généralement financières, peut être destinée à un individu, une association ou une entreprise, en échange de la perception d'une cotisation ou prime.

1-2-2 Définition du contrat d'assurance, ses composants et ses caractéristiques

1-2-2-1 Définition du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance est un contrat aléatoire par lequel un organisme dit « l'assureur », qui pour pratiquer l'assurance doit être autorisé par le ministère des finances à exercer ce type d'activités s'engage envers une ou plusieurs personnes dites les « assurés », à couvrir, moyennant le paiement d'une somme d'argent dite « prime d'assurance », une catégorie de risque déterminés par le contrat que dans la pratique on appelle « police d'assurance ». Les convention additionnelles qui sont destinées à modifier le contrat initial prennent le nom d'« avenant ». ⁹

Si on se refait à la définition ci-dessus on peut clairement cerner les éléments composant un contrat d'assurance qui sont :

- L'évènement incertain (le risque) ;
- Une prime ;
- La prestation ;
- La compensation :

⁶ ORDONNANCE N° 95-07 DU 23 CHAABANE 1415 CORRESPONDANT AU 25 JANVIER 1995 RELATIVE AUX ASSURANCES ET SES TEXTES D'APPLICATION

⁷ CHRISTIAN Hess : « Méthodes actuarielles de l'assurance vie », édition, Economica, 2000, p 10.

⁸ YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998, p. 82.

⁹ <https://dictionnaire-juridique.com/définition/assurance.php> 22/03/2021 à 11 heure

1-2-2-2 les éléments composant un contrat d'assurance

A. Le risque (l'événement incertain)

Le risque est un événement qui peut se réaliser mais dont on ne peut pas prévoir la réalisation effective, « Le risque est le phénomène qui est la raison d'être de l'assurance, en d'autres termes la matière première d'une opération d'assurances ». ¹⁰

Pour que le risque soit assurable, il doit respecter certaines conditions :

- L'événement doit être futur (le risque ne doit pas être déjà réalisé).
- Il doit y avoir incertitude, on parle d'événement aléatoire, c'est-à-dire qui dépend du hasard.
- L'arrivée de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré.

Lorsqu'un risque est trop important pour la mutualité d'un assureur, il a recours à deux techniques de division des risques qui peuvent être mises en œuvre en même temps :

- **la coassurance** : qui consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs assureurs,
- **la réassurance** : une opération par laquelle une société d'assurances (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société (le réassureur ou le cessionnaire) pour une partie des risques qu'elle a pris en charge. ¹¹

B. La prime ou cotisation

C'est le prix de l'assurance : somme payée par l'assuré en contre partie des garanties accordées par l'assureur. Les deux termes ont la même signification sauf que les Sociétés par action ont adopté le mot prime alors que dans les mutuelles on lui a préféré cotisation.

L'échéance est la date à laquelle il faut payer la cotisation d'assurance (cotisation annuelle, semestrielle ou trimestrielle).

Les éléments qui interviennent en principe dans le calcul de primes sont :

- La valeur du bien à garantir, le montant du capital assuré ou le coût moyen des sinistres.
- La probabilité de survenance ou la fréquence des sinistres sur un intervalle de temps déterminé.

C. La prestation de l'assureur

Le service ou la prestation de l'assureur est la concrétisation de l'engagement de l'assureur en cas de réalisation de l'événement assuré selon les conditions du contrat d'assurance. La prestation peut être attribuée soit, à l'assuré en assurance de dommages, à un tiers en assurances de responsabilité ou à un bénéficiaire identifié d'avance en assurance-vie.

¹⁰ COUILBAULT, François et ELIASHBERG Constant, Les grands principes de l'assurance, 10^{ème} édition, l'Argus de l'assurance. Paris, 2011. P 53/55

¹¹ <https://www.economie.gouv.fr/facileco/comprendre-assurance-risques> 25/03/2021 10h49

D- La compensation au sein de la mutualité

Les assurés qui cotisent par des versements de prime pour faire face aux conséquences d'un même risque, constituent une mutualité. C'est grâce à ses versements que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistrés.

L'assurance est donc l'organisation de la solidarité entre les assurés contre la survenance d'un même événement.

- si le risque s'aggrave, l'ensemble de la mutualité devra s'acquitter d'une prime plus élevée ;
- si le risque diminue, la prime de chacun diminuera¹².

1-2-2-3 Les caractéristiques d'un contrat d'assurance¹³

Le contrat d'assurance possède plusieurs caractéristiques qui déterminent les engagements entre assuré et assureur :

- Un contrat aléatoire** : soit la réalisation du risque garanti est aléatoire soit la date de réalisation du risque est aléatoire.
- Un contrat consensuel** : il suppose le consentement de la partie.
- Un contrat à titre onéreux** : L'assuré est tenu de payer la prime en contrepartie de la promesse du paiement du capital assuré en cas de sinistre.
- Un contrat synallagmatique** : Il comporte des obligations réciproques à la charge de chacune des parties.
- Un contrat d'adhésion** : Les conditions générales sont établies exclusivement par l'assureur. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que le législateur veille à protéger les assurés des clauses léonines ou contraires à la législation et ce à travers l'instauration du principe de l'approbation, par le ministère, des conditions générales des contrats d'assurances préalablement à leur diffusion auprès du public.
- Un contrat à caractère indemnitaire** : L'indemnité perçue par l'assuré en raison du dommage subi ne peut excéder le montant garanti par l'assureur, de ce fait, le contrat d'assurances ne peut être cause de gain pour l'assuré.

1-2-3 Les différents acteurs qui composent une opération d'assurance

Plusieurs parties entrent en jeu lors d'une opération d'assurance, en effet plusieurs acteurs jouent un rôle dans le contrat d'assurance et ses acteurs sont :

A. L'assuré

Constitue la personne laquelle repose le risque, c'est-à-dire celle dont les biens, les actes, la vie sont garantis contre les différents risques moyennant le versement d'une certaine somme (prime ou cotisation) L'assuré n'est pas obligatoirement le souscripteur du contrat ni le bénéficiaire, ni celui qui paye la prime.

¹² Cours technique d'assurance septembre 2020 UMMTO

¹³ <http://www.cga.gov.tn/index.php?id=35&L=0> 25/03/2021 10h21

B. Le souscripteur

Le souscripteur est la personne qui souscrit un contrat d'assurance, c'est à dire qui signe les différents documents du contrat d'assurance (devis ou proposition d'assurance, questionnaire, conditions particulières) et qui s'engage à payer les primes dues à l'assureur.

Le souscripteur n'est pas obligatoirement l'assuré, il peut souscrire un contrat d'assurance pour son propre compte, ou pour celui d'autres personnes.¹⁴

C. Le bénéficiaire

Est une personne physique ou morale qui recevra les prestations promises par l'assureur en cas de la réalisation du risque prévu au contrat d'assurance.

D. Le tiers

Toute personne étrangère au contrat mais qui peut revendiquer le bénéfice (comme les bénéficiaires d'une assurance décès, les victimes en assurance de responsabilité ...).

E. L'assureur

Est celui qui est contraint de payer l'indemnité prévue en cas de la réalisation du risque assuré, il est généralement une société commerciale ou une mutuelle.

L'assureur doit être présent avant, pendant et après la souscription du contrat :

- Avant la réalisation du contrat : il doit concevoir des produits correspondant aux besoins, informer et conseiller utilement les éventuels clients.
- Lorsque le contrat est souscrit : il doit veiller à la confection de la police d'assurance dans les meilleurs délais et selon les normes convenues.
- Une fois garantie acquise : il doit non seulement régler les sinistres, mais encore répondre aux questions des assurés, fournir des attestations, surveiller l'évolution des garanties, proposer des modifications¹⁵

1-2-4 Les différents types d'assurance

Il existe **deux grandes catégories** d'assurances : celles qui couvrent une personne physique et celles qui couvrent les biens. Mais, il est également possible de souscrire plusieurs assurances dans un même contrat. On parle alors de « multirisques ».

1-2-4-1 L'assurance de personnes

Une assurance de personne a pour objet de couvrir les risques relatifs aux individus comme les accidents corporels, la maladie, le décès ou encore l'invalidité. Dans ce cas l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente définis par le contrat si des risques touchent à la personne même de l'assuré.

Selon J-F. Carlot, le contrat d'assurance sur la personne humaine se définit comme étant « un contrat par lequel une partie, l'assureur, en échange du paiement des primes par une autre partie, le souscripteur, s'engage à verser à l'assuré ou à un ou plusieurs bénéficiaires

¹⁴<https://www.index-assurance.fr/dictionnaire/souscripteur> 25/03/2021 11h17

¹⁵COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « *Les grands principes de l'assurance* ». L'assureur, 2002. P.12.

désignés, un capital ou une rente au cas où l'assuré serait vivant à une certaine date ou s'il décède avant l'échéance »¹⁶

Selon la législation algérienne, l'assurance de personnes se définit comme étant « une convention de prévoyance contractée entre l'assuré et l'assureur et par laquelle l'assureur s'engage à verser au souscripteur ou au bénéficiaire désigné, une somme déterminée, capital ou rente, en cas de réalisation de l'événement ou au terme prévu du contrat. Le souscripteur s'oblige à verser les primes selon l'échéancier convenu »¹⁷

On distingue deux types d'assurance de personnes :

A- Assurance vie

L'assurance de personne se compose en grande majorité des contrats d'assurance vie.

Ces contrats prévoient le versement d'un capital ou d'une rente à la personne désignée comme le bénéficiaire

En général, trois types d'assurance à savoir, l'assurance en cas de vie qui permet de garantir à l'assuré la construction d'une épargne et le versement de celle-ci sous forme de rente viagère ou capital si l'assuré est en vie à l'échéance du contrat.

L'assurance en cas de décès qui garantit le versement d'un capital ou d'une rente à un bénéficiaire désigné, en cas de décès de l'assuré avant le terme fixé au contrat. Les assurances mixtes sont celles qui combinent entre une assurance en cas de décès et une assurance en cas de vie, en répondant à un double besoin, c'est-à-dire réaliser une opération d'épargne tout en assurant le risque décès.

B- L'assurance atteinte corporelle

L'assurance corporelle consiste à garantir aux assurés une indemnité pour faire face aux événements pouvant l'affecter dans sa santé. Les assurances de personnes corporelles couvrent les risques d'atteinte à l'intégrité physique en cas de maladie ou d'accident corporel

1-2-4-2 L'assurance des dommages

L'assurance dommage est « la prestation d'assurance qui dépend d'un événement incertain qui cause un dommage au patrimoine d'une personne »¹⁸

Les assurances de dommages ont « pour objet d'indemniser l'assuré en cas d'un sinistre provoquant des pertes dans ses biens matériels ou son revenu (immatériel ou incorporel) ou encore les pertes occasionnées à un tiers »¹⁹

Elle regroupe à la fois la protection de responsabilité civile générale et celle des biens tel que l'automobile, les habitations, les biens professionnels, les biens agricoles, les catastrophes naturelles, la protection juridique, les transports, le crédit caution, les pertes pécuniaires et l'assistance.

Il existe deux catégories :

¹⁶J-F. Carlot, « Support de cours de droit des assurances, cabinet d'avocats », 2007, www.jurisques.com.

¹⁷L'article 60 de l'ordonnance N° 95/07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

¹⁸DEVOET C., « Les assurances de personne », Anthémis, Edition Louvain-la-Neuve, 2006, Page 4.

¹⁹COUILBAULT F, ELIASHBERG C, LATRASS M. Op. cit, Page 62.

- l'assurance de dommages aux biens : garantissant les dommages que peuvent subir les biens de l'assuré (automobile, habitation,...).
- l'assurance de responsabilités : garantissant les dommages matériels et corporels causés à des tiers (victimes) dont l'assuré est responsable.

1-3 Les sociétés d'assurance

1-3-1 Définition d'une société d'assurance

Une société d'assurance appelée aussi une entreprise d'assurance est une personne morale fournissant une multitude de service d'assurance régie par le code des assurances, en ce qui concerne l'assurance de la santé, la vie, le travail, des biens ou encore des habitations, etc.

« Les sociétés d'assurance permettent à des individus ou des investisseurs d'éliminer certains risques. Les clients transfèrent donc leurs risques assurables à une compagnie d'assurance qui elle, en revanche, doit les gérer efficacement afin d'éviter des scénarios catastrophiques qui pourraient mettre en péril la situation financière de l'entreprise et par le fait de même maintenir sa profitabilité. De manière générale, le client paie une prime d'assurance afin d'avoir droit à un dédommagement selon les conditions du contrat d'assurance »²⁰

1-3-2 Les types de sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance peuvent avoir plusieurs statuts, elles peuvent être des sociétés à but lucratif, les sociétés anonyme par action, ou sans but lucratif, elles sont autorisées à vendre aussi bien des assurances de biens et de responsabilité et des assurances de personnes.

En Algérie Il existe deux formes de société d'assurances : les sociétés par action et les sociétés d'assurances mutuelles.

A- Les sociétés par action (SPA)

Une société par action d'assurance se caractérise par le fait qu'il s'agit d'une société commerciale ayant pour vocation de réaliser des bénéfices et de les distribuer à ses actionnaires. Elle est donc constituée d'un capital social (dont un montant minimum est établi, à titre de garanties financières) et peut se financer en procédant par voie d'augmentation de capital ou d'appel public à l'épargne. D'autre part, les produits d'assurances qu'elle commercialise peuvent être distribués par des intermédiaires (agents généraux et courtiers) rémunérés à la commission.

Les sociétés par action d'assurance sont en outre autorisées à opérer dans toutes les branches de l'assurance. Ainsi, et de fait, elles proposent généralement une très large gamme de produits d'assurance, visant à couvrir tous ou presque tous les types de risques.

Enfin, les dirigeants des sociétés d'assurance sont désignés par les actionnaires et rémunérés pour l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

B- Les sociétés d'assurance mutuelles

Les sociétés d'assurances mutuelles (SAM), à la différence des sociétés par action, de capital social, les SAM disposent d'un fonds d'établissement, ce qui signifie qu'elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Ces établissements sont donc des sociétés à but non lucratif

²⁰Dumont, Jean Philip, « Gestion des risques des compagnies d'assurance : un revu de littérature, 2011, p. 43

En outre, leurs assurés ont la qualité de sociétaires, ce qui fait que les membres d'une mutuelle d'assurance ont à la fois le statut d'assureur et d'assuré.

Enfin, les sociétés d'assurances mutuelles (SAM) sont gérées par des administrateurs bénévoles (non rémunérés), élus soit directement par les sociétaires, soit par des délégués eux-mêmes élus par les sociétaires²¹

1-3-3 Le rôle de l'assurance

Depuis longtemps, les hommes ont cherché un moyen d'assurer leurs biens afin de ne pas tout perdre en cas de problème. Et si elle a connu d'importantes évolutions depuis sa création en 1700 avant Jésus-Christ, dans la société babylonienne, le rôle principal de l'assurance n'a pas vraiment changé. Une assurance vise toujours à protéger

Outre la protection des personnes, l'assurance joue un rôle économique et social important

Les points suivant montrent le rôle et l'importance de l'assurance que ce soit sur le plan économique et sociale

1-3-3-1 -1 Le rôle et l'importance de l'assurance sur le plan économique

L'assurance contribue beaucoup à la croissance économique générale de la société en assurant la stabilité du fonctionnement du processus. Les industries de l'assurance développent des institutions financières et réduisent les incertitudes en améliorant les ressources financières.

L'assurance Génère des ressources financières

L'assurance génère des fonds en collectant des primes. Ces fonds sont investis dans des titres d'État et des actions. Ces fonds sont employés avec profit dans le développement industriel d'un pays pour générer plus de fonds et utilisés pour le développement économique du pays. Les opportunités d'emploi sont augmentées par de gros investissements conduisant à la formation de capital.

L'assurance encourage l'épargne

L'assurance ne protège pas seulement contre les risques et les incertitudes, mais fournit également un canal d'investissement. L'assurance permet des économies systématiques grâce au paiement d'une prime régulière. L'assurance offre un mode d'investissement. Il développe une habitude d'économiser de l'argent en payant des primes. L'assuré reçoit le montant forfaitaire à l'échéance du contrat. Ainsi, l'assurance encourage l'épargne.

Favorise la croissance économique

L'assurance a un impact significatif sur l'économie en mobilisant l'épargne intérieure. L'assurance transforme le capital accumulé en investissements productifs.

L'assurance permet d'atténuer les pertes, la stabilité financière et favorise les activités commerciales et commerciales qui se traduisent par la croissance économique et le développement. Ainsi, l'assurance joue un rôle crucial dans la croissance durable d'une économie.

²¹ <https://mona-assurance.fr/formes-entreprises-assurances/> 25/03/2021 13h19

L'assurance permet le répartition du risque

L'assurance facilite la répartition des risques de l'assuré vers l'assureur. Le principe de base de l'assurance est de répartir le risque entre un grand nombre de personnes. Un grand nombre de personnes souscrivent à des polices d'assurance et versent des primes à l'assureur. Chaque fois qu'une perte survient, elle est compensée par les fonds de l'assureur.

L'assurance est une source de collecte des fonds

Des fonds importants sont collectés sous forme de prime. Ces fonds sont utilisés dans le développement industriel d'un pays, ce qui accélère la croissance économique. Les opportunités d'emploi sont augmentées par ces gros investissements. Ainsi, l'assurance est devenue une source importante de formation de capital.²²

1-3-3-2 Le rôle et l'importance de l'assurance sur le plan social

La mission essentielle de l'assurance est d'apporter aux hommes cette sécurité dont ils ressentent le besoin. Elle les protège contre les risques du hasard qui les menace dans leur personne comme dans leurs biens et leur donne ainsi confiance dans l'avenir. C'est une vente de sécurité au profit de l'action.

L'assurance assure la sûreté et la sécurité

Les assurances apportent un soutien financier et réduisent les incertitudes dans les affaires et la vie humaine. Il fournit la sûreté et la sécurité contre un événement particulier. Il y a toujours une peur d'une perte soudaine. L'assurance offre une couverture contre toute perte soudaine. Par exemple, dans le cas d'une assurance-vie, une aide financière est fournie à la famille de l'assuré à son décès. Dans le cas d'une autre assurance, une sécurité est fournie contre la perte due au feu, aux accidents, etc.

L'assurance assure l'assistance médicale

Une assurance médicale est considérée comme essentielle dans la gestion des risques de santé. N'importe qui peut être victime d'une maladie grave de façon inattendue. Et l'augmentation des frais médicaux est très préoccupante. L'assurance médicale est l'une des polices d'assurance qui couvrent différents types de risques pour la santé. L'assuré bénéficie d'une assistance médicale en cas de police d'assurance maladie.

²²<https://www.yourarticlelibrary.com/insurance/the-role-and-importance-of-insurance-explained/7540>

Le 26/03/2021 17h55

Section 2 : La particularité de la comptabilité des assurances et la présentation des états financiers

2-1 L'inversion du cycle de production une particularité des sociétés d'assurances

Le secteur de l'assurance est un secteur spécifique par rapport aux autres secteurs de l'économie par le fait que son cycle de production est inversé²³.

Dans le cas d'une entreprise « classique », industrielle par exemple, le prix de revient est connu à l'avance. Dans une entreprise d'assurance, l'assuré paye des primes ou des cotisations pour une prestation dont il ne connaît pas le montant ou même si elle aura lieu, ainsi, le prix de revient est inconnu au moment de la signature du contrat.

En conséquence l'assureur doit comptabiliser ses engagements futurs vis-à-vis de l'assuré sous forme de provisions technique, au passif du bilan.

Le cycle inversé implique également un cash-flow positif pour les acteurs de l'assurance (ils encaissent avant de décaisser), ce qui conduit à disposer de fond à placer en investissement financiers, à l'actif de leur bilan, qui viennent en garantie de provision techniques et génèrent des produit financier. ²⁴

2-1-1 Les conséquences de l'inversion du cycle de production

Parmi les conséquences de versement du cycle de production on distingue :

- La constitution des provisions techniques et des marges de solvabilités réglementées. La solvabilité de l'assureur doit être assurée pour qu'il soit en mesure de faire face à ses engagements de payer des sinistres futurs ;
- les risques financiers liés à l'évaluation prévisionnelle des primes ;
- les risques commerciaux liés à la surveillance du portefeuille.

L'une des principales conséquences de l'inversion du cycle de production est que les prévisions de l'assureur peuvent s'avérer insuffisante pour payer l'ensemble des sinistres survenus. Cela est dû à des facteurs imprévisibles. On peut citer par l'asymétrie d'information qui en résulte des deux cas :

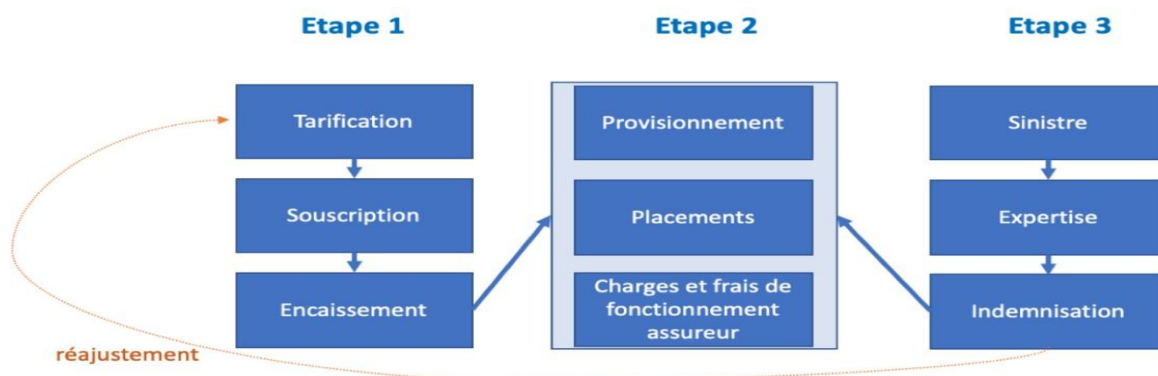
- l'aléa moral ou le hasard moral qui est lié au fait que l'assureur ignore ce que sera l'attitude de l'assuré face au risque, ce dernier est susceptible de modifier son comportement vis-à-vis du risque une fois assuré.
- la sélection adverse ou l'anti-sélection qui résulte du fait que l'assuré possède une meilleure information que l'assureur sur le risque que ce dernier doit couvrir.

On peut expliquer cette particularité par le schéma si dessous :

²³COUIBAULT F, ELIASHBERG C. LATRASSE M, « *Les grands principes de l'assurance* », Ed LARGUS, Sième éd Paris, 2002, p 44.

²⁴François Ewald Patrick Thourot « *gestion de l'entreprise d'assurance* » Dunod paris 2013 p154

Figure N°2 : Cycle de production inversée en assurance



2-2 Les principes comptables fondamentaux de l'assurance

La comptabilité fournit un ensemble d'images, de représentation des entités. Leur construction repose sur une série de postulats et d'hypothèses, de « règles du jeu », construit et nourris par l'expérience des praticiens au fil du temps et que l'on a coutume d'appeler les principes comptables « *accounting principles* ».

2-2-1 Définition des principes comptables

Les principes comptables sont un ensemble de règles à respecter pour garantir une image fidèle de la situation financière et du résultat d'une entité. Pour une comptabilité transparente et honnête, il est impératif de connaître, d'adopter et de maîtriser toutes ces normes.²⁵

2-2-2 Les différents principes comptables appliqués à l'assurance

A. Le principe de prudence

Ce principe consiste à éviter de transférer sur un exercice suivant des pertes probables. Celle-ci doit être prise en compte dans l'exercice en cours. A contrario, les profits éventuels ne sont jamais pris en compte avant leur réalisation définitive. Dans le domaine de l'assurance, ce principe est particulièrement important dans la perspective de la protection des assurés.

Le code de l'assurance précise que les provisions techniques des entreprises doivent être suffisantes à tout moment pour faire face au règlement intégral de leurs engagements. Cette approche pousse les assureurs à mettre en général une certaine marge de sécurité dans leurs calculs de provision techniques.

B. Le principe de séparation des exercices

L'activité des entreprises doit être découpée en périodes comptable, généralement d'un an. Au cours de cette période ou l'exercice comptable, les produits

²⁵ <https://www.controledigestion.org/comptabilite/les-principes-comptables/> 31/03/2021 10h35

et les charges doivent être enregistrés dès leur acquisition ou leur engagement ou non au fur et à mesure des encaissements ou décaissements.

En vertu du code des assurances, la quasi-totalité des assureurs ont un exercice comptable qui va du 01/01 au 31/12. Certains d'entre eux publient des situations intermédiaires au 30/06 voire de façon trimestrielle. Ce principe de séparation des exercices est particulièrement important pour les assureurs. Par exemple, un sinistre doit faire l'objet d'une provision immédiate dans les comptes quand bien même son règlement n'interviendra que dans un an ou plus au cours d'un exercice comptable différent. On distingue alors l'exercice de survenance du sinistre et l'exercice de liquidation du sinistre. Ainsi un exercice comptable d'un assureur contiendra à la fois les charges des sinistres de l'année en cours auxquelles viendront s'ajouter les résultats de liquidation des sinistres antérieurs. Ces derniers peuvent donner naissance à des malis et bonis de liquidation selon le montant de la provision constituée.

De même, quand un assureur touche une prime dont la couverture d'assurance va au-delà de la clôture de l'exercice au 31/12. La prime automobile qui couvre une période allant du 01/07/N au 30/06/N+1, il devra au 31/12/N mettre en provision une partie de la prime pour faire face à la couverture d'assurance

C. Le principe de continuité de l'exploitation

Ce principe prévoit qu'une entreprise arrête ses comptes en présumant que son activité va continuer. Cette approche est nécessaire pour mettre en valeur liquidative l'ensemble des actifs et des passifs.

Ce principe est particulièrement important pour une compagnie d'assurance. Il permet notamment de ne pas provisionner intégralement les moins-values latentes de certains actifs financiers sachant que l'entreprise a la capacité de les détenir jusqu'à une échéance ou sur une durée suffisante pour que la valeur de marché puisse revenir au niveau de la valeur comptable. Par exemple, une compagnie d'assurance n'a pas l'obligation de provisionner la moins-value latente d'une obligation si elle peut attendre l'arrivée de ce titre et obtenir une valeur de remboursement au moins. Egale à la valeur comptable actuelle.²⁶

D. Principe d'importance relative

Les états financiers mettent en évidence toute information significative, c'est à dire toute information pouvant avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs de l'information peuvent porter sur l'entité. Les montants non significatifs peuvent être regroupés avec des montants correspondant à des éléments de nature ou de fonction similaires. L'image fidèle des états financiers s'apprécie par rapport à la traduction de la connaissance que les dirigeants ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Les normes comptables ne sont pas censées s'appliquer aux éléments sans importance significative.

E. Principe de périodicité

Un exercice comptable a normalement une durée de douze mois couvrant l'année civile ; une entité peut être autorisée à avoir un exercice se clôturant à une autre date que le 31 décembre dans la mesure où son activité est liée à un cycle d'exploitation incompatible avec l'année civile. Dans les cas exceptionnels où l'exercice est inférieur ou supérieur à 12 mois et notamment en cas de création ou de cessation de l'entité en cours d'année ou en cas de modification de la date de clôture, la durée retenue doit être précisée et justifiée.

²⁶ Francois Ewald ; Patrick Thourot op.cit .page 157/158

2-3 L'organisation comptable d'une compagnie d'assurance

Les compagnies d'assurance doivent traiter un grand nombre d'opérations comptables au cours d'un exercice. Pour pouvoir comptabiliser cette masse d'information. Les assureurs se sont dotés de systèmes d'information très puissants et les opérations quotidiennes sont fortement automatisées.

En général et de façon simplifiée, les systèmes d'informations des assureurs sont organisés de façon suivante :

- Des systèmes de gestion technique sont dédiés au traitement quotidien des opérations : un applicatif technique pour les primes, sinistre et commissions, un autre applicatif pour la gestion des placements, et enfin un système d'enregistrement des frais généraux.
- Ces systèmes déversent leurs informations dans un applicatif comptable de comptabilité générale ou sont aussi enregistrées les opérations d'inventaire (provisions techniques de fin d'année, provisions sur placement, etc) et qui permet aussi de produire une comptabilité analytique.
- Le système comptable est lui-même relié à un applicatif permettant de produire des états consolidés et à un autre, pour produire l'état réglementaire.
- Autour de ces systèmes on trouve en général une ou plusieurs bases de données connectées, par exemple, pour collecter l'ensemble des informations sur les sinistres et permettre aux actuaire d'effectuer les calculs de provisions techniques a déverses dans le système comptable au moment de l'inventaire. D'autres bases servent au contrôle de gestion.

Notons que la comptabilité générale est destinée à produire des états comptables conformément à la réglementation en cours et sert de base au calcul du résultat fiscal pour liquidation des impôts. La comptabilité analytique est une présentation des résultats selon des axes souhaités par le management pour prendre des décisions (par exemple un compte de résultat par produit). Elle n'a pas de valeur légale mais est un outil de contrôle indispensable.

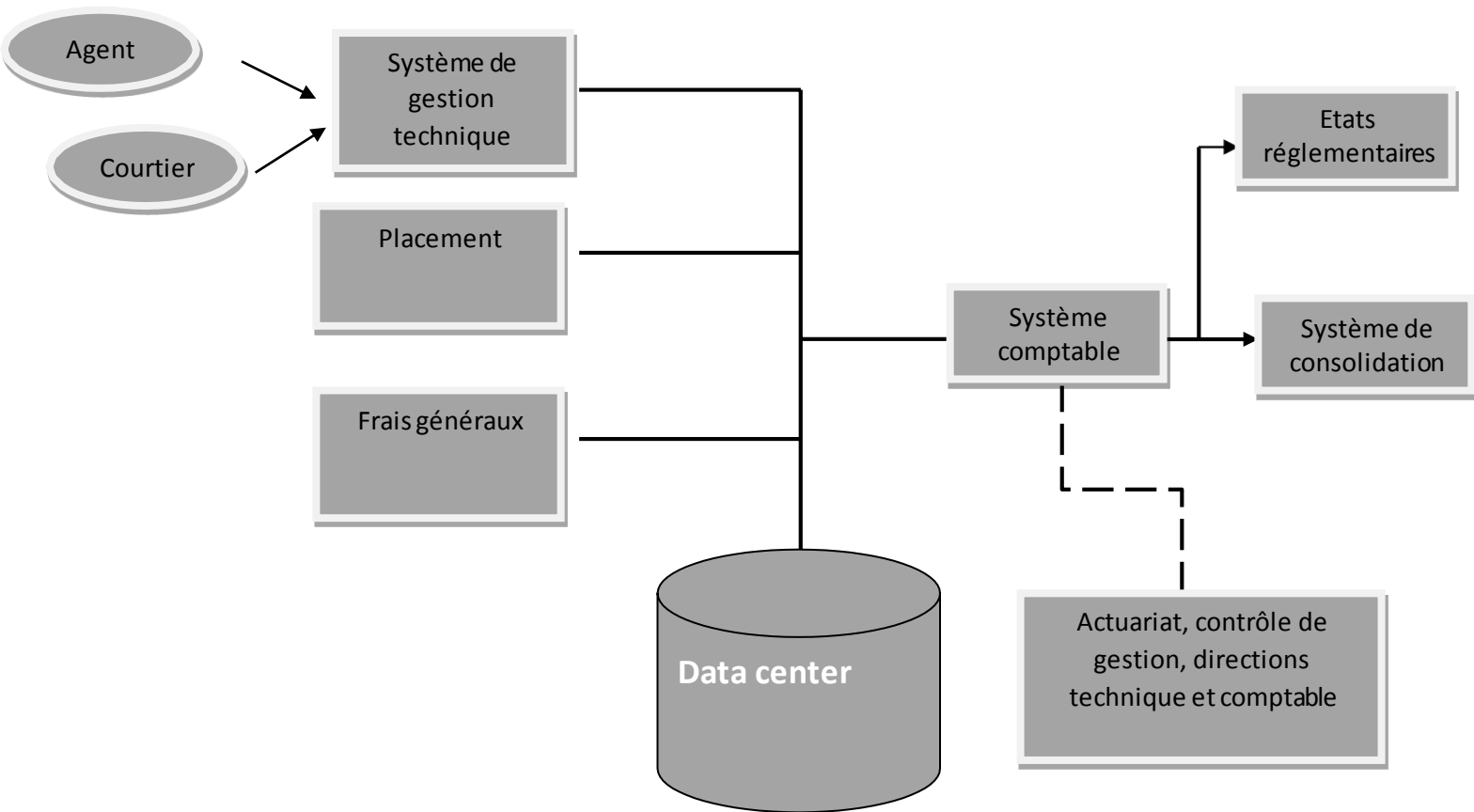
La réglementation impose de pouvoir démontrer, quelle que soit l'organisation informatique et comptable, l'existence d'une piste d'audit pour chaque opération.

Il s'agit de pouvoir d'identifier dans les systèmes l'ensemble des déversements d'une écriture comptable. Correspondant à un acte de gestion, du début (saisie de l'opération d'origine) jusqu' à la fin (états financiers).

Cet élément est essentiel pour justifier une comptabilité. De même, les compagnies d'assurance ont l'obligation de mettre en place un contrôle interne efficace pour sécuriser l'ensemble de leurs opérations, en particulier celles qui touchent à la production de l'information financière.

On peut résumer l'organisation comptable d'une compagnie d'assurance dans le schéma suivant :

Figure 3 : schéma standard des systèmes d'information comptable d'une société d'assurance



Source : Elaboré par nous-même

2-4 Présentation des états financiers d'une compagnie d'assurance

Les états financiers sont une représentation structurée de la situation financière et de la performance financière d'une entité. L'objectif des états financiers à usage général est de fournir des informations sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité qui soient utiles à un large éventail d'utilisateurs pour la prise de décisions économiques

Les états financiers d'une compagnie d'assurance sont composés d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe au compte

2-4-1 Le bilan

2-4-1-1 Définition du bilan

Le bilan est un « document comptable qui fournit une vue d'ensemble du patrimoine de l'entreprise à un instant donné : il s'agit d'un exercice comptable qui est réalisé en général une fois par an , ce que l'entreprise possède et de ce qui elle doit à un instant donné. »²⁷

Selon MIRVAL Gérard le bilan « représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) »²⁸

Bilan	
Actif	Passif
Ce que vous avez (votre patrimoine)	Ce que vous devez (comment vous l'avez financé)

2-4-1-2 La présentation et l'organisation du bilan

Le bilan est un tableau qui se compose de deux colonnes

- A gauche l'actif« ce que possède l'entreprise ;
- Adroite le passif ce que doit l'entreprise ;

²⁷BERK J, DEMARZO P. Finance d'entreprise. 3^{ème} édition .France : PEARSON, 2014, Page 27.

²⁸TRAINR, Philippe., THOUROT, Patrick. *Gestion de l'entreprise d'assurance*. Ed.2. Dunod, 2017.

Tableau N°03 : Présentation schématique de l'actif du bilan.

Actif du bilan

ACTIF	Note	N Brut	N amorti prov	N net	N-1 Net
ACTIFS NON COURANTS Ecart d'acquisition-goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Terrains Bâtiments Immeubles de placement Autres immobilisations corporelles Immobilisations en concession Immobilisation en cours Immobilisations financières Titres mis en équivalence Autres participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts et autres actifs financiers non courants Impôts différés actif Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL 1-ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT Provisions technique d'assurance Part de la coassurance cédée Part de la réassurance cédée Créances et emplois assimilés Cessionnaires et cédants débiteurs Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs Autres débiteurs Impôts et assimilés Autres créances et emplois assimilés Disponibilités et assimilés Placements et autres actifs financiers courants Trésorerie					
TOTAL 2- ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

Source : selon le (SCF).

Présentation des comptes de l'actif du bilan

Actif non courant (ANC)

C'est un actif utilisé durablement à des fins d'exploitation par une société, il a une durée de vie supérieur à un an, un actif non courant n'est normalement pas destiné à une revente à court terme il correspond essentiellement aux :

- Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, non monétaire et immatériel, contrôlé et utilisé par l'entité dans le cadre de ses activités ordinaires, il s'agit par exemple de fonds commerciaux acquis, de marques, de logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation, de franchises, de frais de développement, d'un gisement minier destiné à une exploitation commerciale.²⁹

- Immobilisations corporelles

L'IAS définit les immobilisations corporelles comme des actifs qui sont détenus par une entreprise, soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens et de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administrative et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice comptable.³⁰

- Immobilisations financières

L'argent conservé. Pour payer les sinistres ne va pas rester improductif mais va être placé par l'assureur dans l'achat d'immeubles, d'actions, d'obligations, etc. cela explique l'importance considérable de la classe « 2-placements » dans le bilan des sociétés d'assurance.

Des immobilisations financières, sont constituées par des créances et des titres détenus a priori dans un souci de long terme ou dans le cadre d'une stratégie de développement de l'entreprise³¹

Nous distinguons :

- Des actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunérées par des dividendes, elles sont valorisées à leur juste valeur;
- Des titres de participation dans des filiales ou autres entreprises ;
- D'autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises ;
- Des prêts;
- Des placements en bon de trésor ou en valeur d'état à plus d'une année, sont des placements à 0 risque, garantis par l'état dont le rendement est assuré.

Ils ont un double rôle : renforcement de la solvabilité des compagnies d'assurance et le financement de l'économie nationale.

²⁹ JOURNAL OFFICIEL DE REPUBLIQUE ALGERIENNE N°19, correspondant au 25 mars 2009, Article 121-2, Page 8

³⁰ Grégory HEEM, « lire les états financier », édition D'organisation, Paris, 2004, p 72

³¹ HUBERT de la bruslerie, « Analyse financière ». 2eme Edition. Paris. Édition DUNOD. 2002. P 56

- Des placements des excédents de trésorerie représentés par des dépôts à terme (DAT) :
Sommes déposées auprès des banques publiques pour un rendement annuel.

Actif courant (AC)

- **La part des Réassureurs et Co-assureurs dans les provisions techniques**

Ce poste reflète la créance qui possède l'entreprise sur le réassureur et Co-assureurs au titre de leur part dans la provision technique

- **Les créances**

Elles comprennent :

Les créances liées à l'exploitation c'est-à-dire issues d'opérations d'assurance de coassurance et de réassurance

Les autres créances : personnel, état et collectivités locales, et débiteurs divers

- **Les comptes financiers :**

Trésorerie et équivalents de trésorerie (les placements à très court terme tel que les bons de trésor 13 semaines et 26 semaines et les BTA disponibles à la vente).

Tableau N°04 : Présentation schématique du passif du bilan.

Passif du bilan

Passif	Note	Montant net N	Montant net N-1
CAPITAUX PROPRES Capital émis Capital non appelé Primes et réserves-réserves consolidées Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Résultat net-résultat net part du groupe Autres capitaux propres-report à nouveau			
Part de la société consolidant			
Part des minoritaires			
Total 1 : capitaux propres			
passifs non courants Emprunts et dettes financières Impôts (différés et provisionnés) Autres dettes non courantes Provisions réglementées Provisions et produits constatés d'avance			
Passif 2 : passif non courant			
passifs courants Fonds de valeurs reçus des réassureurs Provisions techniques d'assurance -Opérations directes - acceptations Dettes et comptes rattachés- Cessionnaires et cédants créditeurs -Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs Impôts crédit Autres dettes Trésorerie passif			
Total 3 : passif courants			
Total général passif			

Source : selon le SCF

Présentation des comptes du passif du bilan :

- **Le passif**

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera aussi de « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

- **Les capitaux propres (CP)**

Les fonds propres comprennent le capital social (pour les sociétés anonymes) ou le fonds d'établissement (pour les sociétés d'assurances mutuelles). Ils comprennent également les réserves de tout type y compris la réserve de capitalisation. Enfin les capitaux propres incluent le résultat de l'exercice, qu'il s'agisse d'un bénéfice ou d'une perte (le montant sera alors négatif³²)

- **Passif non courant**

Ce poste regroupe toutes les dettes dont l'échéance de remboursement est plus d'une année, tel que :

Emprunts et dettes assimilés sont des ressources financières externes contractées auprès d'établissement de crédit et/ou de tiers divers. En effet, ces ressources sont affectées de façon durable au financement des moyens d'exploitation ou de production. Cette dette doit avoir une origine supérieure à un an.

Impôt Diffère Passif

On peut considérer l'impôt différé passif comme des sources d'impositions futures ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.

On peut distinguer les produits qui donnent lieu à la constatation d'un impôt différé passif, suivant la liste des déductions suivant leur nature temporaire.

Les compagnies d'assurances disposent des postes importants telle que

Provision pour complément obligatoire aux dettes techniques : Elle est constituée en vue de compenser une éventuelle insuffisance des dettes techniques résultant notamment de leur sous-évaluation, de déclarations de sinistres après la clôture de l'exercice et des frais de gestion y afférents.

Provision catastrophes naturelles : Cette provision est constituée pendant 20 ans pour être libérée la 21^{ème} année.

Provision pour risques d'exigibilité des engagements réglementés : Est constituée dans le but de faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs en représentation des engagements réglementés.

Provision pour risque et charge : Ces provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des charges probables telles que les affaires contentieuses rattachées aux litiges sociaux ; elles sont calculées conformément aux usages de la profession.

³²Cour de Contrôle de gestion appliqué à l'assurance, Partie(02), Cours complet, exercices d'application et bibliographie sur www.cours-assurance.org. Consulté le 4/4/2021

- **Passif courant**

Les provisions techniques

C'est le passif réel des assureurs c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance (REC+ SAP) ; il est l'un des postes les plus importants des compagnies d'assurances, il représente plus que la moitié du passif. Dans le but de s'assurer que les entreprises d'assurance soient en mesure de faire face aux engagements pris envers leurs assurés/adhérents/participants, le législateur impose la constitution de provisions techniques ³³

Et on retrouve plusieurs types de provisions techniques :

- **Provision pour risque en cours(PREC)** : destiné à constater la part des primes émises qui concerne d'autre exercice à fin de respecter le principe de séparation des exercices.
- **Provision pour sinistre à payer** : c'est la valeur estimative des sinistres survenus et non payés.
- **Les provisions mathématiques** : ce type de provision existe seulement dans les assurances vie et correspond à la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes.

2-4-2 Le compte de résultat (CR)

Définition du compte de résultat

Le compte de résultat est un document qui présente tous les produits et toutes les charges d'une entreprise durant un exercice comptable (un an).

Le compte de résultat récapitule tous les flux qui ont impacté positivement ou négativement le patrimoine de l'entreprise au cours d'une période donnée, Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

Classe 06 : Compte des charges.

Classe 07 : Compte des produits.

Le compte de résultat détermine « le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges. »³⁴

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance comprend deux parties bien distinctes : le compte technique et le compte non technique.

Le compte technique permet de présenter le résultat issu de l'activité d'assurance. Il est composé de deux parties : une partie « vie » qui concerne les entreprises agréées et une partie « non vie » pour les autres. Les entreprises « mixtes » qui sont autorisées à pratiquer à la fois des opérations vie et des opérations relatives à des risques corporels (accident et

³³IGODRIX, Bastien : « Prévisions d'activité de mutuelles santé sous les réglementations Solvabilité I et II » Mémoire présenté devant l'Institut de Science Financière et d'Assurances pour l'obtention du diplôme d'Actuaire de l'Université de Lyon le 9 janvier 2012. Page, 13

³⁴BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. *L'essentielle de l'analyse financière*. 12e éd. Paris : Gualino. 2014/2015, P.13.

Chapitre 02 : Evaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance

maladie) doivent en principe établir à la fois un compte de résultat vie et un compte de résultat non vie.

Le compte de résultat non technique présente les éléments non liés à l'activité d'assurance, c'est le cas notamment du résultat financier issu de la gestion des fonds propres, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices.³⁵

2-4-2 -1 La présentation du compte de résultat d'une compagnie d'assurance

Le tableau ci dessous présente le compte de résultat d'une compagnie d'assurance selon le (SCF).

Tableau N°05 ; compte de résultat d'une compagnie d'assurance

Désignation	Opérations brutes	Cession et rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises/ op directes	+			
Primes acceptées	+			
Primes émises reportées	-			
Primes acceptées reportées	-			
I-Primes acquises à l'exercice				
Prestations/ op directes	-			
Prestation sur acceptations	-			
II-Prestation de l'exercice				
Commissions reçues en réassurance	+			
Commissions versées en réassurance	-			
III-Commissions de réassurance				
Subvention d'exploitation d'assurance				
IV-Marge d'assurance nette				
Services extérieurs et autres consommations.	-			
Charges du personnel.	-			
Impôts taxes et versements assimilés.	-			
Productions immobilisées.	+			
Autres produits opérationnels.	+			
Autres charge opérationnelles.	-			
Dotation aux amortissements provisions et pertes de valeur.	-			

³⁵ Cours de gestion appliquée à l'assurance p7-8 le 09/04/2021

Reprise sur perte de valeur et provisions				
V-Résultat technique opérationnel.				
Produits financiers.	+			
Charges financières.	-			
VI-Résultat financier.				
VII-Résultat ordinaire avant impôts V+VI				
Impôt exigible/résultat ordinaire 25%.				
Impôt différé (var)/ résultat ordinaire.				
Total des produits ordinaires. Total des charges ordinaires.				
VIII-Résultat net des opérations ordinaires.				
Eléments extraordinaires (produits).				
Eléments extraordinaires (charges)				
IX-Résultat extraordinaire.				
X-Résultat net de l'exercice.				

Source : Compte de résultat d'une compagnie d'assurance selon (SCF) 2-4-2-2 Les composants du compte de résultat

Les primes acquises de l'exercice (PA)

Elle correspond à la part de la prime acquise à l'assureur au fur et à mesure de l'exécution du contrat. Elle constitue le principal produit du compte de résultat d'un assureur

Les primes correspondent « au chiffre d'affaires des organismes d'assurances. Elles sont donc comptabilisées en produit, mais sont réduites de la variation de provision pour primes non acquise. Les primes sont enregistrées en hors taxes. Le poste de primes regroupe les flux issus d'affaires directes ou d'affaires acceptées en réassurance. »³⁶

Les primes acquises sont comptabilisé en hors taxe, en premier lieu on parle de la **prime émise**. Une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent **une provision pour primes non acquises (PNA)** afin d'annuler la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constatés d'avance.

³⁶EWALD François, THOUROT Patrick. « *Gestion de l'entreprise d'assurance* », Edition Dunod. Paris 2013. Page 173

Primes acquises à l'exercice = primes émises sur opérations directes + primes acceptées - primes émises reportées - primes acceptées reportées.

Prestations (sinistre) de l'exercice

Prestations (sinistre) de l'exercice = prestations sur opérations directes + prestations sur acceptations.

Commissions de réassurance

Commissions de réassurance = commissions reçues en réassurance - commissions versées en réassurance.

Subventions d'exploitation d'assurance : Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

Marge d'assurance nette (MAN) C'est le solde en ajeur du compte de résultat, il exprime la valeur créée par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle se mesure comme suite :
$$\text{Marge d'assurance nette} = \text{Primes acquises à l'exercice} - \text{Prestations de l'exercice} + \text{Commissions de réassurance}$$

Résultat technique opérationnel (RTO)

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement.

Résultat technique opérationnel = marge d'assurance nette - services extérieurs et autres consommations - charges de personnel - impôts, taxes et versements assimilés + autres produits opérationnels - autres charges opérationnels - dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur + reprise sur perte de valeur et provisions.

Résultat financier (RF)

Ce résultat de l'activité financière de l'entreprise fait ressortir tous les produits et charges financières du cycle d'exploitation

Résultat financier = produits financiers - charges financières.

Résultat ordinaire avant impôts (ROAI)

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du coût de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel (RTO) et résultat financier (RF)

Résultat ordinaire avant impôts = résultat technique opérationnel + résultat financier.

Résultat net des opérations ordinaires

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat.

$$\text{Résultat net des opérations ordinaires} = \text{total des produits ordinaires} - \text{total des charges ordinaires}$$

Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire regroupe les éléments qui ne correspondent pas à l'activité courante de l'entreprise en raison de leur caractère inhabituel et correspondant à des cas de force majeure comme par exemple une expropriation ou une catastrophe imprévisibles.

La nature et le montant de chaque élément extraordinaire sont indiqués séparément dans les états financiers.

Il se calcule par la différence entre les produits extraordinaire et les charges exceptionnelles.

$$\text{Résultat extraordinaire} = \text{éléments extraordinaires (produits) (à préciser)} - \text{éléments extraordinaires (charges) (à préciser)}$$

Résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (*ou profit*) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire

2-4-3 Les annexes

Les annexes au compte font partie intégrante des états financiers. Ces annexes contiennent des informations sur les principes et méthodes comptables, des notes explicatives pour chaque poste du bilan et du compte de résultat et certain états détaillés.

En effet, leur utilité est d'apporter de l'information et de l'aider à la compréhension du compte de résultat et du bilan d'une entreprise

Section 3 : Analyse de la performance financière d'une société d'assurance par la méthode des indicateurs de structure et ratios

3-1 Les indicateurs de l'équilibre financier

L'équilibre financier d'une entreprise s'estime par deux principes de base, la solvabilité qui est la capacité de faire face à ses dettes, permettant de mesurer son degré d'autonomie financière et la liquidité qui indique la disponibilité immédiate.

Généralement, on distingue trois déterminants des équilibres financiers :

- Le fonds de roulement (FR) : indique l'équilibre financier à long terme ;
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) : indique l'équilibre financier à court terme ;

- La trésorerie nette (TN) : indique l'équilibre financier immédiat.

3-1-1 Le fond de roulement (FR)

3-1-1-1 Définition

Le fonds de roulement représente les ressources de moyen et long terme dont l'entreprise dispose pour financer son activité.

Le fonds de roulement (FR) est la somme dont dispose l'entreprise pour payer ses charges d'exploitation, avant de recevoir les paiements de ses clients.

Autrement dit, le fonds de roulement désigne les fonds disponibles à l'entreprise pour financer son activité productive et ses investissements à plus long terme.

3-1-1-2 Le calcul du fond de roulement

On peut calculer le fonds de roulement de deux manières. Le calcul doit évidemment aboutir au même résultat :

A- Par le haut du bilan

Par le calcul avec le haut du bilan, le fonds de roulement (FR) est la différence entre les ressources ou capitaux à long terme et les actifs immobilisés.

$$\text{Fond de roulement} = \text{capitaux permanent} - \text{actif immobilisé}$$

B- Par le bas du bilan :

$$\text{Fond de roulement} = \text{Actif circulant} - \text{Dette à court terme}$$

3-1-1-3

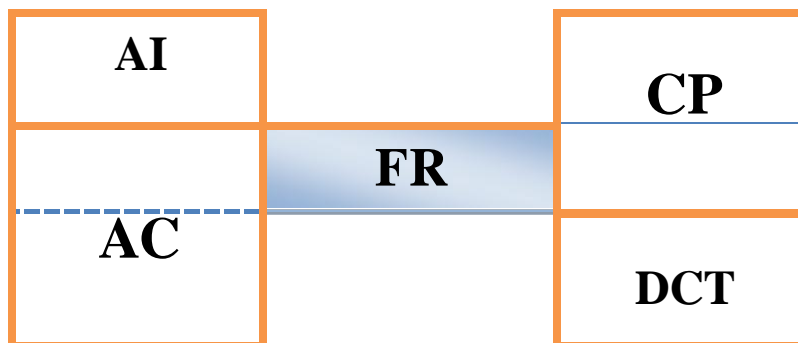
Interprétation du fond de roulement

L'interprétation du fond de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

- **Si le FR > 0 :**

Un FR positif (+) signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation.

Figure 4 : Représentation du Fond de Roulement positif

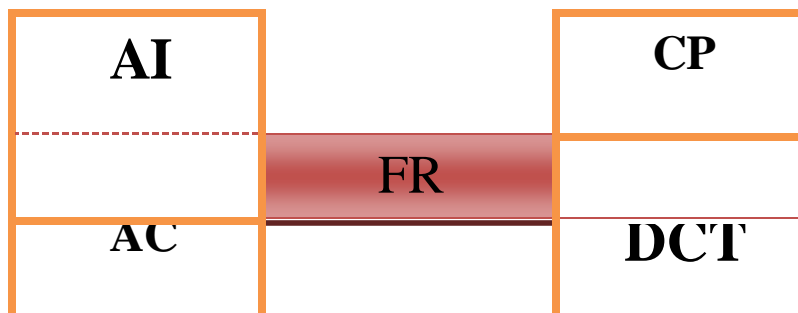


Source : réalisé par nous-même.

- **Si le $FR < 0$:**

Un fond de Roulement qui est négatif (-), signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des immobilisations, autrement dit l'entreprise finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), alors que les Dettes à Court Terme (DCT) sont impossible à se transformés en liquidité, dans ce cas la situation de l'entreprise est délicat (difficile). Dans ce cas les capitaux permanents < Actifs immobilisés.

Figure 5 : Représentation du Fond de Roulement négatif

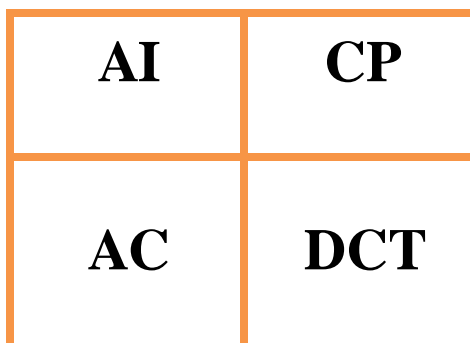


Source : réalisé par nous même.

- **Si le $FR = 0$:**

Dans ce cas, votre entreprise dispose de suffisamment de ressources pour financer ses besoins d'investissements à long terme. En revanche, elle ne peut pas couvrir son cycle d'exploitation.

Figure 6 : représentation du Fond de Roulement nul



Source : réalisé par nous-même.

3-1-2 Besoin en fond de roulement (BFR)

3-1-2-1 Définition du BFR

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est le solde des comptes de bilan directement rattachés au cycle d'exploitation (essentiellement les postes clients, fournisseurs et stocks). Calculé à la date d'arrêt des comptes, il n'est pas forcément représentatif du besoin permanent de l'entreprise et ne doit donc s'analyser que dans une perspective évolutive.

Tous les éléments constituant le BFR à un instant donné disparaissent rapidement ? Les stocks sont consommés, les fournisseurs sont réglés, les créances clients sont encaissées.

Cependant, ces créances clients, ces dettes fournisseurs et ces stocks sont immédiatement remplacés par d'autres. Le BFR est donc à la fois liquide et permanent.³⁷

3-1-2-2 Calcule du BFR

$$\text{BFR} = \text{stocks} + \text{créances} - \text{dettes non-financières}$$

Ou :

$$\text{BFR} = \text{Actif circulant (hors trésorerie)} - \text{passif circulant (hors dettes financières)}$$

3-1-2-3 Interprétation du BFR

- **Si BFR > 0 :**

Un BFR positif indique que les dettes des clients de l'entreprise ne sont pas suffisantes pour couvrir les actifs à court terme et qu'il sera nécessaire de recourir à des financements externes.

La plupart des entreprises ont un BFR positif, ce qui signifie que les fonds nécessaires pour financer l'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation dont l'entreprise dispose. Par conséquent, l'entreprise doit trouver des fonds supplémentaires pour financer son cycle d'exploitation.

- **Si le BFR < 0 :**

Le besoin en fonds de roulement doit de préférence être négatif. Il convient de le réduire au minimum possible, y compris s'il est déjà négatif, un BFR négatif signifie que l'entreprise est en bonne santé financière et dispose de suffisamment d'argent pour être capable d'honorer ses dette de court terme. Autrement dit, les fonds disponibles à l'entreprise lui permettent de financer intégralement son prochain cycle d'exploitation et ses emplois à court terme.

3-1-2-4

Différence entre Le fond de roulement et le besoin en fond de roulement

On parle de "besoin en fonds de roulement" lorsqu'il est question des ressources et emplois circulants, c'est-à-dire à court terme, ou concernant le cycle d'exploitation. On parle de "fonds de roulement" lorsqu'il est question des emplois et ressources stables, c'est-à-dire à long terme, ou plus d'un an.³⁸

³⁷https://www.verimmen.net/Verimmen/Resumes/Partie_1_Le_diagnostic_financier/Chapitre_12_L_analyse_du_besoin_en_fonds_de_roulement_et_des_investissements 16/04/2021 17h54

³⁸<https://debitoor.fr/termes-comptables/besoin-en-fonds-de-roulement> 16/04/2021 17h59

3-1-3 La trésorerie nette (TN)

La trésorerie nette se définit comme étant : « l'ensemble des actifs rapidement transformable en liquidité pour le règlement des dettes à court terme »³⁹

3-1-3-1 Calcul de la TN

La trésorerie nette = la trésorerie actif - la trésorerie passif

Ou : La trésorerie nette = le fond de roulement - le besoin en fond de roulement

3-1-3-2 Interprétation de la TN

- **Si $TN > 0$ Donc $FR > BFR$**

Une trésorerie nette positive s'interprète comme un excédent de biens financiers issu d'un fonds de roulement supérieur au besoin en financement de votre cycle de production. Si ce phénomène est permanent pendant tout ce cycle, vous pourrez envisager une utilisation plus judicieuse de ces biens financiers.

- **Si $TN < 0$ Donc $FR < BFR$**

Une trésorerie nette négative révèle un fonds de roulement insuffisant pour assurer la couverture du besoin en fonds de roulement. Ce besoin de capitaux est financé par des prêts à court terme, **prêt de consolidation**, ce qui est à éviter, par une augmentation anormale des dettes auprès de vos fournisseurs.⁴⁰

3-2 L'analyse par méthode de ratio

La méthode des ratios est largement utilisée par les gestionnaires financiers des entreprises et des compagnies d'assurance

Le ratio est un dispositif majeur et important dans le processus de l'analyse financière afin de diagnostiquer et de mesurer la santé et la performance de la société soit pour donner un avis en termes de valorisation boursière ou une évaluation de la capacité de l'assureur à faire face à ses engagements

³⁹EGLÉN J-Y, PHILLIPS A, RAULET C, « analyse comptable et financière », édition DUNOD, 8^{ème} édition, Paris, 2000, P102.

⁴⁰<https://www.cogedis.com/nos-conseils/le-pret-de-consolidation-pour-assaisiner-votre-tresorerie/>
17/04/2021 17:09

3-2-1 Définition d'un ratio

Un ratio financier est un indicateur (coefficient, indice, pourcentage) calculé en rapportant deux informations issues des états financiers d'une entreprise (compte de résultat, bilan) pour évaluer sa santé financière à un moment donné.

Les ratios financiers donnent des indications sur la santé financière d'une entreprise, plus précisément sur sa rentabilité, sa structure des coûts, sa productivité, sa solvabilité, sa liquidité et son équilibre financier.

M. Deprez et M. Duvant, expliquent aussi que : « Un ratio est un rapport combinant deux valeurs caractéristiques extraites des documents d'une entreprise. »⁴¹

3-2-2 les intérêts des rations

L'analyse par la méthode des ratios permet de savoir si les moyens financiers dont dispose l'entreprise ont été utilisés pour atteindre son objectif financier. Cette méthode permet au contrôleur de gestion de :

- Suivre les progrès de leurs entreprises ;
 - Connaître l'entreprise et évaluer l'importance de ses capacités, et de ses qualités pour les exploiter ;
 - Evaluer l'importance de ses faiblesses pour mieux remédier ;
 - Assurer la rentabilisation des opérations ;
 - Assurer l'efficacité dans la gestion de ses patrimoines ;
 - Fournir des indications sur la structure de l'activité ;
 - Fixer des objectifs à atteindre dans le cadre de plans à court, moyen ou long terme.
- Facilite l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise, et d'identifier d'éventuel problème ;
- Facilite la comparaison entre deux ou plusieurs entreprises similaires ;
- Joue le rôle d'indicateur des points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

3-2-3 Ratios et indicateurs clés en assurances

3-2-3-1 Ration d'activité

A- Taux de croissance des primes (émises ou acquises)

Pour les primes émises

Primes émises N / Primes émises N-1

Pour les primes acquises

Primes acquises N / Primes acquises N-1

⁴¹DEREZ. Michelle, DUVANT. Marcel, *Analyse financières*. France : édition techniques, septembre, 1999. P.25.

Ce ratio de base reflète la croissance du chiffre d'affaire de la compagnie d'assurance, le calcul sur la base des primes émises reflète la croissance du quittement alors que le calcul sur la base des primes acquises traduit la croissance du chiffre d'affaire comptable.

Ce ratio permet de constater la croissance ou la baisse du chiffre d'affaires mais ne permet pas de comprendre son évolution. En effet l'évolution de la production est liée à la variation des tarifs et à la variation du nombre de contrats souscrits.

B- Le taux de rétention des primes

$$\text{Le taux de rétention des primes} = \frac{\text{Primes émises nettes N}}{\text{Primes émises brutes N}}$$

Prime émise nette = primes émise brut – primes cédés

Ce ratio traduit la politique de réassurance de la société.

Un taux de 0% signifie que la société cède l'ensemble de son portefeuille en réassurance.

Un taux de 100% signifie que la société conserve l'ensemble de son portefeuille.

C- Taux de croissance des affaires nouvelles

$$\text{Taux de croissance des affaires nouvelles} = \frac{\text{Nombre d'affaires nouvelles année (N)}}{\text{Nombre d'affaires nouvelles année (N-1)}} \dots (1)$$

Ce ratio exprime la fréquence de l'évolution des contrats d'assurance d'une année à une autre, il est préférable de l'utiliser séparément par branche afin de permettre l'analyse de la performance de chacune, il reflète la politique marketing adoptée par la compagnie.

D- Taux de résiliation

Ce taux mesure la fréquence de résiliation au portefeuille dans une année donnée par rapport au portefeuille du début de l'année, il est calculé comme suit :

$$\text{Taux de résiliation} = \frac{\text{Nombre de résiliation N}}{\text{Portefeuille au 01/01/N}}$$

E- Taux de croissance du portefeuille

$$= \frac{\text{Nombre de contrats en portefeuille N}}{\text{Nombre de contrats en portefeuille 31/12/ N-1}}$$

Ce ratio mesure la croissance du portefeuille d'une année à une autre en nombre de contrats, il prend en considération les nouveaux contrats souscrits et les contrats résiliés, il est préférable de le calculer par branche ou par produit.

En cas de résultats avérés insuffisants à propos des ratios (a), (b) et (c), l'assureur procède en apportant des mesures correctives à sa stratégie quant à sa politique de tarification, de ristourne, assistance et marketing.

3-2-3-2 Les ratios techniques

A- Ratio de sinistralité (sinistre survenue)

Ce ratio est très utilisé par les compagnies d'assurance. Il fournit une aide à la décision en permettant, entre autres, de mesurer la performance des produits d'assurance, et de définir la rentabilité de ces derniers⁴².

Le ratio de sinistralité est très utilisé en assurance non vie, Le ratio de sinistralité se définit par les sinistres survenus au cours d'une période, divisés par les primes acquises au cours

$$\text{Ratio sinistralité} = \text{Charges des sinistres nettes N} / \text{Primes acquises nettes N}$$

De la même période. La période peut correspondre à un exercice fiscal ou à tout autre exercice comptable.

Les charge sinistres regroupe = (Sinistres payés N + variations des provisions sinistres + frais de gestion des sinistres)

Les primes acquises : prime émises nette N + REC (Risque En Cours) (N-1) – REC (Risque En Cours) (N)

Un ratio de sinistralité de 70 % signifie que pour chaque volume de 100 primes acquises au cours d'une période comptable, 70 sont restituées sous forme de prestations (indemnisations).

B- Ratio de frais de gestion

Ce ratio permet de mesuré le poids des frais (hors frais de gestion des sinistres), vis-à-vis du chiffre d'affaire de l'exercice,

Les frais de gestion sont composés des frais d'acquisition, des frais d'administration, des autres charges techniques et des frais de gestion des sinistres.

$$\text{Frais de gestion (hors frais de gestion des sinistres) / primes émises}$$

Ce ratio peut être décomposé entre un ratio sur frais d'acquisition et un ratio sur frais d'administration.

⁴²GOURLIER, Sophie : « Analyse de la rentabilité d'un produit en santé individuelle » Mémoire présenté devant l'université Paris Dauphine pour l'obtention du diplôme du Master Actuariat et l'admission à l'institut des actuaires le 22/04/2021, p. 41.

Ratio des frais d'acquisition

$$\text{Frais acquisition N / primes émises N}$$

Ratio des frais d'administration

$$\text{Frais administration N / Primes émises N}$$

C- Ratio combiné

Le ratio combiné est une composante essentielle pour appréhender la performance des assureurs, puisqu'il mesure la rentabilité technique des activités d'assurance. Le ratio combiné exprime le rapport entre les décaissements (frais de gestion, commissions versées, provisions pour sinistres, et remboursement des sinistres), et les encaissements (primes et cotisations encaissées).

L'APREF (association des professionnels de la réassurance en France) en donne la définition suivante : le ratio combiné est la somme des frais généraux, des commissions encourues, des sinistres survenus et des provisions complémentaires rapportées aux primes acquises).

Cette indicateur évalue et mesure l'efficacité de la gestion des compagnies d'assurance.

$$\text{Ratio combiné} = \text{Ratio de frais} + \text{Ratio de sinistralité}$$

- Si le ratio combiné est inférieur à 100%, il correspond à un résultat technique positif, un ratio combiné à 95%, se traduira par un bénéfice dont résultat technique équivalent à 5% des primes souscrites
- Si le ratio combiné est supérieur à 100%, il correspond à un résultat technique négatif, un ratio combiné à 105%, se traduit par une perte dans le résultat technique équivalente à 5% des primes souscrites
- Si le ratio combiné est égale à 100%, il correspond un résultat technique zéro c'est-à-dire que l'ensemble des sinistres et frais engagés seront équivalents aux primes encaissée par l'assureur.

Dans le cas où ce ratio combiné supérieure est 100 %, les dépenses sont supérieures aux recettes. L'assureur peut toutefois compenser ses pertes techniques par ses bénéfices financiers pour compenser l'insuffisance des primes par rapport aux coûts d'assurance.

D- Ratio des revenus financiers

Ce ratio mesure la contribution du résultat financier au résultat technique exprimée en pourcentage des primes émises.

$$\text{Résultat financier N / Primes émises N}$$

E- Le taux de rendement des actifs

Ce ratio peut être calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de rendement des actifs} = \text{Résultat financier N / Actifs gérés}$$

Ce ratio permette de connaitre le rendement financier des actifs gérés

Le montant des actifs gérés correspond à la valeur des placements indiquée dans l'état détaillé des placements de l'annexe aux comptes

F- Le coût moyen du sinistre

Il est obtenu par le rapport entre tous les règlements effectués dans l'année et le nombre de (dossiers réglés + les dossiers classés sans suite), il permet de centraliser tous les couts autour d'un seul coût qui est la moyenne. Le coût moyen permet de définir la prime brute ou la tarification.

$$\text{Total règlement année N} / (\text{Nombre dossier sinistres réglés} + \text{classés sans suite})$$

G- La Cadence de règlement

C'est un indicateur de performance de gestion, il mesure le rythme de règlement des dossiers sinistres ; il est calculé de deux manières :

Cadence de règlement sans le stock initial :

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{classés sans suite}) / (\text{dossiers déclarés} + \text{repris}).$$

La cadence de règlement à partir du stock initial (stock du début de l'année):

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{dossiers classés sans suite}) / (\text{stock initial} + \text{dossiers déclarés} + \text{les repris})$$

3-2-3-3 Les ratios prudentiels

Ratio de la marge de solvabilité

Lorsqu'on parle de la solvabilité d'une compagnie d'assurance, on se réfère à sa capacité à faire face à ses obligations sur le long terme. et de respecter les engagements qu'elle a envers ses assurés et ses autres créanciers

De façon générale, on appelle marge de solvabilité ou capital de solvabilité requis, le montant minimum de fonds propres éligibles dont doit disposer cette compagnie pour pouvoir poursuivre ses activités d'assurance sans restriction. Cette marge de solvabilité est défini est fixé de façon réglementaire par la loi.

Cette marge de solvabilité est constitué de

$$\text{Marge de solvabilité} = \text{capital social} + \text{réserves réglementaires} + \text{provisions réglementaires} +/- \text{report à nouveau.}$$

3-2-3-4 Les ratios à partir du bilan

A- Ratio de liquidité

Les ratios de liquidité établissent une relation entre deux éléments du bilan afin de quantifier (en pourcentage) les liquidités dont une entreprise dispose à un moment donné. Ils sont utilisés par les analystes pour savoir si une entreprise est capable de faire face à ses échéances à court terme et donc de maintenir son exploitation.

- **Ratio de liquidité général**

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif courants} / \text{Dettes à court terme}$$

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face ces dettes à court terme. Il doit être supérieur ou égale à 1.

- **Ratio de liquidité restreinte**

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes à court terme par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisable en liquidité, il doit être compris entre 0,3 et 0,5.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité restreinte} = \text{valeur réalisable} + \text{valeur disponible} / \text{dette à court terme}$$

- **Ratio de disponibilité immédiate**

Il traduit la capacité de l'entreprise à partir de ses seules liquidités, à l'état de payer l'ensemble de ses dettes à court terme dans l'immédiat. Ce ratio doit être compris entre 0,2 et 0,3.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{valeur disponible} / \text{dette à court terme}$$

B- Ratios de rentabilité

Selon RAMAGE. Pierre, la rentabilité peut être définie comme étant : « un indicateur d'efficacité établissant une comparaison entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre pour obtenir ce résultat. En outre, c'est l'aptitude d'un capital à dégager un bénéfice ».⁴³

⁴³RAMAGE, Pierre : « Analyse et diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris, p. 145.

On peut distinguer 3 ratios de rentabilité à partir du bilan :

- **Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP)**

$$\text{RRFCP} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

Il représente un indicateur de mesure et de création de valeur pour les actionnaires ainsi que rentabiliser les fonds apportés par les associés.

- **Ratio de la rentabilité économique**

$$\text{RRE} = \text{résultat net} / \text{total actif}$$

Ce ratio mesure la capacité d'une compagnie à dégager un résultat par l'utilisation de l'ensemble de ses moyens, autrement dit par les capitaux économiques ou l'actif.

- **Ratio de rentabilité du capital**

$$\text{Ratio de rentabilité du capital} = \text{résultat net} / \text{capital sociale}$$

Le résultat obtenu permet de déterminer le rendement des capitaux investis dans la société.

Si le pourcentage est :

- supérieur à 0 : la situation est positive car l'investissement a permis de créer plus de valeur et de richesse
- égal à 0⁴⁴: la richesse n'est pas créée ou détruite
- moins de 0 : la richesse est détruite et l'entreprise est en situation de vente à perte.

C- Les ratios de la capacité de financement

- **Ratio d'endettement**

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{total des dettes} / \text{total actif}$$

Ce ratio exprime le poids des dettes totales (DLMT et DCT) dans le patrimoine de l'entreprise. Il doit être inférieur à 1, tout écart par rapport à l'unité signifié la diminution des dettes et l'augmentation de l'autonomie financière.

- **Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière**

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \text{Fonds propres} / \text{les dettes à long terme}$$

⁴⁴<https://debitoor.fr/termes-comptables/rentabilite-des-capitaux-propres> 20/04/2021 16h45

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat, c'est-à-dire > 1 bon signe.

- **Ratio de financement par le biais de la réassurance**

Ratio de financement par le biais de la réassurance = Provisions technique à la charge des réassureurs (actif) / provisions techniques opérations directes (passif).

Ce ratio exprime la part des réassureurs en pourcentage dans les provisions technique de la compagnie d'assurance, ce ratio ne peut excéder 1.

3-2-3-5 Les ratios à partir du compte de résultat

- **Ratio de croissance des primes**

Ratio de croissance des primes émises = Primes émises en (N) - Primes émises en (N-1) / Primes émises en (N-1)

Ratio de croissance des primes acquises = Primes acquises en (N) - Primes acquises en (N-1) / Primes acquises en (N-1)

Ce ratio de base, reflète la croissance du chiffre d'affaires de la société. Le calcul sur la base des primes émises reflète la croissance du quittancement alors que le ratio sur les primes acquises traduit la croissance du chiffre d'affaires comptable.

Ces ratios peuvent être très proches lorsque le taux de report des primes sur l'exercice suivant est faible.

Il permet de constater la croissance ou la baisse du chiffre d'affaires mais ne permet pas de comprendre son évolution. En effet l'évolution de la production est liée à la variation des tarifs et à la variation du nombre de contrat. Des indicateurs complémentaires sont donc nécessaires pour pouvoir mieux appréhender les variations de primes.

- **Taux de croissance de la marge d'assurance nette**

Taux de croissance de la marge d'assurance nette = Marge d'assurance nette (N) - Marge d'assurance nette (N-1) / Marge d'assurance nette (N-1)

Ce ratio exprime l'évolution de la marge d'assurance nette par année.

- **Taux de cession des primes**

Taux de cession des primes = primes cédés N/ primes émises brutes N.

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes.

- **Taux de cession des primes**

Taux de cession des primes = primes cédés N / primes émises brutes N.

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes.

Exemple : si on trouve un résultat de 10%, cela veut dire que pour chaque 100 unités du portefeuille la société cède 10 unités.

- **Taux de commissionnement en réassurance**

Taux de commissionnement en réassurance = Commissions reçues / les primes cédées

Ce ratio mesure la rémunération de la technique de réassurance.

- **Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité)**

Ratio de la marge bénéficiaire = Résultat net / Chiffres d'affaires

Ce ratio indique si l'entreprise exploite son système d'activités clés de façon efficace et efficiente. Généralement, plus ce ratio est élevé, plus l'entreprise se porte bien.

D'autre part, plus ce ratio est élevé, plus le rendement sur les capitaux propres investis dans l'entreprise est également élevé. Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances.

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le Résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier).

- **La marge brute de rentabilité**

La marge brute de rentabilité : Prestations / primes acquises

Ce ratio mesure la portion de couverture des prestations (sinistres) dans l'année par les primes acquises, techniquement parlant il s'agit du S/P.

- **Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette**

Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette = Marge d'assurance nette / Chiffre d'affaires

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises

- **Taux de marge d'assurance nette**

Taux de marge d'assurance nette = Marge d'assurance nette / Primes acquises

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations.

- **Ratio charges de fonctionnement**

Ratio charges de fonctionnement = Charge de fonctionnements / Marge d'assurance nette

Ce ratio mesure le taux de couverture des charges de fonctionnement par la marge d'assurance nette.

- **Le ratio coût du personnel**

Le ratio coût du personnel = Charges du personnel / Marge d'assurance nette

Ce ratio mesure la proportion du personnel dans la marge d'assurance nette.

- **Les ratios de l'activité financière**
 - **Le taux de croissance du résultat financier**

Le taux de croissance du résultat financier = Résultat Financier (N) - Résultat financier (N-1) / Résultat Financier (N-1)

Ce ratio exprime l'évolution du résultat financier d'une année à une autre

- **La rentabilité des primes émises**

La rentabilité des primes émises = Résulta financier N/ Primes émises ou acquises N

Ce ratio mesure la contribution des primes acquises sur le résultat financier.

-Le ratio du taux de résultat Financier

Par rapport aux produits financiers

$$= \text{Résultat financier} / \text{produits financiers}$$

Ce ratio mesure le taux des produits financiers dans le résultat financier.

Par rapport au résultat avant impôt

$$= \text{Résultat financier} / \text{Résultat ordinaire avant impôt}$$

Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est-à-dire sa rentabilité.

- **Le ratio des produits financiers**

$$= \text{produits financiers} / \text{les placements}$$

Ce ratio mesure le rendement de l'ensemble des fonds placés.

- **Ratios de productivités**

- **Le ratio de productivité de l'actif**

$$\text{Ratio de productivité des actifs} = \text{Chiffres d'affaires} / \text{Total Actif}$$

Ce ratio exprime la capacité des moyennes mises en œuvre pour réaliser un chiffre d'affaire.

- **Ratio de productivité de l'effectif**

$$\text{Ratio de productivité de l'effectif} = \text{Chiffres d'affaires} / \text{l'effectif}$$

Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (primes émises).

Conclusion

Ce chapitre, en premier lieu, après avoir donné un bref historique sur l'assurance et son évolution depuis son apparition, nous a permis d'expliquer les principes comptables, et de mentionner la particularité de sa comptabilité à savoir l'inversion du cycle de production.

En second lieu, nous avons présenté et expliqué en profondeur les états financiers du secteur de l'assurance (Bilan, TCR).

Enfin, nous avons terminé ce chapitre par la présentation des outils de mesure de la performance de la performance financière (indicateurs d'équilibre financier et différents ratios).

*Chapitre 03 : Evaluation et
appréciation des indicateurs de
performance de la SAA*

Introduction

Après avoir présenté les aspects théoriques de notre travail notamment ceux liés à la performance des sociétés d'assurance, dans le chapitre suivant, nous analyserons à partir de l'information issue des états financiers de la SAA, la performance de cette dernière. A cet égard, nous utiliserons les indicateurs de l'équilibre financier et la méthode des ratios.

Ce chapitre est composé de trois sections. La première section est consacrée à la présentation de la SAA. La deuxième présentera les états financiers de la SAA leur évolution sur trois années (2017, 2018,2019) et les indicateurs de l'équilibre financier. Enfin, la troisième section évaluera performance financière de la SAA par la méthode des ratios


Section 1 : Présentation de la Société Nationale d'Assurance « SAA »

La SAA est une Entreprise Publique Economique, agréée pour pratiquer l'ensemble des branches d'assurance. La Société Nationale d'Assurance SAA, est la première société d'assurance et de la réassurance en Algérie.

Ce sont plus de 4140 collaborateurs qui perpétuent depuis 1963 des valeurs qui font l'identité de la SAA. Le savoir-faire, La responsabilité, le leadership et le respect des engagements sont incarnés chaque jour par leurs actions et par leur réseau, le plus dense du pays avec plus de 520 points de vente, répartis à travers tout le territoire national pour servir leurs clients.

1-1 Fiche signalétique de la SAA

Tableau N°06 ; Fiche signalétique de la SAA

	
Dénomination	sociale Société Nationale des Assurances (Saa)
Forme juridique	Société par actions
Capital social	30 Milliards DA
Année	1963
Siège social	Immeuble SAA lot 234 Quartier d'Affaires Bab Ezzouar - Alger - Algérie
PDG	N. SAIS
Site Web	www.saa.dz\
Contact Tel :	021 43 97 60 / 62 Fax : 021 43 92 16
Activité	Compagnie d'assurance –Dommages
Effectif	4 584 employés au 31/12/2017
Chiffre d'affaires	30 Milliards DA au 31/12/2017
Logiciel	Orass

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents de la SAA

1-2 Historique de la Société Nationale d'Assurance « SAA »

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation **S.A.A.**, est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 Décembre 1963 selon l'arrêté du Ministère de l'économie Nationale du 11 Décembre 1963. A l'origine, cette entreprise était une société mixte **Algéro-Égyptienne** (Algérie 51% du capital, l'Égypte 39% et Nationaux algériens 10%).

- Le 27 Mai 1966, la société fut nationalisée à l'occasion de l'institution du monopole de l'état sur les opérations d'assurance.
- En Janvier 1976, la S.A.A s'est consacré au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance vie et les risques des particuliers, commerçants et artisans.
- le 27 Janvier 1982, la S.A.A a été transformée en société par action « SPA », ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques. Actuellement, la S.A.A pratique tous les risques y compris les risques agricoles.

Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 millions de dinars en 1992 à 20 milliards de dinars en 2012.

1-3 Activités et missions et de la Société Nationale d'Assurance « SAA »

1-3-1 Rôle et activités de la « SAA »

Les catégories qui entrent dans le champ d'activité de la SAA sont :

- Assurance de personne.
- Assurance incendie.
- Assurance automobile.
- Assurance garantie responsabilité civile.
- Assurance Individuelle accident.
- Assurance catastrophe naturelle.
- Assurance agricole.
- Assurance de transport.

L'assurance de personne

Les assurances de personne comprennent assurance en cas de vie, assurance en cas de décès, l'assurance mixte, groupe et l'assurance contre les accidents corporels.

L'assurance automobile

La loi sur l'assurance automobile oblige tout propriétaire d'un véhicule automobile à souscrire une assurance, mais seule la garantie responsabilité civil (R C) est obligatoire.

La garantie responsabilité civil

La garantie responsabilité civil automobile prend en charge l'indemnisation des dommages subie par des tiers. Ces dommages peuvent être la conséquence d'un accident, d'un incendie, d'une explosion ou due à la chute d'accessoires, objet ou substance transporté par le véhicule.

L'assurance individuelle accident

Elle consiste à une formule d'assurance contre n'importe quel accident corporel, elle donne lieu au paiement d'un capital déterminé à l'avance à l'assuré ou bénéficiaire désigné sur le contrat, en cas d'événement accident entraînant l'invalidité permanente de l'assuré ou de son décès.

L'assurance catastrophique naturelle

Elle est Rendue obligatoire par l'ordonnance 03_12 du 26 Août 2003. Cette assurance couvre en un seul contrat, les événements naturels suivants :

- Le tremblement de terre ;
- Les inondation et coulées de boue ;
- Les tempêtes et vents violents ;

- Les mouvements de terrains.

Les personnes assujetties à cette obligation d'assurance sont :

- Les personnes physiques ou morales propriétaires d'un bien immobilier.
- Les personnes physiques ou morales exerçant une activité industrielle ou commerciale.

L'assurance agricole

Les exploitations agricoles sont soumises à divers risques climatiques et sanitaires mais également, comme toutes les entreprises à des risques économiques.

La SAA propose une panoplie de garanties, outre les risques assurables menaçant les exploitations agricoles.

L'assurance transport

Pour la sécurité des moyens de transports des biens et des marchandises, la SAA propose ses garanties les plus sûres pour une protection complète des marchandises transportées.

L'assurance transport est la branche la plus ancienne. D'une garantie utilité, elle est devenue aujourd'hui indispensable dans le cadre des différents échanges économiques et commerciaux. Un grand nombre de voies de transport sillonnent la terre. Elles sont empruntées par une multitude de véhicules transportant les chargements les plus divers.

1-3-2 Missions de la SAA :

La société d'assurance algérienne « SAA » est chargée de la gestion du fonds spécial des indemnités vues son extension du réseau de distribution.

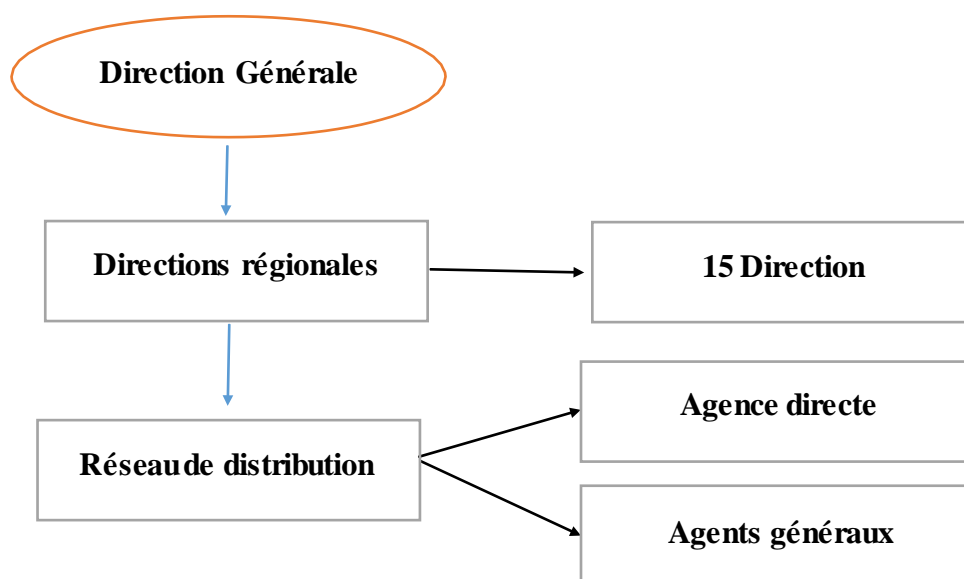
- La société algérienne d'assurance (SAA) a pour missions :
 - Soutien technique des agences ;
 - Le développement du chiffre d'affaire de l'entreprise et la gestion des relations contractuelles avec les assurés ;
- Elle est chargée de la recherche de la clientèle, de la réduction des contrats, et la gestion des sinistres et des présentations ;
- Lancer de nouveaux produits d'assurance adaptés aux besoins de la clientèle ;
- Maintenir sa position sur le marché ;
- Contrôler et communiquer avec les agences ;
- Améliorer les qualités des services ;
- Améliorer son système d'exploitation en le modernisant par l'acquisition des logiciels intégrés d'assurance.

1-4 La structure organisationnelle de la SAA

L'organisation hiérarchique de la SAA est subdivisée en trois niveaux, à savoir :

- La direction générale ;
- Les directions régionales ;
- Le réseau de distribution.

Figure N°7 : Organisation de la Société Nationale d'Assurance (S.A.A)



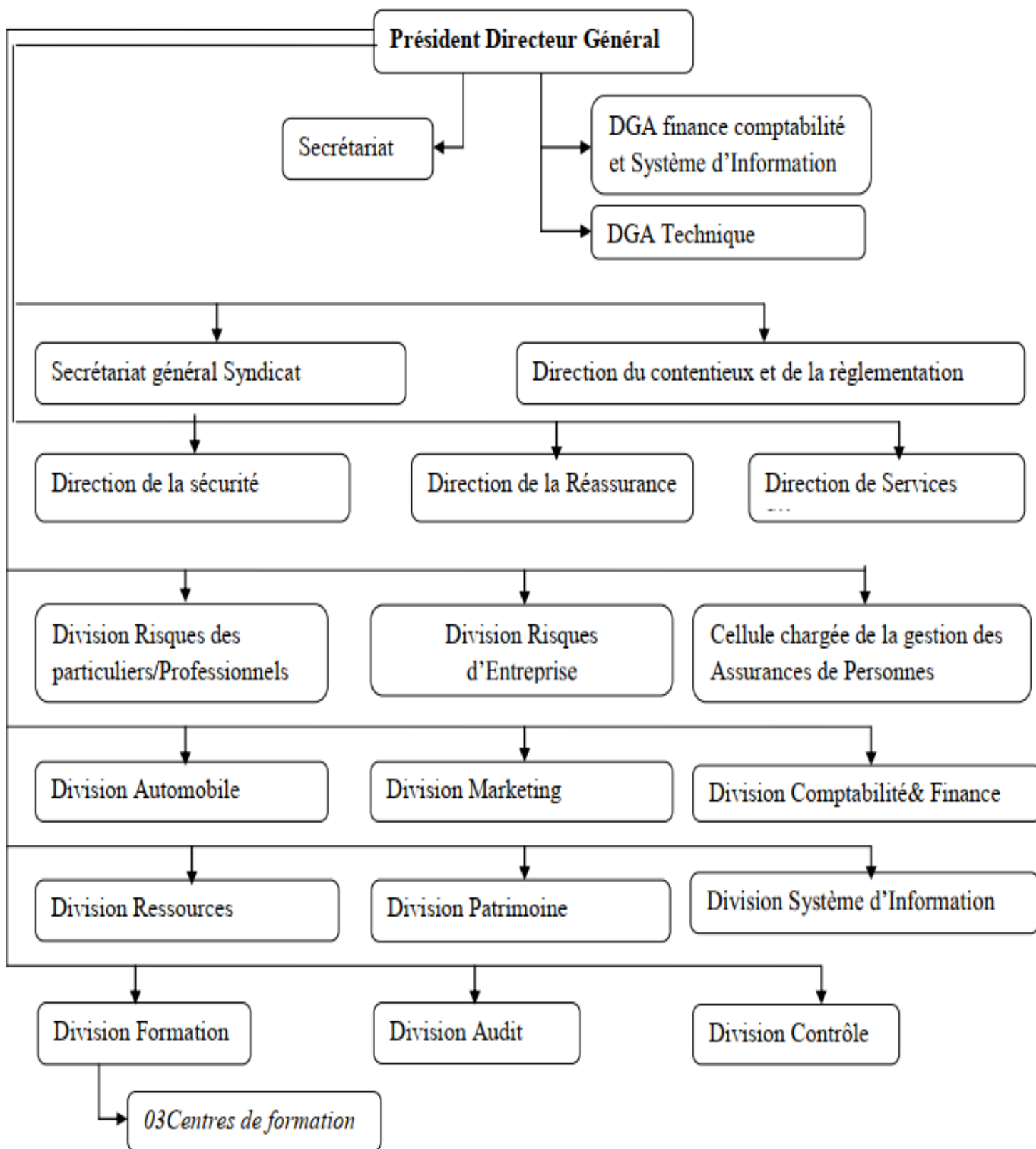
Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents de la SAA.

La Société Nationale d'Assurance emploie plus de 4457 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la S.A.A qui s'étend à travers tout le territoire Algérien. Le réseau de distribution est constitué de 15 Directions Régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 567 agences intégrées (*directes et concédées*) et 210 agences agréées et 18 Courtiers ainsi que 150 agences bancaires.

1-4-1 La direction générale

La direction générale est au sommet de la compagnie. L'organisation actuelle de la direction générale de la SAA résulte des différentes transformations qu'elle a subies au cours des années, où ses directions centrales sont structurées en divisions par segments et par produit, son organigramme est le suivant :

Figure 8 : Représentation de l'organigramme de la Direction Générale de la SAA



Source : document interne de la SAA.

La Direction Générale elle est chargée de :

- Organiser, Planifier, coordonner et contrôler les activités de la société ;
- Assister le réseau de la société sur les plans : technique, informatique, comptable et administratif ;
- développer des produits plus adaptés aux besoins du marché.

Ainsi, la direction générale, veille à l'atteinte des objectifs de performance, fixés et attribués aux directions centrales le composant. Ces dernières, regroupées sous formes de divisions, se voient attribuées des missions et des attributions spécifiques adaptés à leurs domaine.

1-4-2 Les Directions Régionales

Les directions régionales de la SAA sont en nombre de quinze (15). Elles sont chargées de soutien technique et administratif au réseau de distribution et la bonne gestion des ressources matérielles et financières qui leurs sont affectés. Ces directions sont recensées par lieu d'implantation dans le tableau suivant :

Tableau N°07 : Les directions régionales de la SAA

Les directions régionales de la SAA	Alger 1
	Alger 2
	Alger 3
	Annaba
	Batna
	Bechar
	Constantine
	Mouzaia
	Oran
	Ourgla
	Relizane
	Setif
	Sidi Bel Abbas
	Tizi Ouzou
	Tlemcen

Source : Elaboré par nous-même en se basant sur des documents de la SAA.

1-4-3 Les réseaux de distribution

La SAA dispose d'un réseau de distribution de ses produits d'assurance. Nous distinguons, ainsi, plusieurs formes de distributeurs :

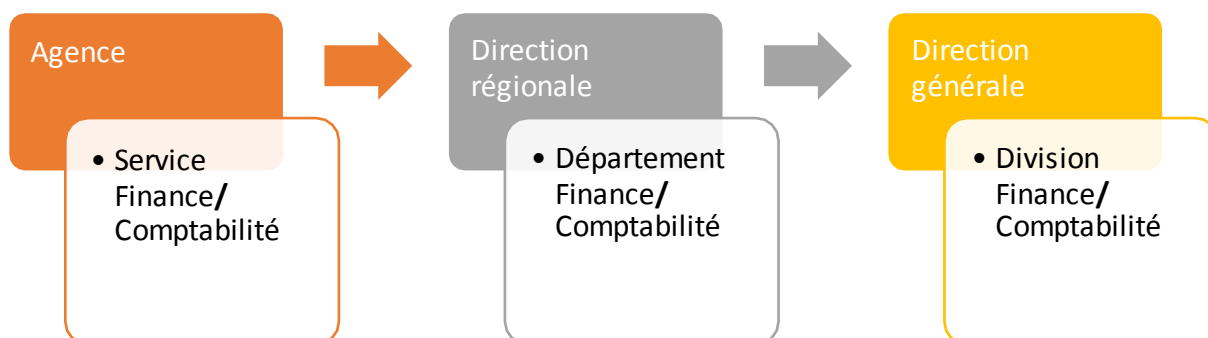
- Les agences directes (publiques) : elles sont en nombre de 290 agences directes, classées selon le chiffre d'affaires réalisé.
- b- Les agences indirectes (privées) ou agents agréés : elles sont en nombre de 192 agences indirectes.
- c- Les agences de bancassurance : elles sont en nombre de 138 guichets de bancassurance, en partenariat avec la BADR, BDL et BNA.

Afin d'accomplir ses tâches et atteindre ses objectifs, la SAA fait appel à des courtiers d'assurance, qui sont en nombre de 23. Elle fait aussi appel à des experts au sein de sa filiale spécialisée dans l'expertise, à savoir la Société Algérienne d'Expertise (SAE).

1-5 Présentation de la division finance et comptabilité

Elle est l'une des divisions de la direction générale de la SAA. Elle est chargée de la consolidation des données comptables et financières de toute la compagnie. La remontée des données se fait comme suit :

Figure N°9 : La remontée des données comptables à la direction générale



Source : Réalisé par nous-mêmes

Au niveau des agences, le service Finance/Comptabilité assure la génération des données comptables journalières.

Au niveau des directions régionales, le département Finance/Comptabilité s'en charge de la consolidation des données comptables des agences les concernant, et ce mensuellement.

Au niveau de la direction générale, la division est chargée de la consolidation des données des différentes directions régionales, d'où la détermination de la situation comptable et financière globale de toute la compagnie.

Section 2 : La présentation des états financiers de la SAA

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément au Nouveau Système Comptable et Financier et aux principes comptables généralement admis.

Cette section représente l'analyse du bilan et compte de résultat de la SAA durant les trois dernières années 2017,2018 et 2019.

2-1 Le bilan Représente une synthèse de l'ensemble des emplois et des ressources dont dispose l'entreprise à une date donnée.

2-1-1 Présentation du bilan des années 2017, 2018 et 2019 :

2-1-1-1 L'analyse de l'actif du bilan de la SAA

Le tableau suivant présente l'actif des bilans de la SAA.

Tableau N°08 :L'actif du bilan de la SAA.

Actif	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations Incorporelles	129.855.880,58	101.389.784,32	102.666.034,57	-21,92%	1,26%
Immobilisations Corporelles					
Terrains	5.371.787.028,59	5.393.328.454,94	5.398.432.314,94	0,4%	0,09%
Bâtiments Exploitation	16.248.572.187,16	16.155.538.084,22	16.111.950.233,41	-0,57%	-0,27%
Bâtiments Placement	864.917.970,28	838.234.720,77	760.556.176,37	-3,08%	-9,26%
Autres immobilisations Corporelles	860.266.850,76	868.633.942,69	830.512.246,34	0,97%	-4,39%
Immobilisations en Concession	180.863.624,59	176.442.025,27	96.566.643,82	-2,44%	-45,27%
Immobilisations en Cours	255.869.753,93	603.921.522,45	922.190.516,69	136,02%	52,7%
Immobilisations Financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées	4.561.793.845,04	4.407.229.622,71	4.248.796.043,26	-3,39%	-3,60%
Autres Immobilisations Financières	37.383.573.118,45	38.096.282.816,58	31.656.304.178,90	1,9%	-16,90%
Prêts et autres actifs financiers non courants	331.530.854,31	249.606.962,05	243.294.435,71	-24,71%	-2,52%
Impôts différés actif	743.137.351,99	968.132.083,21	1.301.105.652,72	30,27%	34,39%
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	6.609.237,03	9.308.588,88	35.692.231,91	40,84%	283,43%
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	66.938.777.702,71	67.868.048.608,09	61.679.066.708,64	1,39%	-9,12%

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Provisions Techniques d'Assurance					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée	1.701.181.197,16	2.105.588.533,21	2.917.949.924,46	23,77%	38,58%
Créances et Emplois assimilés					
Cessionnaires et Cédants Débiteurs	583.669.828,59	652.649.027,59	655.820.886,90	11,82%	0,49%
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	5.838.943.323,11	5.917.766.322,55	5.825.610.210,83	1,35%	-1,59%
Autres débiteurs	1.657.822.951,29	839.055.118,78	625.486.768,17	-49,39%	-25,45%
Impôts et assimilés	716.935.284,35	89.508.266,01	57.527.868,31	-87,52%	-35,73%
Autres créances et emplois Assimilés	120.865.572,32	175.026.589,35	182.003.075,91	44,80%	3,99%
Disponibilité et assimilés					
Placement et autre actifs financiers et courants	4.502.516.000,00	1.574.984.000,00	9.065.330.000,00	-65,01%	475%
Trésorerie	3.257.226.553,65	3.409.208.949,90	3.829.270.797,51	4,66%	12,32%
TOTAL ACTIF COURANT	18.379.220.710,47	14.764.086.807,39	23.158.999.533,09	-19,67%	56,86%
TOTAL GENERAL ACTIF	85.317.998.413,18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,73	-3,15%	2,67%

Source : Élaboré par nous-même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

A- Actif non courant

Le tableau suivant représente l'actif non courant de la SAA et sont évolution sur les ans 2017, 2018,2019,

Tableau N°09 :L'actif non courant

Actif non courant	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Immobilisations Incorporelles	129.855.880,58	101.389.784,32	102.666.034,57	-21,92%	2,26%
Immobilisations Corporelles	23.782.277.235 ,31	24.036.098.750,26	24.970.208.131,57	1,07%	3,89%
Immobilisations Financières	43.026.644.586,82	43.730.560.073,51	36.606.192.542,57	1,64%	-16,29%
Total actif non courants	66.938.777.702,71	67.868.048.608,09	61.679.066.708,64	1,39%	-9,12%

Source : Élaboré par nous même à partir l'actif des bilans de la SAA.

D'après le tableau N° 09 ci-dessus, nous remarquons une légère augmentation de 1,39% du total actif non courants de la SAA en 2018 par rapport à 2017. Cette hausse est due à une légère augmentation des immobilisations corporelles (1.07%) et financiers (1.64%) et cela malgré un désinvestissement notable des actifs incorporelles de 21,92% parce que leurs montant n'est pas significatif.

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Notons néanmoins que cette diminution n'influence en rien le cycle d'investissement qui reste équilibré.

En 2019 l'actif non courant a diminué de 9.12%, cette baisse est due à une diminution de 16.29% des immobilisations financier et cela malgré, une légère hausse des autres immobilisations, ce qui démontre un cycle d'investissement négatif.

B- Actif courant

Le tableau suivant représente l'actif courant de la SAA et sont évolutions

Tableau N°10 actif courant

Actif courant	Actif			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Provisions Techniques d'Assurance	1.701.181.197,16	2.105.588.533,21	2.917.949.924,46	23,77%	38,58%
Créances et Emplois assimilés	8.918.296.979,16	7.674.305.324,28	7.346.778.811,12	-13,95%	-4,27%
Disponibilités et Assimilés	7.759.742.533,65	4.984.192.949,9	12.894.270.797,51	-35,77%	158,70%
TOTAL ACTIF COURANT	18.379.220.710,47	14.764.086.807,39	23.158.999.533,09	-19,67%	56,86%

Source : Élaboré par nous-même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

D'après le tableau, ci-dessus on constate une diminution du total actif courant de la SAA de 19,67%, cette baisse est due à une baisse de la disponibilité et des créances respectivement à hauteur de 35,77% et 13,95% due à une mauvaise gestion des créances.

En 2019, on remarque une augmentation de 56,86%. Cette hausse est due à l'augmentation des disponibilités de 158,70% et des provisions techniques 38,58%.

C- Total actif

Le tableau suivant représente le total actif de la SAA et sont évolution

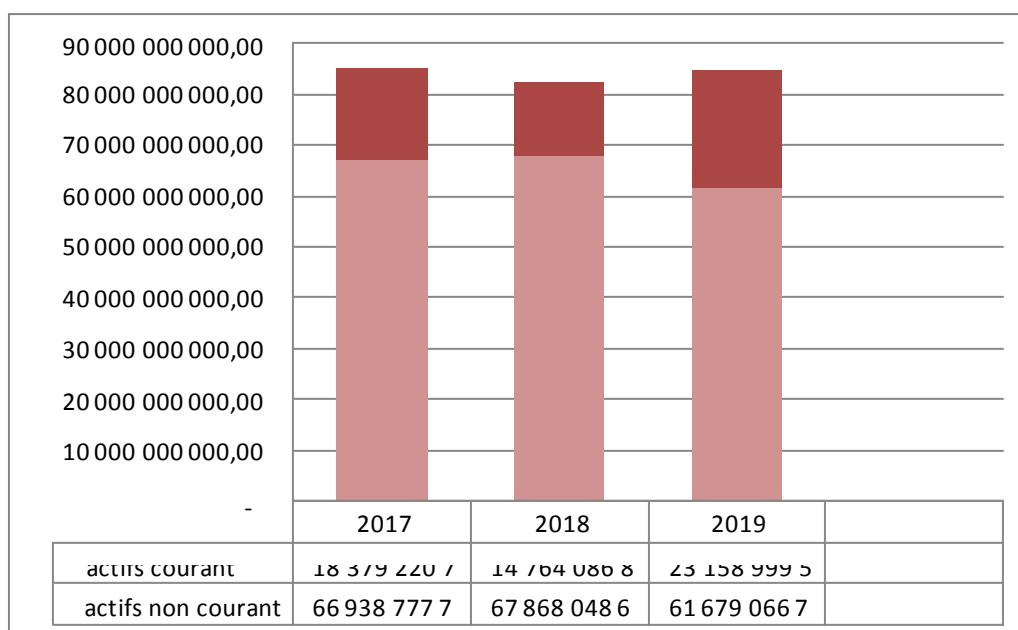
Tableau N°11 : Total d'actif.

Total d'actif	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	66.938.777.702,71	67.868.048.608,09	61.679.066.708,64	1,39%	-9,12%
TOTAL ACTIF COURANT	18.379.220.710,47	14.764.086.807,39	23.158.999.533,09	-19,67%	56,86%
TOTAL GENERAL ACTIF	85.317.998.413,18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,73	-3,15%	2,67%

Source : Élaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de la SAA.

Le total actif de la SAA a baissé de 3,15% en 2018 par rapport à 2017 cette diminution est due à une baisse de l'actif courant de 19,67%. Par contre, entre 2019 et 2018, le total des actifs a augmenté de 2,67% due à la forte augmentation 59,86% de l'actif courant malgré la légère diminution de l'actif non courant.

Figure N°10 : Représentation graphique de l'actif des bilans



Source : Elaboré par nous même

2-1-1-2 L'analyse du passif des bilans de la SAA

Le tableau suivant présente le passif des bilans de la SAA.

Tableau N°12 : Le passif des bilans de la SAA.

Passif	Passif			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	30.000.000.000, 00	30.000.000.000, 00	30.000.000.000, 00	00%	00%
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	2.522.072.287,09	4.272.957.128,43	5.673.904.859,90	69,42%	32,79%
Ecarts d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47	173.109.142,47	00%	00%
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,31%
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	35.946.066.270,9	37.347.014.002,3	38.042.746.978,0	3,90%	1,86%
Emprunts et dettes assimilés	3.783.243.586,53	2.865.614.402,88	1.920.224.600,00	-24,26%	-32,99%
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	581.690.268,52	176.442.025,27	96.566.643,82	-69,67%	-45,27%
Provisions réglementées	2.289.014.052,70	2.542.376.359,75	2.854.291.847,19	11,07%	12,27%
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1.710.055.525,11	1.854.067.244,52	2.318.020.619,42	8,42%	20,02%

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1.326.416.961,75	1.644.216.464,64	2.391.731.086,10	23,96%	46,46%
TOTALII-PASSIFS NON COURANTS	9.690.420.394,61	9.082.716.497,06	9.580.834.796,53	-6,27%	5,48%
Provisions directes	26.806.584.231,82	26.430.223.025,25	27.154.669.726,80	-1,40%	2,74%
Acceptations	227.824.685,21	266.897.138,92	351.716.383,83	17,15%	31,78%
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2.920.922.089,48	3.190.485.908,85	2.956.666.682,69	9,23%	-7,33%
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	472.849.325,91	602.423.969,20	641.860.796,12	27,40%	6,55%
Impôts crédit	1.366.884.890,15	2.104.544.538,45	2.080.136.587,67	53,97%	-1,56%
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	7.878.911.623,44	3.525.758.915,28	4.029.169.277,47	-55,25%	19,93%
Trésorerie Passif	7.534.901,66	82.071.420,10	265.012,55	989,22%	-99 ,67%
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	39.681.511.747,6	36.202.404.916,0	37.214.484.467,1	-8,77%	2,80%
TOTAL GENERAL PASSIF	85.317.998.413,1	82.632.135.415,4	84.838.066.241,7	-3,15%	2,67%

Source : Elaboré par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

A- Les capitaux propres

Le tableau N°13 suivant présente les capitaux propres inscrits dans le bilan de la SAA durant les années 2017, 2018 et 2019.

Tableau N°13 : Evolution des capitaux propres de la SAA.

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Les capitaux propres					
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	30.000.000.000,00	30.000.000.000,00	30.000.000.000,00	-	-
Primes et réserves – Réserves ou	2.522.072.287,09	4.272.957.128,43	5.673.904.859,90	69,42%	32,79%
Ecarts d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47	173.109.142,47	00%	00%
Résultat de l'exercice	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,31%
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	35.946.066.270,90	37.347.014.002,37	38.042.746.978,07	3,90%	1,86%

Source : Elaboré par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

D'après le tableau ci-dessus on constate que le total des capitaux propre de la SAA a augmenté successivement entre 2017 et 2018 à hauteur de 3,90% et entre 2018 et 2019 à hauteur de 1,86%. Cette hausse est due à l'augmentation des réserves respectivement a hauteurs de 69,42% et de 32,79%, malgré la diminution consécutive du résultat de l'exercice de 10,76% et de 24,31%.

B- Le passif non courant :

Le tableau suivant présente les dettes à long et à moyen terme inscrites dans le bilan de la SAA.

Tableau N°14 : Le passif non courant

Passif non courant	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Emprunts et dettes assimilés	3.783.243.586,53	2.865.614.402,88	1.920.224.600,00	-24,26%	-33%
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	581.690.268,52	176.442.025,27	96.566.643,82	-69,66%	-45,27%
Provisions réglementées	2.289.014.052,70	2.542.376.359,75	2.854.291.847,19	11,06%	12,26%
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1.710.055.525,11	1.854.067.244,52	2.318.020.619,42	8,42%	25,02%
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1.326.416.961,75	1.644.216.464,64	2.391.731.086,10	23,95%	45,46%
TOTAL II- PASSIFS NON COURANTS	9.690.420.394,5	9.082.716.497,06	9.580.834.796,5	-6,27%	5,48%

Source : Élaboré par nous même à partir du passif des bilans de la SAA

On observe dans le tableau N°14 ci-dessus une diminution du total passif non courant de 6,27% de 2018 par rapport à 2017.

Cette baisse résulte d'un remboursement des emprunts et des autres dettes respectivement à hauteur de 24,26% et 69,66%, malgré l'augmentation du fond de valeur reçu des réassureurs de 23,95% et des provisions règlementées de 11,06%.

Par contre en 2019 il y a eu une augmentation de 5,48% et ce malgré le remboursement continu des dettes. On remarque néanmoins que cette augmentation est due à la hausse des fonds de valeur reçus des réassureurs à hauteur de 45,46%, et des provisions et produit constatés d'avance qui sont passés de 8,42% à 25,02%.

C- Passif courant

Le tableau N°15 suivant présente les dettes à court terme du bilan de la SAA

Tableau N°15 : passif courant

Passif courant	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Provisions directes	26.806.584.231,82	26.430.223.025,25	27.154.669.726,80	-1,40%	2,74%
Acceptations	227.824.687,21	266.897.138,92	351.716.383,83	17,15%	31,77%
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2.920.922.089,48	3.190.485.908,85	2.956.666.682,69	9,22%	-7,32%
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	472.849.325,91	602.423.969,20	641.860.796,12	27,40%	6,54%
Impôts crédit	1.366.884.890,15	2.104.544.538,45	2.080.136.587,67	53,96%	-1,15%

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Autres Dettes (sauf 444-445-447)	7.878.911.623,44	3.525.758.915,28	4.026.169.277,47	-55,25%	14,19%
Trésorerie Passif	7.534.901,66	82.071.420,10	265.012,55	989,22	-99,67%
TOTALIII-PASSIFS COURANTS	39.681.511.741,67	36.202.404.916,0	37.214.484.467,1	-8,77%	2,80%

Source : Élaboré par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

En se référant au tableau N°15 ci-dessus, on constate une diminution de 8,77% en 2018 par rapport à 2017 du total passif courants suite à la diminution des provisions directes d'un pourcentage de 1,40% et des autres dettes de 55,25%.

En 2019, on observe une légère augmentation du total passif courant de 2,80% ; cette hausse est due à l'augmentation des provisions directes de 2,80%, des acceptations de 31,77% et des autres dettes de 14,19%.

D- Total passif

Le tableau suivant représente le total passif de la SAA et sont évolution

Tableau N°16 : total passif

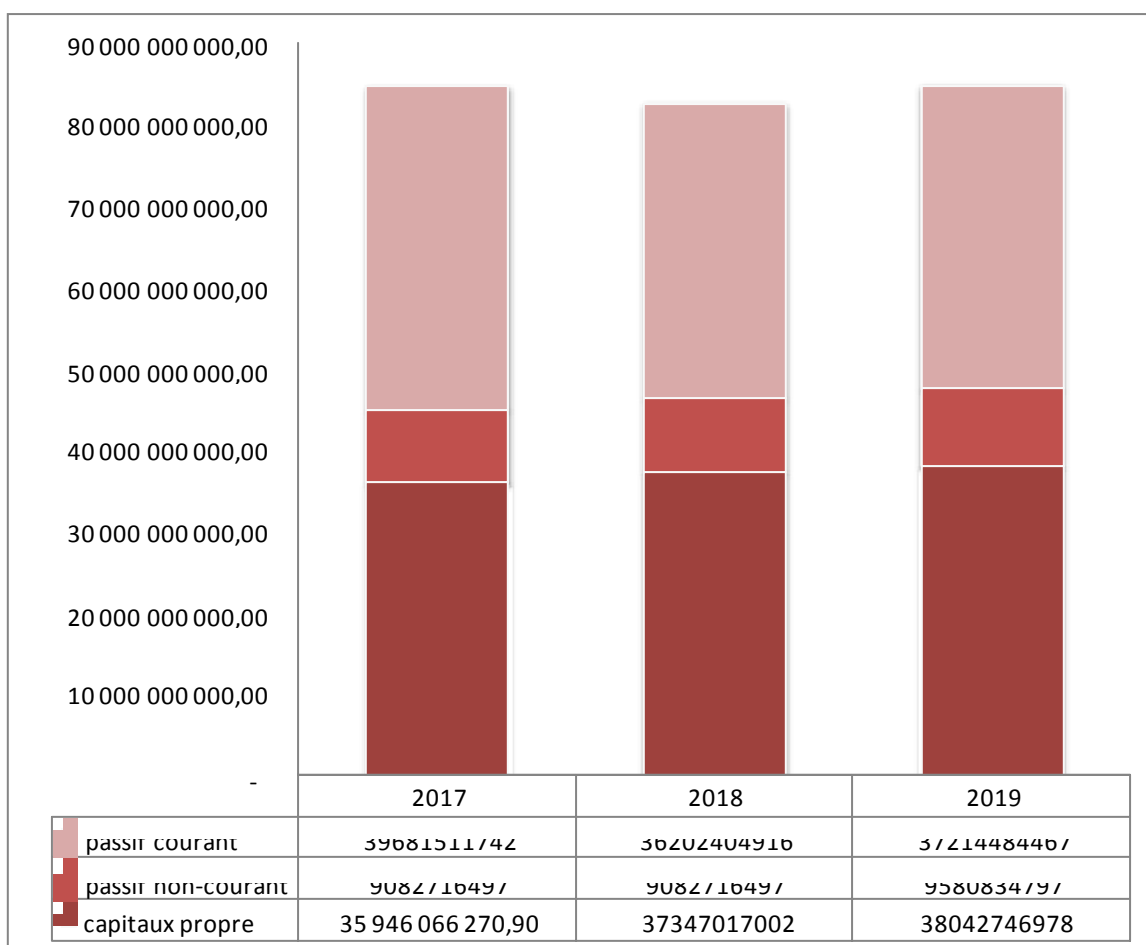
	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Total passif					
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	35.946.066.270,90	37.347.014.002,37	38.042.746.978,	3,90%	1,86%
TOTALII PASSIFS-NON COURANTS	9.690.420.394,51	9.082.716.497,06	9.580.834.796,5	-6,27%	5,48%
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	39.681.511.741,67	36.202.404.916,05	37.214.484.467,	-8,77%	2,80%
TOTAL GENERAL PASSIF	85.317.998.413.18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,	-3,15%	2,67%

Source : Élaboré par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

On constate, en se référant au tableau N°16 ci-dessus, une diminution du total général du passif de 3,15% en 2018 par rapport à 2017. Cette diminution provient de la baisse du total passif non courant de 6,27% et du total passif courant de 8,77%.

En 2019, il y a eu une légère augmentation de 2,67%, cette hausse est due à l'augmentation des capitaux propres de 1,86%, du passif-non courant de 5,48% et du passif courant à hauteur de 2,67%.

Figure N 04 : La représentation graphique du passif de la SAA



Source : élaboré par nous-même à partir des bilans de la SAA

2-2 Le compte de résultat

2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la SAA

Le tableau suivant présente le compte de résultat de la SAA des trois années 2017 2018 2019

Tableau N°17 : Le compte de résultat de la SAA

DESIGNATION	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Primes émises sur opérations directes	23.057.892.565,29	23.045.494.714,09	23.769.992.401,95	-0,05%	3,14%
Primes acceptées	555.372.651,75	814.667.926,42	861.848.481,77	46,69%	5,79%
Primes émises reportées	87.028.977,31	36.008.945,68	11.868.866,95	-58,62%	-67,04%
Primes acceptées reportées	181.352.332,22	-37.462.061,51	-67.125.127,21	-120,65%	79,18%
I- Primes acquises à l'exercice	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	13.149.347.353,08	12.375.998.352,92	12.965.057.550,22	-5,88%	4,76%
Prestations (Sinistres) sur acceptation	15.165.541,51	7.614.657,97	26.386.113,30	-49,78%	246,51%
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	13.164.512.894,59	12.383.613.010,89	12.991.443.663,52	-5,93%	4,90%
Commissions reçues en réassurance	609.418.517,23	828.527.822,74	942.715.605,57	35,95%	13,78%

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Commissions versées sur acceptations	-21.914.356,28	-53.653.807,91	-46.671.731,19	144,83%	-13,01%
III- Commissions de réassurance	587.504.160,95	774.874.014,83	896.043.874,38	31,89%	15,63%
IV- La marge assurance	11.304.637.792,93	12.249.970.528,62	12.481.184.834,32	8,36%	1,88%
Achats et services extérieurs	2.573.813.352,61	2.911.355.664,40	2.972.766.733,93	13,11%	2,10%
Charges de personnels	4.711.090.378,63	4.799.411.511,04	5.474.484.854,75	1,87 %	14,06%
Impôts, taxes et versements assimilés	537.091.162,82	563.220.305,10	582.638.193,71	4,86%	3,44%
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels	-393.431.737,02	-382.044.272,43	-383.335.291,29	-2,89%	0,33%
Autres charges opérationnels	147.543.864,83	149.104.034,23	167.260.716,58	1,05%	12,17%
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	2.234.608.657,80	2.883.111.053,00	3.210.886.375,51	14,51%	11,36%
Reprise sur perte de valeur et provisions	-483.900.489,12	-917.187.093,69	-372.714.290,58	89,54%	-59,36%
V- Résultat technique opérationnel	1.977.822.602,38	2.242.999.326,97	829.197.531,71	13,40%	-63,03%
Produits financiers	2.186.253.346,75	1.639.210.663,15	1.878.768.579,39	-25,02%	14,61%
Charges financiers	265.768.688,91	220.010.224,61	170.423.527,70	-17,21%	-22,53%
VI- Résultat financier	1.920.484.657,84	1.419.200.438,54	1.708.345.051,69	-26,10%	20,37%
VII- Résultat ordinaires avant impôts	3.898.307.260,22	3.662.199.765,51	2.537.542.583,40	-6,05%	-30,70%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	798.456.256,28	986.246.765,26	674.783.177,21	23,51%	-31,58%
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	-151.033.837,40	-224.994.731,22	-332.973.569,51	48,16%	47,99%
Total des produits des activités ordinaires	27.532.736.260,41	27.572.025.568,78	28.107.446.649,10	0,14%	1,94%
Total des charges des activités ordinaires	24.281.851.419,07	24.671.077.837,31	25.911.713.673,40	1,60%	5,13%
VIII- Résultat ordinaires	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
XI- Résultat extraordinaires					
X- Résultat net de l'exercice	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

2-2-1-1 L'analyse du compte de résultat

A- La marge d'assurance de la SAA.

Tableau N°18 : La marge d'assurance de la SAA.

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097	3,01%
II- PRESTATIONS (SINISTRES) E L'EXERCICE	13.164.512.894,59	12.383.613.010,89	12.991.443.663,52	-5,93%	4,90%
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	587.504.160,95	774.874.014,83	896.043.874,38	31,89%	15,63%
IV- LA MARGE ASSURANCE	11.304.637.792,93	12.249.970.528,62	12.481.184.834,32	8,36%	1,88%

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

D'après le tableau N°18, ci-dessus on remarque une augmentation de la marge d'assurance de 8,36%, en 2018 par rapport à 2017, cette augmentation s'explique par la baisse des sinistres de 5,93%, malgré l'augmentation des commissions de réassurance de 31,89%.

En 2019, la marge d'assurance a connu une augmentation de 1,88%, cette hausse est due à l'augmentation des primes acquises de l'exercice de 3,01% et des prestations de l'exercice de 4,90%.

B- Le résultat technique opérationnel de la SAA.

Le tableau suivant représente le résultat technique opérationnel de la SAA

Tableau N°19 : Le résultat technique opérationnel de la SAA.

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
V- Résultat technique opérationnel	1.977.822.602,38	2.242.999.326,97	829.197.531,71	13,40%	-63,03%

Source : Élaboré par nous-même à partir des comptes de résultats de la SAA.

En se référant au tableau N°19 ci-dessus on peut observer une augmentation du résultat technique opérationnel de 13,40% en 2018 par rapport à 2017, cette augmentation est nettement influencée par la marge nette d'assurance qui a augmenté de 8,36% et de la hausse des reprise sur provision de 89,56%, et ce malgré l'augmentation des services extérieurs de 13,11% et des dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs de 14,51%.

En 2019, le résultat technique opérationnel de la SAA a enregistré une diminution à hauteur de 63,03 du fait de l'augmentation des dotations aux amortissements de 11,36% et des charges personnels à hauteur de 14,06%.

D- Le résultat financier de la SAA.

Le tableau suivant représente le résultat financier de la SAA

Tableau N°20 : Le résultat financier de la SAA.

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
VI- Résultat financier	1.920.484.657,84	1.419.200.438,54	1.708.345.051,69	-26,10%	20,37%

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

On remarque qu'entre 2017 et 2018 le résultat financier a diminuée de 26,10%, cette diminution peut être expliquée par la baisse des produits financiers de 25,02%, malgré la baisse des charges financières de 17,02%.

Par contre en 2019, le résultat financier a augmenté de 20,37% car les produits financiers ont augmenté de 14,61% et les charges financiers ont diminué de 22,53%

E- Le résultat net de la SAA.

Le tableau suivant représente le résultat net de la SAA

Tableau N°21 : Le résultat net de la SAA.

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
X- Résultat net de l'exercice	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la SAA.

D'après le tableau N°21 ci-dessus le résultat net de 2018 par rapport à 2017 a diminué de 10,76%, cette diminution est due à la baisse du résultat financier.

Pour l'année 2019, il y a eu aussi une diminution de 24,30% du résultat net par rapport à 2018 et cette baisse peut être expliqué par la diminution du résultat technique opérationnel et ce malgré l'augmentation du résultat financier.

2-3 Présentation des bilans financiers en grand masse et calcul des indicateurs de la structure financière

2-3-1 Présentation des Bilans de grandes masses de la SAA

A- Bilan de grande masse 2017

Tableau N°22 ; Bilan de grande masse 2017

Désignation	Montant	%	Désignations	Montant	%
Valeurs immobilisées (VI)	66.938.777.702,71	78,46	Fonds propres	35.946.066.270,90	42,13
Valeurs d'exploitation(VE)			DLMT	9.690.420.394,61	11,36
Valeurs réalisable (VR)	10.619.478.156,82	12,45	DCT	39.681.511.747,67	46,51
Valeurs disponible (VD)	7.759.742.553,65	9,10			
TOTAL ACTIF	85 317 998 413,18	100	TOTAL PASSIF	85 317 998 413,18	100

Source : établi par nous- même à partir du bilan de la SAA

B- Bilan de grande masse 2018

Tableau N°23 : bilan de grande masse 2018

Désignation	Montant	%	Désignations	Montant	%
Valeurs immobilisées (VI)	67.868.048.608,09	82,13	Fonds propres	37.347.014.002,37	45, 20
Valeurs d'exploitation(VE)			DLMT	9.082.716.497,06	10,99
Valeurs réalisable (VR)	9 779 893 857,49	11,84	DCT	36.202.404.916,05	43,81
Valeurs disponible (VD)	4 984 192 949,90	6,03			
TOTAL ACTIF	82 632 135 415,48	100	TOTAL PASSIF	82 632 135 415,48	100

Source : établi par nous- même à partir du bilan de la SAA

C- Bilan de grande masse 2019

Tableau N°24 : bilan grande masse 2019

Désignation	Montant	%	Désignations	Montant	%
Valeurs immobilisées (VI)	61.697.066.708,64	72,72	Fond propre	38.042.746.978,07	44,84
Valeurs d'exploitation(VE)			DLMT	9.580.834.796,53	11,30
Valeurs réalisable (VR)	10.246.398.735,59	12,08	DCT	37.214.484.467,13	43,86
Valeurs disponible (VD)	12.894.600.797,5	15,20			
TOTAL ACTIF	84.838.066.241,73	100	TOTAL PASSIF	84.838.066.241,73	100

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

2-3-2 Calcule des indicateurs de la structure financière

A- Calcule du FR de la SAA

Tableau N°25 : Le FR par le haut du bilan

Las capitaux permanent = Les dettes à long et moyen terme + les fonds propres

Désignation	2017	2018	2019
CPe(1)	45.636.486.665,51	46.429.730.499,43	47.623.581.774,60
VI(2)	66.938.777.702,71	67.868.048.608,09	61.697.066.708,64
FR (1)-(2)	-21 302 291 037,20	-21 438 318 108,66	-14.073.484.934,04

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Tableau N°26 : Le FR par le bas du bilan :

Désignation	2017	2018	2019
AC (1)	18.379.220.710,47	14.764.086.807,39	23.140.999.533,09
DCT (2)	39.681.511.747,67	36.202.404.916,05	37.214.484.467,13
FR(1) -(2)	-21 302 291 037,20	-21 438 318 108,66	-14.073.484.934,04

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Interprétation du FR

On constate que le FR est négatif sur les trois années -21.302.291.037,20 en 2017, - 21.438.318.108,66 en 2018 et -14.037.484.934,04 en 2019, cela signifie que l'entreprise n'arrive pas à couvrir ses emplois stables (VI) par ses ressources stables (capitaux permanent).

Cette situation s'avère critique, mais le secteur des assurances a comme particularité de dégager une grande liquidité que la société d'assurance investie dans les placements

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

financiers, et des DCT élevé à cause des provisions technique dépassant même le capital social.

B- Calcule du BFR de la SAA

Méthode 1 :

BFR= (Valeurs d'exploitation + Valeurs réalisables) – (Dettes à court terme – Dettes Financières)

Tableau N°27 : BFR de la SSA (méthode 1)

Désignation	2017	2018	2019
VE+VR (1)	10.619.478.156,82	9.779.893.857,49	10.246.398.735,59
DCT-DF (2)	39.681.511.747,67	36.202.404.916,05	37.214.484.467,13
BFR (1) – (2)	-29.062.033.590,85	-26.422.511.058,56	-26.968.085.731,54

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Méthode 2 :

BFR= (Actif circulant- Valeur Disponible)- (Dettes à Court Terme- Dettes Financières)

Tableau N° 28 ; BFR de la SSA (méthode 2)

Désignation	2017	2018	2019
AC-VD (1)	10.619.478.156,82	9.779.893.857,49	10.246.398.735,59
DCT-DF(2)	39.681.511.747,67	36.202.404.916,05	37.214.484.467,13
BFR (1) –(2)	-29.062.033.590,85	-26.422.511.058,56	-26.968.085.731,54

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Interprétation du BFR :

A travers les résultats obtenus dans les tableaux N°27 et N°28, nous remarquons que la société a dégagé un BFR négatif durant toute la période de notre étude, soit -29 062 033 590,85 DA en 2017, -26 422 511 058,56 DA en 2018, et -26.968.085.731,54 en 2019, cela veut dire que les besoins de financements à court terme sont inférieurs aux ressources de financement à court terme.

Vu la spécificité du secteur des assurances, la SAA n'a pas de cycle d'exploitation à financer ;(l'inexistence de stock) ce qui fait qu'il n'y a pas de BFR à exprimer.

C- Calcul de la TN de la SAA

TN = Trésorerie d'actif - Trésorerie du passif

Le tableau suivant représente la TN da la SAA

Tableau N°29 : la trésorerie nette

Désignation	2017	2018	2019
FR (1)	-21.302.291.037,20	-21 438 318 108,66	-14.073.484.934,04
BFR(2)	-29.062.033.590,85	-26.422.511.058,56	-26.968.085.731,54
TN (1) –(2)	7.759.742.553,65	4.984.192.949,90	12.894.600.797,5

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Interprétation de la trésorerie nette

Suivant les résultats obtenus au tableau N°29, la trésorerie de la SAA est positive car elle a enregistré 7.759.742.533 ,65DA en 2017, 4.984.192.949,90 DA en 2018 et 12.894.600.797,5 DA en 2019 ce qui indique qu'elle est suffisamment liquide et arrive à couvrir l'ensemble de ses emplois à court terme.

D'après le calcul des indicateurs d'équilibre financiers, on déduit que la SAA est en situation d'équilibre financier tout au long des trois dernières années (2017,2018et 2019).

Section 03 : Etude de la performance financière de la SAA par la méthode des ratios

La méthode de l'analyse par ratio consiste à évaluer la performance de l'entreprise en utilisant une série de ratios financiers prédéterminés.

Ces ratios sont des indicateurs de performances très utiles qui renseignent de façon très précise sur la rentabilité, les liquidités et l'avoir de l'entreprise.

Dans cette section on va vous présenter les ratios les plus pertinents utilisé par les compagnies d'assurance

3-1 Les ratios de l'activité :

3- 1-1 Ratio de croissance des primes émises :

Tableau N°30 : Le ratio de croissance des primes émises.

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Primes émises	23.057.892.565,29	23.045.494.714,09	23.769.992.401,95	-0,05	3,14%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

D'après le tableau N°30 ci-dessus on constate que les primes émises de la SAA ont diminué de 0,05% en 2018 par rapport à 2017, cette baisse est due à une diminution des contrats souscrits.

Par contre en 2019, on observe une augmentation de 3,14% par rapport à 2018, ce qui peut s'expliquer, par l'augmentation des contrats souscrits.

3-1-2 Ratio de croissance des primes acquises :

Tableau N°31 : Le ratio de croissance des primes acquises

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Primes acquises à l'exercice	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

En se référant au tableau N°31 ci-dessus, on constate que les primes acquises de la SAA ont diminué 0,097% en 2018 par rapport à 2017, cette baisse peut être expliquée par la diminution des primes acceptées reporté et des primes émises reporté, malgré la hausse des primes acceptés.

En 2019, il y a eu une augmentation de 3,01% des primes acquise de l'exercice, cette augmentation peut être expliquée par l'augmentation des primes acceptés et des primes émises.

3-2 Les ratios techniques

3- 2-1 Ratio de sinistralité :

Tableau N°32 : Le ratio de sinistralité

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Sinistres survenus(1)	13.164.512.894,59	12.383.613.010,89	12.991.443.663,52	-5,93%	4,90%
Prime acquise(2)	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Ratio(1)/(2)	55,12%	51,90%	52,86%	-3,22%	0,96%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le ratio de sinistralité de la SAA a connu une diminution de 3,22% de 2018 par rapport à 2017, cette baisse peut être expliquée par la baisse des sinistres survenues de 5,93%.

En 2019, le ratio de sinistralité a augmenté de 0,96%, cette augmentation résulte de la hausse des sinistres survenus.

Nous constatons que le ratio de sinistralité ne dépasse pas les 60% durant les trois derniers exercices. Nous pouvons dire que la SAA réussit à couvrir ses prestations de sinistres par les primes acquises durant l'exercice.

3-2-2 Ratio de frais de gestion :

Tableau N°33 : Le ratio de frais de gestion

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
Frais de gestion(1)	9.720.246.227,57	10.389.015.474,08	12.035.322.583,90	6,88%	15,84%
Primes acquises(2)	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Ratio(1)/(2)	40,70%	43,54%	48,97%	2,84%	5,43%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

On remarque d'après le tableau N°33 ci-dessus que le ratio de frais de gestion de la SAA a augmenté successivement de 2,84% en 2018 par rapport à 2017 et de 5,43% en 2019, cette augmentation est due à la hausse des frais de gestion.

3-2-3 Ratio combiné :

Tableau N° 34 : Le ratio combiné

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Charge sinistre	13.164.512.894,59	12.383.613.010,89	12.991.443.663,52	-5,93%	4,90%
Frais de gestion	9.720.246.227,57	10.389.015.474,08	12.035.322.583,90	6,88%	15,84%
Total (1)	22.884.759.122,16	22.772.628.484,97	25.026.766.247,42	-7,75%	9,84%
Prime acquise (2)	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Ratio(1)/(2)	95,83%	95,55%	101,83%	-0,28%	6,28%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

En se référant au tableau N° 34 précédant, on constate que le ratio combiné de la SAA a connu une diminution de 0,28% pour l'année 2018, suite à la diminution des charges sinistres de 5,93 %.

En 2019, on observe une augmentation de 6,28% de ce ratio. Cette augmentation est due à l'augmentation des frais de gestion et des charges sinistres.

Le ratio combiné est inférieur à 100% durant les deux années, il correspond à un résultat technique positif.

Pour 2017, le ratio est à hauteur de 95,83%, ce qui se traduit par un bénéfice dans le résultat technique de 4,17% de la SAA.

Pour 2018, le ratio est de 95,55 %, ce qui veut dire que la SAA a réalisé un bénéfice de 4,45% de résultat technique.

Par contre en 2019, le ratio combiné est supérieur à 100% il correspond à un résultat technique négatif. Un ratio de 101,83% reflète une perte dans le résultat technique de 1,83%.

3-3 Ratio de productivité de l'actif

Tableau N°35 : Le ratio de productivité de l'actif.

	Années			Evaluation	
	2017	2018	2019	%	%
CA (1)	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Total d'actif(2)	85.317.998.413,18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,73	-3,15%	2,67%
Ratio(1)/(2)	28%	28,87%	28,96%	0,87%	0,09%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

La productivité de l'actif de la SAA a augmenté de 0,87% entre 2017 et 2018, cette hausse est due à la diminution du total actif de 3,15%.

En 2019, la productivité de l'actif de la SAA a connu une augmentation 0,09%, cette hausse est due à l'augmentation du chiffre d'affaire de 3,01%.

3-4 Ratio de la marge bénéficiaire

Tableau N°36 : Le ratio de la marge bénéficiaire.

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Résultat net (1)	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%
Primes émises(2)	23.057.892.565,29	23.045.494.714,09	23.769.992.401,95	-0.05%	3,14%
Ratio(1)/(2)	14,10%	12,20%	9,23%	-1,9%	-2,97%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le ratio de marge bénéficiaire a diminué en 2018 par rapport à 2017 1,9%, le résultat net représente 14,10% des primes en 2017 contre 12,20% des primes en 2018, cette baisse peut se traduire par la diminution du résultat net.

En 2019 le ratio de marge bénéficiaire est passé à 9,23% avec une diminution de 2,97%, cette diminution peut être expliquée par la baisse du résultat net et l'augmentation des primes émises.

3-5 Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette

Tableau N°37 : Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette.

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
R T O (1)	1.977.822.602,38	2.242.999.326,97	829.197.531.71	13,40%	-63,03%
Marge assurance nette(2)	11.304.637.792,93	12.249.970.528,62	12.481.184.834,32	8,36%	1,88%
Ratio(1)/(2)	17,49%	18,31%	6,64%	0,82%	-11,67%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le taux de la participation de la marge d'assurance nette dans la formation du ROT (Résultat Technique Opérationnel) durant les trois dernières années a connu une augmentation de 0,82% en 2018 par rapport à 2017, cette augmentation est due à la hausse de la marge d'assurance nette.

Puis elle a connu une diminution 11,67 % qui peut être traduite par l'augmentation de charges personnelles, des dotations aux amortissements et la baisse des reprises sur provision.

3-6 Ratio de rentabilité d'exploitation

Tableau N°38 : Le ratio de rentabilité d'exploitation.

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Marge d'assurance nette(1)	11.304.637.792,93	12.249.970.528,62	12.481.184.834,32	8,36%	1,88%
CA (2)	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68	24.576.581.623,46	-0,097%	3,01%
Ratio(1)/(2)	47,33%	51,34%	50,78%	4,01%	-0,56%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le ratio de rentabilité d'exploitation se situe en moyenne dans les 50% durant les 3 années 2017, 2018,2019, il a connu une augmentation de 4,01% de 2018 par rapport à 2017, cette hausse est due à la diminution des sinistres.

En 2019, le ratio de rentabilité d'exploitation a diminué de 0,56%, cette baisse résulte de l'augmentation des sinistres survenus malgré la hausse du chiffre d'affaire.

3-7 Ratio du taux de résultat financiers

Par rapport aux produits financiers

Tableau N°39 : Le taux de résultat financière par rapport aux produits Financiers.

	Années			Evolution	
	2015	2016	2017	%	%
Résultat financière (1)	1.920.484.657,84	1.419.200.438,54	1.708.345.051,69	-26,10%	20,37%
Produits financiers (2)	2.186.253.346,75	1.639.210.663,15	1.878.768.579,39	-25,02%	14,61%
Ratio(1)/(2)	87,84%	85,65%	90,92%	-2,19%	5,27%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

On constate que ce ratio a diminué de 2,19% en 2018 par rapport à 2017 à cause de la diminution des produits financiers de 25,02%.

Par contre en 2019, ce ratio a augmenté de 5,27% ce qui peut être expliqué par l'augmentation des produits financiers et la diminution des charges financière.

3-8 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP).

Tableau N° 40 : Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Résultat net (1)	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%
CP(2)	35.946.056.270,90	37.347.014.002,37	38.042.764.978,07	3,89%	1,86%
Ratio (1)/(2)	9,04%	7,76%	5,77%	-1,28%	-1,99%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Chapitre 03 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA

Le rendement des capitaux propres de la SAA a connu une baisse successive de 1,28% en 2018 et 1,99% en 2019, cette baisse résulte de l'augmentation des capitaux propre et de la diminution du résultat net.

3-9 Ratio de rentabilité économique (RRE).

Tableau N°41 : Ratio de rentabilité économique

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Résultat net(1)	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47	2.195.732.975,70	-10,76%	-24,30%
Total Actif(2)	85.317.998.413,18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,73	-3,15%	2,67%
Ratio(1)/(2)	3,10%	3,51%	2,59%	0,41%	-0,92%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le taux de rentabilité économique Résultat/Actif mesure la capacité de l'entreprise de dégager un résultat en utilisant l'ensemble des moyens.

Le ratio de rentabilité économique a connu une augmentation de 0,41% en 2018 par rapport à 2017, cette augmentation est due à la baisse du total actif.

En 2019, on observe une diminution de 0,92%, cette baisse est due à la diminution du résultat net. Ce ratio varie entre 3,5% et 2,5%

3-10 Ratio de solvabilité

Tableau N°42 : Ratio de solvabilité

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Total Actif(1)	85.317.998.413,18	82.632.135.415,48	84.838.066.241,73	-3,15%	2,67%
Total des dettes(2)	49.371.932.142,28	45.285.121.412,11	46.795.319.263,66	-8,27%	3,33%
Ratio(1)/(2)	172,80%	182,47%	181,29%	5,59%	-0,64

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Le ratio de solvabilité de la SAA a augmenté de 5,59% de 2018 par rapport à 2017, cette augmentation est due à la baisse du total des dettes.

Par contre, en 2019 la solvabilité de la SAA a diminué de 0,64%, cette hausse résulte de l'augmentation du total des dettes.

On notera tout de même que ce ratio dépasse les 100% ce qui signifie que la SAA est solvable et qu'elle peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance.

3-11 Ratio de financement par la réassurance**Tableau N°43 : Ratio de financement par la réassurance.**

	Années			Evolution	
	2017	2018	2019	%	%
Provision technique actif(1)	1.701.181.197,16	2.105.588.533,21	2.917.949.924,64	23,77%	38,58%
Provision technique passif(2)	27.034.408.557,53	26.697.120.165,17	27.506.386.110.63	-1,24%	3,03%
Ratio(1)/(2)	6,29%	7,88%	10,61%	1,59%	2,73%

Source : établi par nous même à partir du bilan de la SAA

Ce ratio a connu une augmentation successive de 1,59% en 2018 par rapport à 2017 et de 2,73% de 2019 par rapport à 2018, cette augmentation est due l'augmentation des provisions techniques actives, ce qui signifie l'augmentation des recours à la réassurance de la SAA.

Conclusion

Cette étude pratique nous a permis d'examiner la situation financière de la SAA. En effet après avoir passé en revue les états financiers de cette compagnie, nous nous sommes penchés Sur le calcul et l'analyse des indicateurs financiers que nous avons interprétés et expliqués.

Ensuite, nous avons calculé les ratios nécessaires à l'évaluation et à l'appréciation de la performance financière de ladite société.

En effet, les ratios de l'activité technique et de rentabilité démontrent tous que la situation financière de la SAA est excellente. De même, la trésorerie de la SAA est positive, ce qui signifie qu'elle dispose des disponibilités nécessaires pour honorer ses engagements à court terme.

Concernant le FR et le BFR négatif qui signifie en théorie que les besoins de financement de la société sont inférieurs aux ressources de financement ne constituent nullement une contrainte pour la société à partir du moment qu'elle ne possède pas de cycle d'exploitation à financer.

*Conclusion
générale*

Conclusion générale

L'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société algérienne d'assurance était notre thème de recherche, d'abord nous avons débuté le travail par la présentation du concept de performance dans sa globalité.

Ensuite, on s'est attardé sur l'idée de performance financière en examinant, son rôle, ses caractéristiques et ses indicateurs, pour ainsi les mettre en application dans un cas pratique.

En effet, nous avons consolidé notre travail théorique par une étude de cas, au sein de la société algérienne d'assurance (SAA) à travers la prise de connaissance de son organisation et l'analyse de ses états financiers, pour ainsi parvenir à répondre à la problématique posée.

Dans le volet théorique, nous avons vu que la performance financière est la capacité d'une entreprise à créer de la valeur avec des fonds qui lui sont apportés par des actionnaires, elle est mesurée par plusieurs indicateurs comme la rentabilité, la solvabilité, l'auto-financement et l'endettement, elle est aussi mesurée par plusieurs instruments, comme le tableau de bord et le modèle d'EVA.

En examinant la performance financière dans la société d'assurance nous avons trouvé qu'elles présentent deux particularités.

La première particularité est l'inversion du cycle de production. En effet, l'assureur reçoit le règlement (la prime) pour une prestation dont le versement est conditionné à la réalisation du risque assuré. En conséquence, l'assureur doit comptabiliser ses engagements futurs vis-à-vis de l'assuré sous forme de provisions techniques, au passif du bilan.

La deuxième particularité est liée à l'inversion du cycle de production d'une société d'assurance. Elles présentent toujours des cash-flows positifs (elles encaissent avant de décaisser), ce qui conduit à disposer de fonds à placer en investissement financiers, à l'actif de leur bilan, qui vient en garantie de provisions techniques et génèrent des produits financiers.

Dans notre cas pratique que nous avons réalisé au sein de la SAA, nous avons mesuré la performance de ce dernier en trois étapes :

La première étape consiste à l'analyse de l'évolution des bilans et le tableau compte de résultat des années (2017, 2018, 2019) et l'interprétation de l'évolution de chaque compte.

La deuxième étape concerne l'élaboration des bilans de grande masse années (2017, 2018, 2019) pour pouvoir calculer et interpréter les indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR, TN).

Enfin la dernière étape est consacrée à l'analyse des ratios d'activité, les ratios techniques, financiers, les ratios de prudence et les ratios sur le résultat.

Conclusion générale

Il découle de notre analyse que la situation financière de la SAA est excellent. la SAA a une bonne marge de solvabilité et une TN positive malgré que le FR et le BFR sont négatifs, mais c'est tout à fait normal vue le secteur d'activité des assurances. Ceci s'explique par l'inversion du cycle de production qui caractérise le secteur des assurances.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage

- Albert Ogien, *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public* Versailles, Éditions Quæ, 2013,
- ALAZARD C et SEPARI S, « contrôle de gestion », manuel et application, Edition DUNOD, Paris 2007
- A. FERNANDEZ, [2005]; « L'essentiel du tableau de bord,» Paris, Éd. d'organisations,
- BAILLEY (L) et LECLERE (D) : *contrôle de gestion (le meilleur du DCG1 11)*, édition Foucher, 2e édition France, 2001.
- BOUQUIN.H : « *Contrôle de gestion* », 8eme édition, collection gestion, Paris, 2008,
- BOUQUIN.H [2003]; « *Le contrôle de gestion* » Ed PUF, 2003
- BOUQUIN, Henri. « *Contrôle de gestion de l'entreprise* », 3ème éd. Paris, PEF, Gestion, 1997
- Bourguignon A. (1997) « sous les pavés la plage...ou les multiples fonctions du vocabulaire comptable, l'exemple performance »comptabilité, contrôle-audit
- CHRISTIAN Hess : « *méthodes actuarielles de l'assurance vie* », édition, Economica, 2000.
- COUILBAULT, François et ELIASHBERG Constant, *Les grands principes de L'assurance*, 10ème édition, l'Argus de l'assurance. Paris, 2011.
- COUILBAULT F, ELIASHBERG C. LATRASSE M, « *Les grands principes de l'assurance* », Ed LARGUS, 5ième éd Paris, 2002,
- DOMINIQUE.H, ROCHER.J, « **micro-économie de l'assurance** », Edition Economica, Paris, 2001.
- DEVOET C., « *Les assurances de personne* », Anthemis, Edition Louvain-la-Neuve, 2006,
- DEREZ. Michelle, DUVANT. Marcel, *Analyse financières*. France : édition techniques, septembre, 1999.
- DORIATH .B, [2005]; « *Contrôle de gestion* », 4ème, Ed Dunod.
- Ewald. F, Lorenzi .J «**encyclopédie de l'assurance** », Edition Economica, Paris, 1998,
- EGLÉN J-Y, PHILLIPS A, RAULET C, « *analyse comptable et financière* », édition DUNOD, 8emeédition, Paris 2000,

Bibliographie

FERNANDEZ .A, [2005] ; « L'essentiel du tableau de bord,» Paris, Éd. d'organisations.

FOURASITE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999.

François Ewald Patrick Thourot « gestion de l'entreprise d'assurance » Dunod paris 2013.

GAULEJAC (de) V. (2005), » *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social,* » Paris, Éditions du Seuil.

GERMAIN.C : « La performance globale de l'entreprise et son pilotage : quelques réflexions », revue sociale Lamy n°1186, école de management, paris, 2004, p 37

GRANDGUILLOT BEATRICE ET FRANCIS, l'analyse financière ,12ème édition gualino lextenso, 2014-2015.

GILLET Rolant, JOBERT JEAN.Pierre, NAVATTE Patrick, RAMABOURGE Pilippe : « Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier », Edition dollaz, 1994,

GIRAUD (F) et autres : «Contrôle de gestion et pilotage de la performance», édition GUALINO, Paris, 2002

HULL, John. Gestion des risques et institutions financière. 2°éd, Paris: Edition Pearson education. 2007

KALIKA.M : « Structure d'entreprise : réalité, déterminations, performance », éd Economica, Paris, 1995,

KHOURY Paul & Associe, « La maitrise des états financiers », 1999,

LEROY .M, [2001], « Le Tableau de Bord au service de l'entreprise », Edition : des Organisation, 2001.

LANGLOIS (G), BRINGER (M) et BONNIER (C) : contrôle de gestion : manuel & application, édition Foucher, 4e édition, France, 2010.

LAURENT Cappelletti, Djamel KHOURTA : « Concept et mesure de la création de valeur organisationnelle » Tome 10, 2004.

LAMBERT- FAIVER, Y : « Droit des assurances », édition DALLOZ DELTA, 2001.

MARCHESNAY.M, Economie d'Entreprise, Paris eyrolles, 1991.

Meier. O : Diagnostic stratégique : évaluer la compétitivité de l'entreprise, 4e ed.,Dunod, 2015.

Bibliographie

MOISSET, Armand. « *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* » 3^{ème} éd. Paris : Dunod, 2009.

PAYETTE Adrien : « Efficacité des gestionnaires et des organisations », éd papier épuisé, Québec, 1988, p 244

RAMAGE, Pierre : « Analyse et diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris,

YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998.

Mémoires :

GOURLIER, Sophie : « Analyse de la rentabilité d'un produit en santé individuelle » Mémoire, pour l'obtention du diplôme du Master Actuariat et l'admission à l'institut des actuaires Paris Dauphine

TOUDERT Thanina ,NAIT KADI Sadia « L'organisation comptable et financière d'une compagnie d'assurance :Cas de la Société Nationale d'Assurance (S.A.A)(Direction régionale de Tizi-Ouzou) ».

Revue

HOAREAU, CHRISTIAN, Maitriser le diagnostic financier, 3^{ème} édition, Revue fiduciaire, 2008 p 90

LEBAS : « *oui, il faut définir la performance* », revue française de comptabilité, 1995.

MENDOZA C& AL, tableau de bord et balance scorecard guide de gestion RF, groupe revue fiduciaire, 2002

Site internet

•
<https://journals.openedition.org/ei/483#:~:text=1Le%20mot%20performance%20entr,e,d'un%20cheval%20de%20course.>

<http://sabbar.fr/management/la-performance-de-lentreprise/>

<http://www.gbo.tn/index.php?option=com>

<https://www.petite-entreprise.net/>

<https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198395-capacite-d-autofinancement-de-finition-calcul-traduction/>

<https://fiches-pratiques.chefdentreprise.com/>

<https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/tableau-de-bord-financier/#ancre1>

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/comprendre-assurance-risques>

<http://www.cga.gov.tn/index.php?id=35&L=0>

<https://www.index-assurance.fr/dictionnaire/souscripteur>

Bibliographie

<https://www.yourarticlelibrary.com/insurance/the-role-and-importance-of-insurance-explained/7540>

https://www.vernimmen.net/Vernimmen/Resumes/Partie_1_Le_diagnostic_financier/Chapitre_12_L_analyse_du_besoin_en_fonds_de_roulement_et_des_investissements

<https://debitoor.fr/termes-comptables/rentabilite-des-capitaux-propres>

Textes et réglementaires :

L'ordonnance N° 95/07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

JOURNAL OFFICIEL DE REPUBLIQUE ALGERIENNE N°19, correspondant au 25 mars 2009, Article 121-2,.

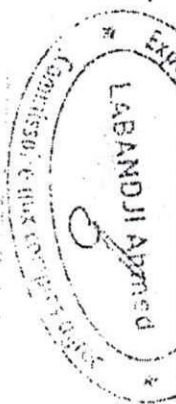
Rapports et documents administratif :

Rapport de gestion de la SAA 2019

Document interne à l'entreprise SAA

Annexes

DESIGNATION	Note	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A01	274.870.958,82	145.015.073,24	129.855.885,58	169.925.466,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	A02	5.371.787.028,59		5.371.787.028,59	5.153.100.528,59
Bâtimens de exploitations	A03	18.813.095.495,99	2.564.523.308,82	16.248.572.187,16	16.709.297.025,14
Bâtimens de placements	A03	1.465.231.323,22	600.313.352,94	864.917.970,28	910.257.425,95
Autres immobilisations corporelles	A04	1.719.348.345,79	859.081.495,03	860.266.850,76	475.613.773,91
Immobilisation en concession		205.267.588,00	24.403.963,41	180.863.624,59	184.444.854,53
IMMOBILISATIONS EN COURS		255.869.753,93		255.869.753,93	157.899.870,11
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5				
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.007.547.646,06	445.753.801,02	4.561.793.845,04	4.707.700.389,00
Autres titres immobilisés		37.383.573.118,45		37.383.573.118,45	44.953.339.751,87
Prêts et autres actifs financiers non courants		331.530.854,31		331.530.854,31	233.465.134,09
IMPOTS DIFFERES ACTIF	A6	743.137.351,99		743.137.351,99	592.103.514,59
FONDS OU VALEURS DEPOSES AUPRES DES CEDANT		6.609.237,03		6.609.237,03	6.900.893,60
TOTAL ACTIF NON COURANT		71.577.888.702,18	4.639.690.999,47	66.938.197.702,71	74.254.048.647,67
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE	A07				
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée		1.701.181.197,16		1.701.181.197,16	925.862,93
CRÉANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	A03				
Cessionnaires cédants débiteurs		583.669.828,59		583.669.828,59	666.693.429,53
Assurés, Intermédiaires d'assurance et comptes rattaché	A09	6.584.643.354,52	745.700.031,41	5.838.943.323,11	5.157.791.133,26
Autres débiteurs		1.699.047.286,72	41.164.335,43	1.657.882.951,29	2.825.515.911,56
Impôts et assimilés		861.654.967,69	144.719.683,34	716.935.284,35	2.067.679.971,74
Autres créances et emplois assimilés	A10	120.865.572,32		120.865.572,32	107.854.660,79
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants	A11	4.502.516.000,00		4.502.516.000,00	848.240.000,00
Trésorerie	A12	3.257.865.565,07	639.011,42	3.257.226.553,65	2.732.234.879,89
TOTAL ACTIF COURANT		19.314.443.772,07	932.223.061,60	18.379.220.710,47	15.202.399.004,87
TOTAL GENERAL ACTIF		90.889.312.474,25	5.571.314.061,07	85.317.998.413,18	90.456.447.652,54



Société Nationale d'Assurance

Entreprise : SAA

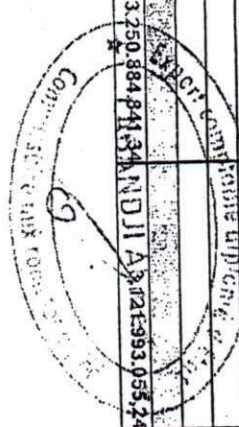
BILAN(Passif)

DESIGNATION	Note	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	P01	30.000.000,00	20.000.000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves	P01	2.522.072,287,09	10.900.079,231,85
Ecart d'évaluation		173.109,142,47	173.109,142,47
Ecart d'équivalence			
Résultat net	P02	3.250.884,841,34	3.121.993,055,24
Autres capitaux propres - Report a nouveau			
Comptes Intermediaire			
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		35.946.066,270,90	34.195.181,429,56
Emprunts et dettes financières	P03	3.783.243,586,53	4.727.343,802,88
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courants		581.690,268,52	1.627.444,854,53
Provisions réglementées	P04	2.289.014,052,70	2.125.438,268,92
provisions et produits comptabilisés d'avance	P04	1.710.055,525,11	1.516.897,279,53
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	P05	1.326.416,961,75	1.406.044,383,73
TOTAL II PASSIF NON COURANT		9.690.420,394,61	11.403.168,589,59
Operations directes		26.806,584,231,82	26.737,213,162,58
Acceptations		227.824,685,21	409,468,674,00
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	P07	2.920,922,089,48	2.314,632,023,14
Assurés et intermédiaire d'assurance	P08	472.849,325,91	479,683,318,60
Impôts	P09	1.366,884,890,15	1.726,566,311,95
Autres dettes	P10	7.878,911,623,44	13.127,570,017,81
TRESORERIE PASSIF	P11	7.534,901,66	62,964,125,31
TOTAL III PASSIF COURANT		39.661,511,747,67	44.858,097,633,39
TOTAL GENERAL PASSIF		85.317,998,413,18	90.456,447,972,54

(Handwritten signature and stamp)

LABANDJI Ahmed
(Official stamp and signature)

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	DEPENSES ET RETROCESS	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.081.588,876,28	3.023.696,310,99	23.057.892,565,29	23.351.910,028,51
Primes acceptées		555.372.651,75	-136.437,937,23	87.028.977,31	-123.697,529,38
Primes émises reportées		49.408.959,92		181.352.332,22	-140.747,366,29
Primes acceptées reportées		181.352.332,22	2.887.258,373,76	23.891.646,526,57	23.860.031,215,12
I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	R01	26.768.904,900,33	199.254,453,61	13.149.347,353,08	12.731.873,347,93
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13.348.601.806,69	-1.028.561,65	15.165.541,51	-1.167.331,59
Prestations (sinistres) sur acceptation		14.136.979,86	198.225,891,98	13.164.512,894,59	12.730.712,016,35
II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE	R02	13.362.728,786,55	-609.418,517,23	609.418,517,23	538.363,318,44
Commissions reçues en réassurance			21.914.356,28	-21.914.356,28	-18.171,029,51
Commissions versées en réassurance			-587.504.160,95	587.504.160,95	520.152.283,93
III - COMMISSIONS DE REASSURANCE	R02				
Subvention d'exploitation d'assurances			2.101.528.320,85		11.649.511.487,70
IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE	R03	13.406.166.113,78		11.304.637.792,93	2.648.452.682,92
Services extérieurs & autres consommations		2.573.813.352,61		2.573.813.352,61	4.763.638.450,62
Charges de personnel		4.711.090.378,63		4.711.090.378,63	535.887.656,33
Impôts, Taxes & Versements assimilés		537.091.162,82		537.091.162,82	
Production immobilisée					-338.144.001,56
Autres produits opérationnels		-393.431.737,02		-393.431.737,02	143.738.746,02
Autres charges opérationnelles		147.543.864,83		147.543.864,83	1.635.536.959,45
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.234.608.657,80		2.234.608.657,80	-163.614.077,58
Reprises sur perte de valeur & provisions		-483.900.489,12		-483.900.489,12	2.422.825,071,50
V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	R04	4.079.350.923,23	2.101.528.320,85	1.977.822.602,38	1.683.975.649,60
Produits financiers		2.186.253.346,75		2.186.253.346,75	104.493.539,18
Charges financières		265.768.688,91		265.768.688,91	1.579.477.110,42
VI - RESULTATS FINANCIERS		1.920.484.657,84		1.920.484.657,84	4.002.302.181,92
VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+V)		5.999.835.581,07	2.101.528.320,85	3.898.307.260,22	849.640.236,00
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		798.456.256,28		798.456.256,28	30.668.890,68
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-151.033.837,40		-151.033.837,40	26.566.157.237,79
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES		29.832.490.473,22	2.299.754.212,81	27.532.736.260,41	23.444.164.177,55
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES		24.480.077.311,03	198.225.891,96	24.281.851.419,07	3.121.393.055,24
VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE		5.352.413.162,19	2.101.528.320,85	3.250.884.841,34	
Éléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Éléments extraordinaires (Charges à préciser)					
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.352.413.162,19	2.101.528.320,85	3.250.884.841,34	



CRP
x

DESIGNATION	Note	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A01	274.920.558,82	173.531.174,50	101.389.784,32	129.855.880,58
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	A02	5.393.328.454,94		5.393.328.454,94	5.371.787.028,58
Bâtiements d'exploitations	A03	19.295.418.726,49	3.139.880.642,27	16.155.538.084,22	16.248.572.187,16
Bâtiements de placements	A03	1.480.762.681,22	642.527.960,45	838.234.720,77	894.517.970,28
Autres immobilisations corporelles	A04	1.877.593.657,96	1.008.959.715,27	868.633.942,69	860.266.850,76
Immobilisation en concession		207.247.588,00	30.805.562,73	176.442.025,27	180.863.624,59
IMMOBILISATIONS EN COURS		603.921.522,45		603.921.522,45	255.689.753,93
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5				
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.152.547.646,06	745.318.023,36	4.407.229.622,71	4.561.793.845,04
Autres titres immobilisés		38.096.282.816,58		38.096.282.816,58	37.383.573.118,45
Prix et autres actifs financiers non courants		249.606.962,05		249.606.962,05	331.530.854,31
IMPOTS DIFFERES ACTIF	A6	968.132.083,21		968.132.083,21	743.37.351,99
FONDS OU VALEURS DEPOSEES AUPRES DES CEDAN		9.308.588,88		9.308.588,88	6.609.237,03
TOTAL ACTIF NON COURANT		73.609.071.685,66	5.741.023.078,57	67.868.048.608,09	68.933.777.702,71
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE	A07				
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée		2.105.588.533,21		2.105.588.533,21	1.701.181.197,16
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	A08				
Cessionnaires cédants débiteurs		652.649.027,59		652.649.027,59	583.669.828,59
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés	A09	6.961.813.867,98	1.044.047.545,43	5.917.766.322,55	5.838.943.323,11
Autres débiteurs		883.827.718,13	44.772.599,35	839.055.118,78	1.657.882.951,29
Impôts et assimilés		234.527.949,35	144.719.683,34	89.808.266,01	716.935.284,35
Autres créances et emplois assimilés	A10	175.026.589,35		175.026.589,35	120.865.572,32
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants	A11	1.574.984.000,00		1.574.984.000,00	4.502.516.000,00
Trésorerie	A12	3.427.430.938,70	18.221.988,80	3.409.208.949,90	3.257.226.553,65
TOTAL ACTIF COURANT		16.015.848.624,31	1.251.761.816,92	14.764.086.807,39	13.379.220.710,47
TOTAL GENERAL ACTIF		89.624.920.310,97	6.992.784.895,49	82.632.135.415,48	85.317.998.413,18

M.C. ZADDI
Expert-Comptable
Commissaire Aux Comptes



Société Nationale d'Assurance

BILAN(Passif)

Entreprise : SAA

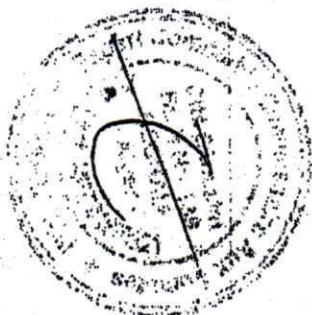
Edité le : 27/04/2019 11:04

Tableau N° 02

Au : 31/12/2018

Page : 1

DESIGNATION	Note	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	P01	30.000.000,00	30.000.000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves	P01	4.272.957,128,43	2.522.072,287,09
Ecart d'évaluation		173.109,142,47	173.109,142,47
Ecart d'équivalence			
Résultat net	P02	2.900.947,731,47	3.250.884,841,34
Autres capitaux propres -Report a nouveau			
Comptes Intermediaire			
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		37.347.014,002,37	35.946.066,270,90
Emprunts et dettes financières	P03	2.855.614,402,88	3.783.243,586,53
Impôts (différes et provisionnés)			
Autres dettes non courants		176.442,025,27	581.690,268,52
Provisions réglementées	P04	2.542.376,359,75	2.289.014,062,70
Provisions et produits comptabilisés d'avance	P04	1.854,067,244,52	1.710,055,525,11
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	P05	1.644.216,464,64	1.326.416,961,75
TOTAL II PASSIF NON COURANT		9.082.716,497,06	9.690.420,394,61
Operations directes		26.430.223,025,25	26.806,584,231,82
Acceptations		266.897,138,92	227.824,685,21
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	P07	3.190.485,908,85	2.920.922,089,48
Assurés et intermédiaire d'assurance	P08	602.423,969,20	472.849,325,91
Impôts	P09	2.104.544,538,45	1.366.884,890,15
Autres dettes	P10	3.525.758,915,28	7.878,911,623,44
TRESORERIE PASSIF	P11	82.071,420,10	7.534,901,66
TOTAL III PASSIF COURANT		36.202.404,916,04	39.681,511,747,67
TOTAL GENERAL PASSIF		82.632.135.415,48	85.317.998.413,18



M. G. ZADDI
Expert-Comptable
Chargé des Comptes

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	DEMISSIONS ET RETROCESS	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		27 139 291,819,93	4 093 797 105,84	23 045 494 714,09	23 057 892 565,29
Primes acceptées		814 667 926,42		814 667 926,42	555 372 651,75
Primes émises reportées		-163 994 228,11	-200 003 173,79	36 008 945,68	87 028 977,31
Primes acceptées reportées		-37 462 061,51		-37 462 061,51	181 352 332,22
I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	R01	27 752 503 458,73	3 893 793 932,05	23 858 709 526,68	23 881 646 526,57
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13 317 834 902,85	941 838 549,93	12 375 996 352,92	13 149 347 353,08
Prestations (sinistres) sur acceptation		12 417 725,42	4 803 067,45	7 614 657,97	15 165 541 51
II - PRESTATIONS(SINISTRES) DE L'EXERCICE	R02	13 330 252 628,27	946 639 617,38	12 383 613 010,89	13 164 512 894,59
Commissions reçues en réassurance			828 527 822,74	828 527 822,74	609 418 517,23
Commissions versées en réassurance			53 653 807,91	53 653 807,91	21 914 356,28
III - COMMISSIONS DE REASSURANCE	R02		-774 874 014,83	774 874 014,83	587 504 160,95
Subvention d'exploitation d'assurances					
IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE	R03	14 472 250 828,46	2 172 280 299,84	12 249 970 528,62	11 304 637 792,93
Services extérieurs & autres consommations		2 911 355 664,40		2 911 355 664,40	2 573 813 352,61
Charges de personnel		4 799 411 511,04		4 799 411 511,04	4 711 090 378,63
Impôts, Taxes & Versements assimilés		563 220 305,10		563 220 305,10	537 091 162,82
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-382 044 272,43		-382 044 272,43	-393 431 737,02
Autres charges opérationnelles		149 104 034,23		149 104 034,23	147 543 864,83
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2 883 111 053,00		2 883 111 053,00	2 234 608 657,80
Reprises sur perte de valeur & provisions		-917 187 093,69		-917 187 093,69	-483 900 489,12
V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	R04	4 415 279 626,81	2 172 280 299,84	2 242 999 326,97	1 977 822 602,38
Produits financiers		1 639 210 663,15		1 639 210 663,15	2 186 253 346,75
Charges financières		220 010 224,61		220 010 224,61	265 768 688,91
VI - RESULTATS FINANCIERS		1 419 200 438,54		1 419 200 438,54	1 920 484 657,84
VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+)		5 334 480 065,35	2 172 280 299,84	3 162 199 765,51	3 898 307 260,22
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		986 246 765,26		986 246 765,26	798 455 256,28
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-224 994 731,22		-224 994 731,22	-151 033 837,40
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES		30 690 945 486,00	3 148 619 917,22	27 572 025 568,78	27 532 736 260,41
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES		25 617 717 454,69	946 639 617,38	24 671 077 837,31	24 281 851 419,07
VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE		5 073 228 031,31	2 172 280 299,84	2 900 947 731,47	3 250 884 841,34
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 073 228 031,31	2 172 280 299,84	2 900 947 731,47	3 250 884 841,34

M.C ZADDI
Expert - Comptable
Boulevard Aux Comptes

Bilan SAA / SPA (Actif)

ARRÊTÉ AU 31/12/2019

ACTIF	MONTANT BRUT N	AMORT-PROV N	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif				
Immobilisations Incorporelles	276.234.709,82	173.568.675,25	102.666.034,57	101.389.784,32
Immobilisations Corporelles				
Terrains	5.398.432.314,94	-	5.398.432.314,94	5.393.328.454,94
Batiments Exploitation	19.964.074.326,40	3.852.124.092,99	16.111.950.233,41	16.155.538.084,22
Batiments Placement	1.480.762.681,22	720.205.504,85	760.556.176,37	838.234.720,77
Autres immobilisations corporelles	1.855.514.360,90	1.025.002.114,56	830.512.246,34	868.633.942,69
Immobilisations en Concession	122.527.588,00	25.960.944,18	96.566.643,82	176.442.025,27
Immobilisations en Cours	902.190.516,69	-	902.190.516,69	603.921.522,45
Immobilisations Financières				
Titres mis en équivalence :				
Autres participations et créances rattachées	5.252.547.646,06	1.003.751.602,80	4.248.796.043,26	4.407.229.622,71
Autres Immobilisations Financières	38.096.282.816,58	-	31.656.304.178,90	38.096.282.816,58
Prêts et autres actifs financiers non courants	234.294.435,71	-	234.294.435,71	249.606.962,05
Impôts différés actif	1.301.105.652,72	-	1.301.105.652,72	968.132.083,21
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	35.692.231,91	-	35.692.231,91	9.308.588,88
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	68.479.680.643,27	6.800.613.934,63	61.679.066.708,64	67.868.048.608,09
ACTIFS COURANTS				
Provisions Techniques d'Assurance				
Part de la coassurance cédée				
Part de la réassurance cédée	2.917.949.924,46	-	2.917.949.924,46	2.105.588.533,21
Créances et Emplois assimilés				
Cessionnaires et Cédants débiteurs	655.820.886,90	-	655.820.886,90	652.649.027,59
Assurés et Intermédiaires d'assurance débiteurs	7.712.610.403,37	1.887.000.191,54	5.825.610.211,83	5.917.766.322,55
Autres débiteurs	669.511.980,72	44.025.212,55	625.486.768,17	839.055.118,78
Impôts et assimilés	202.247.551,65	144.719.683,34	57.527.868,31	89.808.266,01
Autres créances et emplois assimilés	182.003.075,91	-	182.003.075,91	175.026.589,35
Disponibilités et Assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - versement restant à effectuer)	9.065.330.000,00	-	9.065.330.000,00	1.574.984.000,00
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)	3.847.498.302,24	18.227.504,73	3.829.270.797,51	3.409.208.949,90
TOTAL ACTIF COURANT	25.252.972.125,25	2.093.972.592,16	23.158.999.533,09	14.764.086.807,39
TOTAL GENERAL ACTIF	93.732.652.768,52	8.894.586.526,79	84.838.066.241,73	82.632.135.415,48

Bilan SAA / SPA (Passif)

ARRÊTÉ AU 31/12/2019

PASSIF	MONTANT N	MONTANT N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	30 000 000 000,00	30 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	5.673.904.859,90	4.272.957.128,43
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	2.195.732.975,70	2.900.947.731,47
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	38.042.746.978,07	37.347.014.002,37
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes assimilées	1.920.224.600,00	2.865.614.402,88
Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	96.566.643,82	176.442.025,27
Provisions réglementées	2.854.291.847,19	2.542.376.359,75
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	2.318.020.619,42	1.854.067.244,52
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	2.391.731.086,10	1.644.216.464,64
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	9.580.834.796,53	9.082.716.497,06
PASSIFS COURANTS		
Provisions directes	27.154.669.726,80	26.430.223.025,25
Acceptations	351.716.383,83	266.897.138,92
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2.956.666.682,69	3.190.485.908,85
Assurés et Intermédiaires d'assurance créditeurs	641.860.796,12	602.423.969,20
Impôts crédit	2.080.136.587,67	2.104.544.538,45
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	4.029.169.277,47	3.525.758.915,28
Trésorerie Passif	265.012,55	82.071.420,10
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	37.214.484.467,13	36.202.404.916,05
TOTAL GENERAL PASSIF	84.838.066.241,73	82.632.135.415,48

Comptes de résultat SAA / SPA

ARRÊTÉ AU 31/12/2019

DESIGNATION	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES N	OPÉRATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes	28.474.528.878,25	4.704.536.476,30	23.769.992.401,95	23 045 494 714,09
Primes acceptées	861.848.481,77		861.848.481,77	814 667 926,42
Primes émises reportées	16.589.056,05	4.720.189,10	11.868.866,95	36 008 945,68
Primes acceptées reportées	-67.125.127,21		-67.125.127,21	-37 462 061,51
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	29.285.841.288,86	4.709.256.665,40	24.576.584.623,46	23 858 709 524,68
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	14.734.736.150,85	1.769.678.600,63	12.965.057.550,22	12 375 998 352,92
Prestations (Sinistres) sur acceptation	27.959.764,97	1.573.651,67	26.386.113,30	7 614 657,97
II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE	14.762.695.915,82	1.771.252.252,30	12.991.443.663,52	12 383 613 010,89
Commissions reçues en réassurance	-	-942.715.605,57	942.715.605,57	828 527 822,74
Commissions versées sur acceptations	-	46.671.731,19	-46.671.731,19	-53 653 807,91
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	-	-896.043.874,38	896.043.874,38	774 874 014,83
IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE	14.523.145.373,04	2.041.960.538,72	12.481.184.834,32	12 249 970 528,62
Achats et services extérieurs	2.972.766.733,93	-	2.972.766.733,93	2 911 355 664,40
Charges de personnels	5.474.484.854,75	-	5.474.484.854,75	4 799 411 511,04
Impôts, taxes et versements assimilés	582.638.193,71	-	582.638.193,71	563 220 305,10
Production immobilisée	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	-383.335.281,29	-	-383.335.281,29	-382 044 272,43
Autres charges opérationnels	167.260.716,58	-	167.260.716,58	149 104 034,23
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	3.210.886.375,51	-	3.210.886.375,51	2 883 111 053,00
Reprise sur perte de valeur et provisions	-372.714.290,58	-	-372.714.290,58	-917 187 093,69
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	2.871.158.070,43	2.041.960.538,72	829.197.531,71	2 242 999 326,97
Produits financiers	1.878.768.579,39	-	1.878.768.579,39	1 639 210 663,15
Charges financiers	170.423.527,70	-	170.423.527,70	220 010 224,61
VI- RESULTAT FINANCIER	1.708.345.051,69	-	1.708.345.051,69	1 419 200 438,54
VII- RESULTAT ORDINAIRES AVANTS IMPOTS	4.579.503.122,12	2.041.960.538,72	2.537.542.583,40	3 662 199 765,51
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	674.783.177,21	-	674.783.177,21	986 246 765,26
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	-332.973.569,51	-	-332.973.569,51	-224 994 731,22
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES	31.920.659.440,12	3.813.212.791,02	28.107.446.649,10	27 572 025 568,78
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES	27.682.965.925,70	1.771.252.252,30	25.911.713.673,40	24.671.077.837,31
VIII- RESULTAT ORDINAIRES	4.237.693.514,42	2.041.960.538,72	2.195.732.975,70	2 900 947 731,47
Éléments extraordinaires (produits) (*)	-	-	-	-
Éléments extraordinaires (Charges) (*)	-	-	-	-
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRES	-	-	-	-
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4.237.693.514,42	2.041.960.538,72	2.195.732.975,70	2 900 947 731,47

(*) À détailler sur état annexe à joindre.

Liste des figures

Liste des Figures

N° des Figures	désignation	pages
Figure N°1	Le triangle du contrôle de gestion	18
Figure N°2	Cycle de production inversée en assurance	39
Figure N°3	Schéma standard des systèmes d'information comptable d'une société d'assurance	42
Figure N°4	Représentation du fond de roulement positif	54
Figure N°5	Représentation du fond de roulement négatif	55
Figure N°6	Représentation du fond de roulement nul	55
Figure N°7	Organisation de la Société Nationale d'Assurance (S.A.A)	74
Figure N°8	Représentation de l'organigramme de la Direction Générale de la SAA	75
Figure N°9	La remontée des données comptables à la direction générale	77
Figure N°10	Représentation graphique de l'actif des bilans	81
Figure N°11	Ra représentation graphique du passif de la SAA	85

Liste des tableaux

Liste des tableaux

N° des tableaux	désignation	pages
Tableau N°01	La présentation des ratios d'activité	14
Tableau N°02	présentation du tableau de bord	25
Tableau N°03	présentation schématique de l'actif du bilan.	44
Tableau N°04	présentation schématique du passif du bilan.	47
Tableau N°05	compte de résultat d'une compagnie d'assurance	50-51
Tableau N°06	Fiche signalétique de la SAA	71
Tableau N°07	Les directions régionales de la SAA	76
Tableau N°08	L'actif du bilan de la SAA.	78-79
Tableau N°09	L'actif non courant	79
Tableau N°10	actif courant	80
Tableau N°11	Total d'actif	80
Tableau N°12	Le passif des bilans de la SAA.	81-82
Tableau N°13	Les capitaux propres de la SAA	82
Tableau N°14	Le passif non courant	83
Tableau N°15	passif courant	83-84
Tableau N°16	total passif	84
Tableau N°17	Le compte de résultat de la SAA	85-86
Tableau N°18	La marge d'assurance de la SAA	86
Tableau N°19	Le résultat technique opérationnel de la SAA.	87
Tableau N°20	Le résultat financière de la SAA	87
Tableau N°21	Le résultat net de la SAA	87
Tableau N°22	Bilan de grande 2017	88
Tableau N°23	Bilan de grande masse 2018	88
Tableau N°24	Bilan grande masse 2019	89
Tableau N°25	Le FR par le haut du bilan	89
Tableau N°26	Le FR par le bas du bilan	89
Tableau N°27	BFR de la SSA (méthode 1)	90
Tableau N°28	BFR de la SSA (méthode 2)	90
Tableau N°29	la trésorerie nette	91
Tableau N°30	Le ratio de croissance des primes émises.	91
Tableau N°31	Le ratio de croissance des primes acquises	92
Tableau N°32	Le ratio de sinistralité	92
Tableau N°33	Le ratio de frais de gestion	92
Tableau N°34	Le ratio combiné	93
Tableau N°35	Le ratio de productivité de l'actif	93
Tableau N°36	Le ratio de la marge bénéficiaire.	94
Tableau N°37	Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette.	94
Tableau N°38	Le ratio de rentabilité d'exploitation.	95
Tableau N°39	Le taux de résultat financière par rapport aux produits Financiers.	95
Tableau N°40	Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres.	95
Tableau N°41	Ratio de rentabilité économique	96
Tableau N°42	Ratio de solvabilité	96
Tableau N°43	Ratio de financement par la réassurance.	97

Liste des tableaux

Table des matières

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 1 : cadre théorique de la performance et de la performance financière.....	3
Introduction	3
Section 1 : Historique et notions de base de la performance.....	3
1-1-Historique et origine du terme performance	3
1-2- Notion de base sur la performance	4
1-2-1 Définitions de la performance	4
1-2-2 Mesures et principes de la performance	5
1- 2-2-1 L'efficacité	5
1-2-2-2 L'efficience	5
1-2-2-3 La cohérence	6
1-2-2-4 La pertinence	6
1-2-3 Les objectifs de la performance.....	6
1-3 Typologies de la performance.....	6
1-3-1 La performance économique	7
1-3-1-1 Compétitivité prix	7
1-3-1-2 Compétitivité hors – prix	7
1-3-2 La performance organisationnelle	7
1-3-3 La performance sociale	7
1-3-4 La performance financière.....	8
Section 2 : Généralité et indicateurs de la performance financière.....	8
2-1 Notions de la performance financière	8
2-2 Les déterminants de la performance financière	8
2-2-1 La politique financière	8

Table des matières

2-2-2 la compétitivité.....	9
2-2-3 La création de valeur.....	9
2- 3-Les indicateurs de la performance financière.....	10
2-3-1 Définition caractéristiques et types d'indicateurs	10
2-3-1-1-Définition d'un indicateur.....	10
2- 3-1-2 Caractéristiques d'un bon indicateur.....	10
2-3-1-3 Les différents types d'indicateurs	11
2-3-2 Indicateurs de la performance financière	12
2-3-2-1 la rentabilité	12
2-3-2-2 La profitabilité (rentabilité commerciale).....	13
2-3-2-3 –L'autofinancement.....	15
2-3 2-4 L'endettement	16
Section 3 : Les instruments de mesure et modèles d'évaluation de la performance financière.....	17
3-1 Les instruments de mesure de la performance	17
3-1-1 Le contrôle de gestion.....	17
3-1-1-1 La notion du contrôle et quelques éléments de l'histoire.....	17
3-1-1-2 : Définition du contrôle de gestion.....	17
3-1-1-3 Le positionnement du contrôle de gestion dans l'entreprise	18
3-1-1-4 Les objectifs du contrôle de gestion	19
3-1-2 Le tableau de bord.....	20
3 -1-2-1 Définitions du tableau de bord financier.....	20
3-1-2-2 Le rôle du tableau de bord.....	21
3-1-2-3 les étapes d'élaboration d'un tableau de bord.....	22
3-2 Les modèles d'évaluation de la performance financière.....	25
3-2-1 Le modèle d'Altman	25
3-2-2 Le modèle d'EVA (Economic Value Added) de J. M. Stern et G.B. Stewart.....	26
Conclusion.....	27
Chapitre 2 : Evaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance ...	28

Table des matières

Introduction.....	28
Section 1 : Aperçu historique et quelques notions fondamentales sur l'assurance	28
1-1 Historique et évolution de l'assurance.....	28
1-2 Définitions du concept d'assurance et du contrat d'assurance	29
1-2-1 définition du concept d'assurance	29
1-2-2 Définition du contrat d'assurance, ses composants et ses caractéristiques.....	30
1-2-2-1 Définition du contrat d'assurance	30
1-2-2-2 les éléments composant un contrat d'assurance.....	31
1-2-2-3 Les caractéristiques d'un contrat d'assurance.....	32
1-2-3 Les différents acteurs qui composent une opération d'assurance.....	32
1-2-4 Les différents types d'assurance	33
1-2-4-1 L'assurance de personnes.....	33
1-2-4-2 L'assurance des dommages	34
1-3 Les sociétés d'assurance	35
1-3-1 Définition d'une société d'assurance	35
1-3-2 Les types de sociétés d'assurance	35
1-3-3 Le rôle de l'assurance	36
1-3-3-1 -1 Le rôle et l'importance de l'assurance sur le plan économique.....	36
1-3-3-2 Le rôle et l'importance de l'assurance sur le plan social.....	37
Section 2 : La particularité de la comptabilité des assurances et la présentation des états financiers	38
2-1 L'inversion du cycle de production une particularité des sociétés d'assurances.....	38
2-1-1 Les conséquences de l'inversion du cycle de production	38
2-2 Les principes comptables fondamentaux de l'assurance.....	39
2-2-1 Définition des principes comptables	39
2-2-2 Les différents principes comptables appliqués à l'assurance	39
2-3 L'organisation comptable d'une compagnie d'assurance.....	41
2-4 Présentation des états financiers d'une compagnie d'assurance.....	43
2-4-1 Le bilan.....	43
2-4-1-1 Définition du bilan.....	43
2-4-1-2 La présentation et l'organisation du bilan.....	43

Table des matières

2-4-2 Le compte de résultat (CR)	49
2-4-2-1 La présentation du compte de résultat d'une compagnie d'assurance.....	50
2-4-2-2 Les composants du compte de résultat.....	51
2-4-3 Les annexes.....	53
Section 3 : Analyse de la performance financière d'une société d'assurance par la méthode des indicateurs de structure et ratios.....	53
3-1 Les indicateurs de l'équilibre financier	53
3-1-1 Le fond de roulement (FR).....	54
3-1-1-2 Le calcul du fond de roulement.....	54
3-1-1-3 Interprétation du fond de roulement.....	54
3-1-2 Besoin en fond de roulement (BFR).....	55
3-1-2-1 Définition du BFR.....	55
3-1-2-2 Calcul du BFR.....	56
3-1-2-3 Interprétation du BFR	56
3-1-2-4 Différence entre Le fond de roulement et le besoin en fond de roulement.....	56
3-1-3 La trésorerie nette (TN).....	57
3-1-3-1 Calcul de la TN	57
3-1-3-2 Interprétation de la TN.....	57
3-2 L'analyse par méthode de ratio.....	57
3-2-1 Définition d'un ratio	58
3-2-2 les intérêts des ratios	58
3-2-3 Ratios et indicateurs clés en assurances.....	58
3-2-3-1 Ration d'activité.....	58
3-2-3-2 Les ratios techniques.....	60
3-2-3-3 Les ratios prudentiels.....	62
3-2-3-4 Les ratios à partir du bilan	63
3-2-3-5 Les ratios à partir du compte de résultat	65
Conclusion.....	69
Chapitre 3 : Evaluation et appréciation des indicateurs de performance de la SAA	70
Introduction.....	70
Section 1 : présentation de la Société Nationale d'Assurance « SAA ».....	70

Table des matières

1-1 Fiche signalétique de la SAA.....	71
1-2 Historique de la Société Nationale d'Assurance « SAA ».....	71
1-3 Activités et missions et de la Société Nationale d'Assurance « SAA ».....	72
1-3-1 Rôle et activités de la « SAA ».....	72
1-3-2 Missions de la SAA.....	73
1-4 La structure organisationnelle de la SAA.....	74
1-4-1 La direction générale.....	74
1-4-2 Les Directions Régionales.....	76
1-4-3 Les réseaux de distribution.....	76
1-5 Présentation de la division finance et comptabilité.....	77
Section 2 : La présentation des états financiers de la SAA.....	78
2-1 Le bilan.....	78
2-1-1 Présentation du bilan des années 2017, 2018 et 2019.....	78
2-1-1-1 L'analyse de l'actif du bilan de la SAA.....	78
2-1-1-2 L'analyse du passif des bilans de la SAA.....	81
2-2 Le compte de résultat.....	85
2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la SAA.....	85
2-2-1-1 L'analyse du compte de résultat.....	86
2-3 Présentation des bilans financiers en grand masse et calcul des indicateurs structure financier.....	88
2-3-1 présentation des Bilans de grandes masses de la SAA.....	88
2-3-2 Calcul des indicateurs structure financier.....	89
Section 3 : Etude de la performance financière de la SAA par la méthode des ratios	91
3-1 Les ratios de l'activité.....	91
3- 1-1 Ratio de croissance des primes émises.....	91
3-1-2 Ratio de croissance des primes acquises.....	92
3-2 Les ratios techniques.....	92
3- 2-1 Ratio de sinistralité.....	92
3-2-2 Ratio de frais de gestion.....	92
3-2-3 Ratio combiné.....	93
3-3 Ratio de productivité de l'actif.....	93
3-4 Ratio de la marge bénéficiaire.....	94

Table des matières

3-5 Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette	94
3-6 Ratio de rentabilité d'exploitation.....	95
3-7 Ratio du taux de résultat financiers	95
3-8 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP).....	95
3-9 Ratio de rentabilité économique (RRE).....	96
3-10 Ratio de solvabilité.....	96
3-11 Ratio de financement par la réassurance	97
Conclusion.....	97
Conclusion générale	98

Bibliographie

Annexes

Liste des figures

Liste des tableaux

Résumé

Résumé

Résumé

La performance est la capacité d'une organisation à réaliser ses objectifs, elle s'appuie sur les notions d'efficacité, d'efficience, de cohérence et de pertinence, il existe plusieurs types de performance, on notera néanmoins la performance financière, qui est l'évaluation de nombreux indicateurs qui sont : la rentabilité, la solvabilité, l'autofinancement et l'endettement.

Pour évaluer ses indicateurs l'entreprise aura besoin de document comptable (bilans, TCR) afin de pouvoir calculer et interpréter l'ensemble de ses indicateurs.

La recherche bibliographique et le stage pratique au sein de l'entreprise SAA, ont permis d'évaluer la performance financière de la SAA à travers l'analyse de ses indicateurs d'équilibre financier et ses ratios.

A travers cette analyse on a pu dresser un rapport sur les points forts et points faibles de cette société.

Les mots clés : performance, performance financière, assurance, indicateurs de performance, Ratio de structure

Abstract

Performance is the ability of an organization to achieve its objectives, it is based on the concepts of effectiveness, efficiency, consistency and relevance, there are several types of performance, and we will nevertheless note the financial performance, which is the evaluation of many indicators which are: profitability, solvency, self-financing and indebtedness.

To assess its indicators, the company will need an accounting document (balance sheets, TCR) in order to be able to calculate and interpret all of its indicators.

The bibliographical research and the practical internship within the SAA Company made it possible to assess the financial performance of the SAA through the analysis of its financial balance indicators and its ratios.

Through this analysis we were able to draw up a report on the strengths and weaknesses of this company.